CITÉ NOUVELLE

REVUE CATHOLIQUE D'ETUDE ET D'ACTION

25 FÉVRIER 1942

LA CONFÉRENCE PAN-AMÉRICAINE.
Solidarité et indépendance. . . . . **Firmin Roz** 321

RÉFLEXIONS SUR L'IDÉE DE DIEU.
Actualité de l'Eternel. . . . . **Henri de Lubac** 339

GIUSEPPE MOTTA.
Un artisan de la grandeur suisse. . . . **Pierre Lorson** 350

UN CAMP DE SILENCE.
Aux landes de la Montagne Noire. . . **Jean Peyrade** 363

CHRONIQUES

Chronique de la vie française.
Vie politique — Vie économique et sociale — Famille — Nos prisonniers. 381

Chronique musicale.
Six mois de musique. . . . . **Bernard Gavoty** 392

LES LIVRES

ÉVÉNEMENTS. 415

EDITIONS PAYS DE FRANCE

E BIMENSUELLE N° 26

DIRECTION-RÉDACTION

" Pays de France ", 39, rue de Sèze, Lyon-6e

Téléphone : Lalande 30.29

Administration :

Pour le règlement des abonnements et toutes questions intéressant l'**Administration** de la **Revue**, adresser correspondance, mandats ou chèques postaux au nom de :

M. Lucien KELLER, Maison Saint-Bernard
ISSOUDUN (Indre) - Téléphone 4.52
Chèque Postal Lyon 904.40

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Abonnement d'essai (non renouvelable) 3 mois	France . . . . . **40** francs Pays 1/2 tarif. . **48** francs Tarif postal plein **60** francs
France . . . . le Numéro : **10** francs	6 mois : **80** francs Un an : **150** —

ÉTRANGER

Pays à 1/2 tarif, le Numéro : **11** francs	6 mois : **96** francs Un an : **180** —
Tarif postal plein, le numéro : **12** francs	6 mois : **120** francs Un an : **225** —

LA CONFÉRENCE DE RIO ET LE PANAMÉRICANISME

I. — La politique panaméricaine.

Pour la première fois, les vingt et une nations américaines ont affirmé leur solidarité, et nous pouvons imaginer, à ce résultat, le chemin parcouru en un demi-siècle par le panaméricanisme.

On peut dire, en effet, que celui-ci fit sa première apparition en 1889 et qu'il est sorti d'une évolution de la fameuse doctrine de Monroë. Depuis qu'elle avait été proclamée en 1823, les Etats-Unis ne s'étaient guère intéressés à l'Amérique latine que d'une manière en quelque sorte négative, c'est-à-dire qu'ils s'étaient surtout préoccupés d'empêcher l'intervention militaire ou politique de l'Europe dans les affaires des nations libres du Nouveau Monde. En 1881, sous la courte présidence de Garfield, et ensuite sous Harrisson, de 1889 à 1892, le Secrétaire d'Etat (Ministre des Affaires Etrangères) Blaine orienta la doctrine dans le sens économique. L'avenir industriel des Etats-Unis lui était apparu menacé par l'activité du commerce européen dans les républiques du Sud ; il comprit qu'on pouvait faire, du principe posé par Monroë, un instrument efficace pour resserrer les liens commerciaux entre les Etats-Unis et les autres républiques américaines, afin d'assurer par là un débouché à l'excès de la production industrielle et agricole de la grande république du Nord. Ainsi s'annonçait l'orientation moderne de la doctrine de Monroë vers la solidarité du Nouveau Monde sous la direction des Etats-Unis.

Le premier congrès panaméricain se réunit durant l'hiver de 1889-1890, sous la présidence de Blaine, à Washington. Une tentative de ce genre avait été faite à Panama en 1826 ; mais elle n'avait groupé qu'un petit nombre de délégués, et

il n'en était rien sorti. La réunion, cette fois, fut plus importante. Les dix-neuf nations de l'Amérique Latine y étaient représentées. Parmi les sujets en discussion figuraient l'adoption d'une Union douanière ou Zollverein américain, la standardisation des marques de fabrique et des brevets d'invention, l'amélioration des communications par chemins de fer et bateaux entre les républiques américaines, la création d'une union monétaire panaméricaine et enfin un projet précis pour l'arbitrage de tous les différends qui pourraient s'élever entre les nations de l'hémisphère occidental.

Maïs la discussion fut loin d'aboutir sur tous ces sujets. Les résultats tangibles furent, d'une part, la création d'un comité chargé de préparer un rapport sur un chemin de fer intercontinental et, d'autre part, l'établissement à Washington, aux frais communs des diverses nations participantes, d'un « Bureau des républiques américaines », comme centre d'information commerciale. Cette organisation devait étendre par la suite ses attributions et prendre le nom, sous lequel elle est connue aujourd'hui, d' « Union panaméricaine ».

Si incomplets qu'eussent été les résultats, la discussion de problèmes communs fit beaucoup pour dissiper les jalousies et suspicions mutuelles, et le congrès de 1889 ouvrit ainsi la voie à une série de conférences ultérieures entre les républiques du Nouveau Monde. Celle qui vient d'être tenue à Rio est la dixième, chacune ayant marqué sur la précédente un sensible progrès. Rappelons seulement les lieux et les dates : Mexico, novembre 1901 — janvier 1902 ; Rio de Janeiro, 1906 ; Buenos-Aires, 1910 ; et, après la longue interruption de la Grande Guerre, Santiago du Chili, 1923 ; La Havane, 1929 ; Montévideo, 1933 ; Lima, 1938 ; La Havane, 1940 ; Buenos-Aires, 1942. Le progrès, s'il fut notable, n'alla pas sans quelques heurts et retours en arrière. C'est ainsi que certaines difficultés étant sorties de la guerre civile du Chili en 1890-1891, Blaine y intervint de telle manière qu'il trouva le moyen de défaire, pour un temps, beaucoup de ce qu'il avait obtenu par ses efforts antérieurs.

Cependant, le panaméricanisme trouvait bientôt une nouvelle occasion de s'affirmer à propos d'un conflit entre

une nation d'Amérique et la Grande-Bretagne. Depuis plus de cinquante ans, un désaccord de frontière s'était élevé entre le Vénézuéla et la Guyane anglaise. Vers 1876, les Etats-Unis commencèrent à s'intéresser à la question ; mais leurs propositions, renforçant celles du Vénézuéla, trouvèrent l'Angleterre inébranlable. On en vint alors, dans les sphères gouvernementales de Washington, à la conviction que la Grande-Bretagne cherchait à frustrer de ses droits un pays sans défense. A la suite de quelques rencontres hostiles, le Vénézuéla multiplia ses pressants appels à la protection des Etats-Unis. Le président Cleveland, qui avait eu l'occasion de s'occuper du conflit au temps de sa première présidence lorsque, en 1888, la découverte de l'or dans la zone contestée avait imposé l'urgence d'un règlement de la question, décida en 1895 que la situation devait prendre fin.

Le Secrétaire d'Etat Olney rédigea et adressa au gouvernement anglais une dépêche fameuse, par laquelle il l'avertissait que son refus de soumettre le différend à l'arbitrage entraînerait de graves conséquences. Il déclarait que la conduite du gouvernement britannique présentait toutes les apparences d'une tentative d'empiètement sur le territoire d'une libre nation américaine et dès lors se heurtait à la doctrine de Monroë. Si, encouragées par le silence des Etats-Unis, d'autres puissances se mettaient à suivre l'exemple de la Grande-Bretagne, « rien n'empêche de supposer que la lutte actuellement en cours pour le partage de l'Afrique pourrait se trouver transférée à l'Amérique du Sud ». Il y avait donc lieu de faire savoir à la Grande-Bretagne que « les Etats-Unis exerçaient maintenant une souveraineté de fait sur ce continent » et que, par suite de leurs ressources illimitées, combinées avec leur position d'isolement (il va sans dire que le gouvernement de Washington a ici en vue l'isolement géographique), ils étaient « pratiquement invulnérables à l'égard d'une autre puissance quelconque ou de toutes les autres ».

Ce ferme langage, qui allait être repris quelques mois plus tard, avec plus d'autorité encore et sous une forme plus

solennelle, dans le message du Président au Congrès, le 17 décembre, signifiait sans aucune ambiguité que le gouvernement américain entendait faire à tout prix respecter la doctrine Monroë, telle qu'il la comprenait maintenant, c'est-à-dire comme une affirmation de la solidarité des nations de l'hémisphère occidental sous la protection des Etats-Unis. Le premier Ministre anglais, lord Salisbury, dut céder. Le panaméricanisme avait fait un grand pas.

Il en fit un autre lorsque l'ouverture du canal de Panama et la présence des Etats-Unis dans cette zone ainsi que dans les Antilles exerça, sur les Républiques du Centre et du Sud, une influence de jour en jour grandissante. Jusqu'au début du xx[e] siècle l'attitude de la grande République du Nord à leur égard n'avait guère été généralement « qu'une amitié froide et distante ». La doctrine de Monroë avait bien affirmé une sorte de solidarité entre toutes les Républiques du Nouveau Monde, mais cette solidarité ne s'était jamais affirmée dans l'ordre économique. La grande nation de l'hémisphère occidental, centre elle-même de production alimentaire, comme le Brésil, l'Argentine, le Chili, avait laissé l'Angleterre, la France, l'Allemagne s'emparer du commerce de ces contrées. Le temps était venu maintenant où les marchés des Républiques du Sud toujours en développement allaient être nécessaires à l'Union. Un autre Congrès panaméricain, après celui d'octobre 1889 à Washington, s'était réuni en 1901 à Mexico. Le Bureau des Républiques américaines, organisé dans la capitale fédérale des Etats-Unis, fut chargé de dresser des rapports sur l'état de ces Républiques. Le président Théodore Roosevelt, dans ses discours et ses messages, ne s'est pas contenté de faire plusieurs fois allusion à la doctrine de Monroë : il en a développé les principes ; il lui a même donné une expansion des plus significatives. Sous prétexte de satisfaire les créanciers européens de la République de Saint-Domingue, il plaça ses finances, en état de banqueroute, sous le contrôle d'un receveur américain. Les Etats-Unis, qui s'étaient bornés d'abord à défendre à l'Europe d'intervenir dans les Républiques du Nouveau Monde, y inter-

venaient maintenant eux-mêmes en son nom, exerçant ainsi l'équivalent d'un protectorat virtuel sur toutes les Républiques plus faibles du Sud, et cette intervention ne parut a beaucoup d'expansionnistes que « l'aboutissement logique et désirable de la doctrine de Monroë ».

Ce n'en était, plus exactement, que la deuxième phase. De négative, la doctrine était devenue positive. Au lieu de se borner à interdire toute intervention européenne sur le continent américain, elle réservait aux Etats-Unis seuls le droit d'intervenir au nom de l'Europe. Ce fut la phase critique. Les Etats-Unis, en effet, prenaient alors figure de gendarme et s'arrogeaient une autorité qui rendait ombrageuses les Républiques du Sud. Leur méfiance s'éveillait d'autant plus que le président Théodore Roosevelt aimait la manière forte et se plaisait à l'accompagner d'un langage un peu rude. Il parla de la « politique du gourdin » (*big stick*). En même temps qu'il avait établi le contrôle de son administration sur les finances de Saint-Domingue, il avait fait débarquer des fusiliers marins dans la petite République de Nicaragua.

D'autre part, le Sénat columbien ayant rejeté le traité signé entre le gouvernement de ce pays et celui de Washington et qui garantissait à bail aux Etats-Unis le territoire nécessaire pour le canal de Panama, une révolution opportune, effectuée sous la protection des marins des Etats-Unis, détachait de la Colombie une nouvelle République, dite de Panama, qui réglait la question, conformément aux vues des Américains du Nord. « Evidemment le canal nous était nécessaire », a dit un historien américain, M. D. Saville Muzzey ; « mais il n'en est pas moins vrai que nous avons joué, vis-à-vis de la Colombie, le rôle du loup de la fable ». Disons, en termes plus protocolaires, que la politique du président Roosevelt avait pris des allures impériales.

Ses successeurs s'appliquèrent à les modifier et à calmer ainsi les légitimes susceptibilités des Républiques latines. Le président Wilson se trouva bien trop occupé par ses difficultés avec le Mexique d'abord, puis par la Grande Guerre, pour porter un grand intérêt aux relations avec les autres

nations américaines. Mais le président Hoover, entre son élection et son entrée en fonctions, entreprit une tournée de visites en Amérique du Sud et inaugura cette politique que son successeur, le président Franklin Roosevelt, s'est toujours appliqué à développer sous le nom significatif de « politique de bon voisinage ». Tous les peuples d'Amérique sont des voisins qui doivent vivre en bonne intelligence, reconnaître leurs intérêts communs et les défendre au besoin par une action commune. C'est cette politique de « solidarité continentale » entre toutes les nations américaines qui représente la troisième phase de l'évolution de la doctrine de Monroë et l'affirmation la plus formelle d'un panaméricanisme en pleine réalisation.

Nous ne pouvons suivre ses progrès à travers la suite des conférences qui en ont été l'instrument. Les réunions avaient eu d'abord un caractère « académique », comme disent volontiers les Américains pour qualifier les discussions où il est plus facile d'échanger des vues que de prendre des mesures propres à les réaliser. Mais avec les plus récentes il en fut tout autrement.

La huitième s'ouvrit à Lima le 10 décembre 1938, dans des circonstances qui lui donnaient une importance particulière. Il ne s'agissait de rien moins, en effet, que d'établir un programme de solidarité et de sécurité, considéré comme indispensable par les Républiques du continent américain et surtout par les Etats-Unis, désireux d'entraîner à leur suite tous leurs « bons voisins ». Le contre-coup des difficultés européennes se faisant sentir là-bas, la question principale n'était plus simplement pour elles d'organiser leurs rapports mutuels sur leur propre continent, mais d'organiser leur résistance commune à une action du dehors et, au besoin, leur commune défense contre cette action. Rien ne pouvait être plus propre à assurer le triomphe de la doctrine de Monroë sous sa forme nouvelle, celle d'une protection des Etats-Unis étendue à tout le continent américain, — plus propre aussi à promouvoir ce panaméricanisme auquel l'évolution de la doctrine aboutit.

Enfin, en pleine guerre, une neuvième conférence panaméricaine se tint à La Havane, au mois de juillet 1940. Elle marqua un nouveau progrès en allant plus loin que celle de Lima par le vote unanime et sans la moindre réserve d'une *Déclaration pour l'assistance réciproque et pour la coopération défensive des nations américaines.* C'est déjà une affirmation de la solidarité continentale panaméricaine. Mais cette affirmation reste encore, dans une large mesure, théorique, puisque les Etats signataires ne prennent encore d'autre engagement, en cas d'agression contre l'un d'eux, que celui de se consulter :

« Toute atteinte portée de la part d'un Etat non américain à l'intégrité ou l'inviolabilité du territoire, à la souveraineté ou l'indépendance politique d'un Etat américain, sera considérée comme un acte d'agression contre les signataires de cette Déclaration. Au cas où il y aurait des actes d'agression, ou des motifs pour croire qu'il se prépare une agression, de la part d'un Etat non américain contre l'intégrité ou l'inviolabilité du territoire, la souveraineté ou l'indépendance politique d'un Etat américain, les Etats signataires de cette Déclaration se consulteront pour concerter les mesures qu'il faudra prendre. »

Il nous paraît juste de voir là, avec un éminent juriste colombien et professeur de Droit international américain, le Dr. J. M. Yepes, « le fondement juridique et le but politique » de la conférence de Rio de Janeiro (1).

La plus frappante manifestation de cette politique panaméricaine, patiemment élaborée au cours des conférences successives, s'est produite au Canada lorsque le président Franklin Roosevelt, s'y étant rendu pour inaugurer le nouveau pont international entre ce pays et les Etats-Unis, en a pris l'occasion d'insister, dans son discours du 18 août 1938 à Kingston, Ontario, sur l'étroite solidarité entre les deux nations. Le Canada, dominion britannique sous la couronne d'Angleterre, ne peut être considéré comme une nation américaine. Mais, géographiquement, par son territoire, il appartient au continent américain. Sa position se trouve ainsi très particulière. Qu'on entende ou non la déclaration de Kingston comme une extension de la doctrine de Monroë au Canada,

(1) *Journal de Genève*, 7 janvier 1942.

ce qui est positivement affirmé, c'est cette solidarité en vertu de laquelle les Etats-Unis laissaient entendre pour la première fois qu'ils pourraient être appelés à intervenir dans la défense des intérêts canadiens. Les termes très généraux de la déclaration ouvraient d'ores et déjà le champ des hypothèses au cas où le Canada serait entraîné dans une guerre européenne. Les événements, depuis, ont réglé la question.

II. — La conférence de Rio-de-Janeiro : son évolution.

La conférence de Rio se trouvait devant un fait accompli : l'ouverture des hostilités entre le Japon et les Etats-Unis et, du même coup, l'entrée en guerre de ceux-ci contre les puissances de l'Axe. Leur thèse étant que le continent américain tout entier se trouvait menacé, la question posée était celle-ci : les nations américaines se déclareraient-elles ou non solidaires pour une défense commune ?

On allait voir à l'épreuve cette solidarité continentale que les Etats-Unis souhaitent depuis longtemps et ne cessaient de préparer.

Les travaux se sont poursuivis du jeudi matin 15 janvier au mercredi soir 28, exactement deux semaines. Ils ont été, comme il arrive toujours, beaucoup plus actifs dans les commissions que dans les séances plénières et plus importants encore dans les entretiens privés que dans les commissions. C'est ce qui les rend si difficiles à suivre et ne nous permet ni d'en connaître le détail, ni d'en présenter une vue d'ensemble quelque peu complète et précise. Nous ne pouvons, à vrai dire, apercevoir que la ligne générale des discussions et leur conclusion.

Une réunion préliminaire des chefs de délégations était tenue le jeudi 15 au palais d'Itamaraty. Cette séance était ouverte par M. Aranha, ministre des Affaires étrangères du Brésil ; lui-même, suivant l'usage protocolaire, était choisi comme président permanent de la conférence, la désignation devant être confirmée au cours de la séance inaugurale de l'après-midi.

De cette cérémonie solennelle d'ouverture par le chef de l'Etat brésilien, président Vargas, ne retenons ici, pour préciser l'objet de la conférence, que le discours dans lequel le chef de la délégation des Etats-Unis, M. Summer Welles, secrétaire d'Etat adjoint, présenta les arguments de la Maison-Blanche en faveur de sa thèse ; rupture de toutes les relations entre l'hémisphère occidental et les puissances totalitaires. « Si les Etats-Unis, déclarait-il, recommandent une action collective destinée à mettre fin à l'activité des puissances de l'Axe en Amérique, c'est uniquement pour que les nations américaines engagées dans la guerre ne reçoivent pas le coup mortel de la part des représentants des pays totalitaires bénéficiant de l'hospitalité des autres républiques ». Dès la première journée de travail — samedi 17 — les projets de résolutions se multiplient, l'Equateur venant en tête avec 13, et le Mexique en présentant 8, les Etats-Unis 7, la Bolivie 6, le Vénézuéla 6.

Le Mexique, la Colombie et le Vénézuéla conduisaient le mouvement qui tendait à la rupture de toutes relations avec les Etats totalitaires. Les propositions dans ce sens s'appuient principalement sur la résolution de Lima, visant à « rendre effective la solidarité continentale dans le cas d'une menace contre l'intégrité de l'hémisphère » et sur celle de La Havane que nous avons citée.

Ces trois pays estiment qu'il y a eu agression niponne contre les Etats-Unis et que les Républiques américaines, dans une manifestation de solidarité, doivent dès lors, avant toute chose, rompre les relations commerciales, financières et diplomatiques avec l'Allemagne, l'Italie et le Japon. Ils se retrouvent aux côtés des Etats-Unis, de Cuba, la Bolivie et Costa-Rica, pour signer le projet d'appui et d'adhésion aux principes de la Charte de l'Atlantique.

On sait que celle-ci, arrêtée le 14 août 1941 sur le *Potomac*, et rappelant les directives de Wilson, a été renouvelée dans le préambule de la déclaration solennelle signée à Washington, le 1er janvier 1942, par les représentants de 26 Etats : les pays dont les dirigeants se sont réfugiés sous la

protection britannique et que la diplomatie américaine appelle les nations « subordonnées » (Tchécoslovaquie, Norvège, Grèce, Albanie), les petites Républiques de l'Amérique centrale (Guatémala, San Salvador, Nicaragua, Honduras, Costa-Rica, Panama) et des Antilles (Cuba, Haïti, Saint-Domingue), les Dominions (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Union Sud-Africaine), l'Inde, les Etats-Unis, l'Angleterre, la Chine, la Russie.

D'accord sur ce programme, les associés prenaient à Washingon deux engagements : chacun emploiera toutes ses ressources militaires et économiques contre ceux des membres du Pacte tripartite ou de ses adhérents avec lesquels il se trouve en guerre ; chaque gouvernement s'engage à coopérer avec les cosignataires, à ne conclure ni armistice ni paix séparée avec les ennemis. La déclaration reste ouverte à l'adhésion de tous ceux qui donnent déjà ou pourraient être amenés à donner un appui à la lutte contre l'hitlérisme. Et, manifestement, il faut voir là une référence aux Républiques latines dont l'attitude va se préciser à la conférence de Rio.

Rappelons ici la position des Etats participants.

Aux côtés des Etats-Unis et toujours étroitement solidaires avec eux dans cette région qu'on a appelée très justement une Méditerranée américaine, les six Républiques de l'Amérique centrale et les trois Républiques des Antilles se sont déclarées en guerre avec l'une ou l'autre des puissances de l'Axe. Le Brésil, le Mexique, la Bolivie et l'Uruguay n'en sont qu'à la rupture des relations diplomatiques avec Berlin, Rome et Tokio. Les autres nations sud-américaines sont neutres, mais semblent de plus en plus disposées à appuyer le point de vue nord-américain, d'après lequel il s'agit d'obtenir sinon une déclaration conjointe de guerre, du moins une rupture de toutes les relations avec les Etats totalitaires. Cependant l'Argentine, tout en affirmant sa complète solidarité avec les Etats-Unis et sa ferme adhésion aux principes du panaméricanisme, reste ferme sur ses positions. Pays d'immigrations, avec de grandes collectivités étrangères dont le labeur contribue à son développement et à sa prospérité, elle doit tenir

compte de cette situation spéciale, qui lui interdit de s'écarter de sa politique extérieure traditionnelle. Le Chili, de son côté, n'est pas étranger à des préoccupations du même ordre, auxquelles il convient d'ajouter que la situation géographique et l'étendue considérable de ses côtes le rendent particulièrement vulnérable. La garde d'un seul point stratégique — le détroit de Magellan — nécessiterait la mobilisation de toute la flotte chilienne, sans même que la sécurité de cette région s'en trouvât pleinement garantie. Quant à la défense terrestre du Chili, elle est pratiquement inexistante, la structure du pays ne permettant pas d'organisation défensive sur un front de mer aussi vaste. Mais il est évident que les Etats-Unis disposent d'un argument assez fort pour rallier à leurs vues le gouvernement chilien, s'ils acceptent de prendre cette défense à leur compte et même de débarquer un contingent de troupes américaines suffisant pour assurer la garde des mines de cuivre et des gisements de nitrate situés à peu de distance de la côte.

Le 19, de nouveaux projets étaient déposés au cours de la journée, le plus important étant la proposition relative au contrôle des activités « subversives », présentée à la commission de défense du continent. Cette résolution stipule que « les actes d'agression sans caractère militaire, tels que les faits d'espionnage systématique, de sabotage, de propagande subversive, etc... commis sur le continent américain par des ressortissants des nations liées par le pacte tripartite ou leurs alliés, doivent être considérés comme de véritables préliminaires d'agression militaire ». Ce texte prévoit en conséquence diverses mesures de défense telles que renforcement du contrôle de tous les individus et groupements non américains, établissement d'une commission consultative de défense politique, unification dans tous les pays américains des mesures contre les activités subversives, enregistrement et contrôle de tous les étrangers.

Le 20, la sous-commission chargée d'étudier la proposition de rupture des relations diplomatiques avec les puissances de l'Axe nommait un rapporteur favorable au projet : le délégué de la Bolivie.

Le 21, une note officieuse de Berlin rapportait une déclaration des milieux de la Wilhelmstrasse, d'après laquelle l'Allemagne, l'Italie et le Japon auraient fait comprendre aux Etats latins-américains qu'ils n'avaient rien à redouter de la part des puissances de l'Axe, mais qu'ils avaient, au contraire, tout à espérer de l'Europe en raison de leur situation économique et de leurs relations naturelles.

Après de laborieuses négociations en marge de la conférence, par suite des réserves de l'Argentine et du Chili, il apparut que l'accord était virtuellement réalisé sur la résolution tendant à la rupture de toutes les relations avec les pays totalitaires. Le résultat avait été atteint au cours d'une conférence restreinte qui réunissait les chefs des délégations du Brésil, des Etats-Unis, de l'Argentine, du Chili et du Pérou (1). Nous donnons ici le texte de la résolution en quatre articles, d'après le *Journal de Genève* du 26 janvier (2) :

« Article premier. — Les Républiques américaines réaffirment leur détermination de considérer un acte d'agression de la part d'Etats non américains comme un acte d'agression contre toutes les nations américaines, vu qu'une telle action constitue un acte contre la liberté et l'indépendance des Amériques.

« Article 2. — Les Républiques américaines réaffirment leur complète solidarité et leur détermination de collaborer pour la protection mutuelle jusqu'à ce que l'effet de l'agression actuelle contre le continent ait disparu.

« Article 3. — En conséquence, les Républiques américaines déclarent que, dans l'exercice de leurs droits souverains, conformément à leurs institutions constitutionnelles et aux pouvoirs constitutionnels, à condition que ces institutions et ces pouvoirs soient en accord, elles ne peuvent pas maintenir de relations diplomatiques avec le Japon, l'Allemagne et l'Italie, vu que le Japon a attaqué et les autres ont déclaré la guerre à un pays du continent.

« Article 4. — Les Républiques américaines déclarent qu'avant qu'elles rétablissent des relations diplomatiques avec l'Axe, elles se consulteront afin que leur décision soit collective et unanime. »

---

(1) La présence de ce dernier tenait à ce que son litige avec l'Equateur avait été aussi examiné.

(1) René Payot : *Arrêt à Rio de Janeiro.*

Sans doute, ce texte ne répondait-il pas pleinement aux désirs et intentions des Etats-Unis et de la plupart des Républiques, puisqu'il n'entraînait pas l'engagement unanime et immédiat et, si l'on peut dire, la décision automatique des nations du continent américain, chaque Etat, au contraire, gardant la liberté de rendre la décision exécutoire quand il estimerait les circonstances favorables du point de vue des intérêts nationaux qui lui sont propres (1). Mais du moins cette décision elle-même était-elle prise à l'unanimité. La conférence put alors considérer que le problème essentiel posé devant elle était pratiquement résolu par le compromis entre la thèse des partisans de la rupture collective immédiate et celle de l'Argentine et du Chili au sujet du maintien de la non-belligérance.

La question de la répression des menées subversives passait dès lors au premier plan. Neuf propositions importantes avaient été formulées à ce sujet, dont une, émanant des Etats-Unis, visait non seulement les pays adhérant au pacte tripartite, mais aussi ceux des nations « subordonnées ». Le programme suggère entre autres mesures : présentation périodique devant les autorités de la police, détention éventuelle, interdiction d'utiliser des avions, les postes émetteurs de radio et tous moyens de propagande, restrictions ou changements de résidence si celle-ci est considérée comme incompatible avec la sécurité nationale, restriction des naturalisations, contrôle de toute communication avec les Etats « subordonnés » ou en communication avec les Etats totalitaires...

La phase critique s'ouvrit le jeudi 22. Quelques minutes avant la séance plénière fixée à quatre heures, on apprenait que MM. Summer Welles, Aranha, Guinazu et Rossetti étaient réunis en petit comité dans le cabinet du président de la conférence où se déroulait un entretien consécutif à la communication du délégué de l'Argentine venant de faire connaître qu'il ne pouvait pas retenir le texte dont la rédaction

(1) Le Chili, par exemple, indépendamment des conditions d'ordre militaire que nous avons indiquées, avait fait valoir qu'à la veille de l'élection présidentielle il ne pouvait pas assumer d'obligations liant la prochaine législature.

ne concordait pas entièrement avec sa position. D'autre part, le Chili revenait sur son adhésion, évoquant de sérieuses difficultés d'ordre intérieur. Il faut, selon toute vraisemblance, voir ici l'intervention des deux gouvernements auprès de leurs délégués. Aussi bien, les préoccupations du Chili se manifestèrent dans la suggestion de ce pays, à laquelle la commission politique de la conférence donna son assentiment le 27, et qui se rapportait à la réunion immédiate de la conférence des chefs d'Etat-Major de toutes les nations américaines à Washington.

Finalement, la commission politique. après avoir entendu différents rapporteurs, adoptait à l'unanimité la plupart des grands projets, en particulier celui qui concerne la répression des menées subversives et comporte de nombreuses recommandations et résolutions s'inspirant des projets des Etats-Unis et de l'Urugay. Le projet a été adopté en séance plénière, sans débat, ainsi que celui qui concerne la rupture des relations économiques avec les puissances de l'Axe.

Le 24, au soir, le Pérou effectuait cette rupture, et le 25, au cours de la séance plénière, le représentant de l'Uruguay faisait connaître que son gouvernement venait de prendre la même mesure.

Dès le 26, la Conférence avait pratiquement terminé ses travaux. Au cours d'une séance de nuit, elle approuvait une série de projets et de recommandations concernant la solidarité continentale et les problèmes de l'après-guerre. Six projets seulement restaient à mettre au point. Ils furent soumis à une commission spéciale de cinq membres : Etats-Unis, Brésil, Argentine, Chili, Colombie. Il s'agissait notamment de l'organisation du comité permanent interaméricain de défense de l'hémisphère, à Washington ; d'une adresse de sympathie aux nations occupées, et d'un projet tendant à faire considérer comme non-belligérant tout pays en guerre contre les puissances tripartites, ce qui aurait pour effet d'étendre le bénéfice de la non-belligérance à l'U. R. S. S., et surtout du projet d'adhésion de principe à la Charte de l'Atlantique.

L'Argentine et le Chili, en effet, estiment que cette Charte

dépasse le cadre américain et que par suite ils pouvaient sans rompre la solidarité américaine, se prononcer contre elle. Le Brésil lui-même faisait des réserves tandis que le Mexique et la Colombie demandaient le vote immédiat de cette adhésion. Le président Aranha aurait suspendu la discussion, ajournant ainsi le vote.

A la suite d'une intervention de M. Rossetti, ministre des Affaires étrangères du Chili, soulignant l'urgence de la protection, notamment, de son pays, la commission, amendant le projet initial, a décidé de réunir le plus rapidement possible à Washington les délégués des états-majors de toutes les nations américaines pour organiser un Comité permanent de défense.

Le 27, la clôture de la Conférence était ajournée au lendemain. En même temps on annonçait, à Washington, qu'un accord de principe était intervenu entre l'Equateur et le Pérou pour régler leur différend, cet accord, d'un caractère provisoire, n'ayant été accepté par les deux pays que pour la durée de la guerre et en tant que contribution de chacun d'eux à la solidarité américaine.

Le 28, la Déclaration finale de la Conférence était signée au cours de la séance de clôture à laquelle le délégué de l'Equateur, ministre des Affaires étrangères, pour marquer son mécontentement de la solution intervenue avec le Pérou, n'insistait pas. Il avait fallu, pour obtenir les signatures de l'Argentine et du Chili, transformer la *Déclaration* commune en simple *recommandation*, et modifier le texte d'un des quatre articles (article 3), de manière à souligner l'absolue souveraineté de chaque pays dans la décision qu'il aurait à prendre au sujet de la rupture des relations diplomatiques avec l'Axe et qu'il ne prendra qu'à son heure, « suivant les méthodes établies par ses lois propres, compte tenu de sa position et des conditions où il se trouve ».

La solidarité, acceptée en principe, n'exclut pas, en fait, l'indépendance.

III. — La Société des Nations américaines.

Si insuffisantes que soient encore les indications précises et sûres dont nous disposons sur la marche de la Conférence et sa Déclaration finale -- les 72 pages dactylographiées, contenant quarante résolutions et recommandations ainsi qu'un certain nombre de réserves, notamment celles de l'Argentine et du Chili — il est possible d'apercevoir l'orientation générale des discussions et le sens du résultat final. Celui-ci témoigne d'un incontestable progrès dans le développement de l'unité continentale des Amériques. C'est le seul point de vue auquel nous ayons à nous placer ici.

D'une part, la majorité des vingt et un Etats qui participèrent à la Conférence n'en ont pas attendu la fin pour mettre à exécution les décisions prises ou simplement recommandées. Depuis, les autres ont suivi, sauf l'Argentine et le Chili. Il faut toutefois remarquer que, pour ne pas sortir du cadre américain, les pays de l'Amérique du Sud se sont réservé leur liberté d'action à l'égard des alliés des Etats-Unis. Mais ils ont accepté à l'unanimité la recommandation proposant aux nations sud-américaines de considérer, à titre individuel, si tel est leur désir, les alliés des Etats-Unis comme puissances non belligérantes. Enfin et surtout, ils ont décidé la création d'un Comité permanent de défense commune à Washington.

Dans l'ordre économique, d'autre part, les décisions de la Conférence, autant que nous les connaissions, semblent renforcer les économies nationales et élargir le marché continental, grâce à la coopération financière et à l'assistance des Etats-Unis. Le maintien de l'étalon-or comme base monétaire et la possibilité d'une stabilisation de tous les changes américains furent posés comme des fins à la fois désirables et réalisables. Enfin les diverses mesures adoptées sont présentées comme tendant à améliorer le niveau de vie des peuples de l'Amérique latine et à ouvrir de nouveaux marchés à leur production industrielle. On peut voir là autant d'affirmations d'américanisme.

Et il se forme bien, en effet, dans l'hémisphère occidental, un esprit commun qui serait l'expression de son unité. Ni cet esprit n'est encore tout à fait formé, ni cette unité tout à fait atteinte. Mais l'Amérique est encore la seule des cinq parties du monde où l'un et l'autre se dessinent. Depuis un peu plus de cinquante ans — puisque la première conférence panaméricaine, celle de Washington, est de l'hiver 1889-90 — les Etats-Unis ont travaillé avec autant de patience que de persévérance, et depuis quelques années avec beaucoup de prudence et de tact, à organiser leur continent. Les circonstances, qui ne leur avaient pas toujours été aussi favorables, viennent maintenant à leur aide. Alors qu'il fut un temps où leur action s'appelait *contrôle* ou *occupation*, ils ne parlent plus aujourd'hui que de danger commun et de défense commune, de solidarité dans le respect des souverainetés nationales, de politique de bon voisinage. Comment s'étonnerait-on qu'il leur fût plus facile de se faire écouter ?

Mais ne croyons pas qu'ils se fassent des illusions sur la possibilité d'un accord unanime. Il n'y a pas de décision, si grave soit-elle et si incontestablement *vital* qu'en soit le caractère, qui réalise dans une même nation, l'unanimité absolue. Comment se réaliserait-elle entre vingt et une nations que séparent — malgré tout ce qui les unit — des différences de race, d'intérêt, de situation gréographique ? Ce qui est surprenant, c'est que l'accord en soit venu où il en est. Sans doute, l'Argentine et le Chili ont maintenu leurs réserves et il a fallu modifier en ce sens, nous venons de le voir, le texte proposé. Il reste aussi qu'un grave différend de frontière laisse subsister une cause de divisions et peut-être de conflits entre deux Etats et qu'il ouvre ainsi une brèche dans la solidarité des nations américaines. Rien ne saurait toutefois empêcher cette solidarité, qui s'est progressivement affirmée, de se maintenir et même de se resserrer parce qu'elle est inscrite dans la nature des choses.

Nous pouvons apercevoir alors que si la Société des Nations a échoué parce qu'elle procédait d'un dessein trop vaste et s'était assigné un objet trop mal défini, les Etats-Unis,

qui avaient refusé d'en faire partie, ont réussi à réaliser dès maintenant une Société des Nations américaines à laquelle les circonstances et les événements permettent d'évoluer, d'une manière de plus en plus nette et de plus en plus sûre, dans le sens de la solidarité continentale. Le panaméricanisme, après avoir été une simple tendance, devient une réalité.

La Conférence de Rio, en le faisant passer dans les actes, apparaît comme une étape de cette transformation.

Firmin Roz.
de l'Institut.

RÉFLEXIONS SUR L'IDÉE DE DIEU

Est-ce Moïse qui a raison, est-ce Xénophane ? Dieu a-t-il fait l'homme à son image, ou n'est-ce pas l'homme qui fait Dieu à la sienne ?

Toutes les apparences sont pour Xénophane, — et c'est néanmoins Moïse qui dit vrai. Toute représentation divine est anthropomorphique, — mais il y a dans l'homme même quelque chose qui échappe à toute représentation, et qui lui fait connaître Dieu en vérité. L'homme, commenteront les Pères, est à l'image du Dieu incompréhensible par le fond incompréhensible de lui-même.

Seulement, une telle connaissance de Dieu n'est pas pure acquisition humaine. Elle est antérieure à toute opération intellectuelle, à toute initiative de la part de l'homme. D'elle surtout il est vrai de dire : *Auctor nobis de Deo Deus est.* En son principe, avant d'être acquise et pour être acquise, la connaissance de Dieu ne peut être que donnée de Dieu.

Dieu se révèle incessamment à l'homme, en imprimant incessamment en lui son image : et c'est cette opération divine incessante qui constitue l'homme.

O homme, comprends enfin ta grandeur, connais-toi en reconnaissant ton Dieu, contemple sa Face en te recueillant en toi-même.

*

Les théories sur l'origine de l'idée de Dieu sont nombreuses. La plupart n'expliquent rien, ou font évanouir cela même qu'elles veulent expliquer.

L'homme, dit-on par exemple, a divinisé le ciel. Soit. Mais où a-t-il pris l'idée du divin, pour l'appliquer au ciel ?

Tous ceux qui veulent qu'il y ait à l'idée de Dieu une genèse proprement dite, — que cette genèse soit conçue comme idéologique ou sentimentale, comme émotionnelle ou rationnelle, comme individuelle ou sociale, et qu'elle soit déclarée illusoire ou fondée, — nient implicitement cette idée, en la ramenant à autre chose.

L'idée de Dieu dans l'homme, si elle est réelle, n'a point de cause génératrice. Son éclosion dans la conscience peut bien être déterminée par telle ou telle occasion, provoquée par tel ou tel signe. Tel phénomène particulier, telle situation peut être spécialement apte à donner à l'esprit le choc avertisseur, à l'éveiller. Il est donc possible de définir certaines conditions ou certains processus de découverte de Dieu, et c'est ici que les travaux des historiens, des ethnologues et des psychologues abondent en remarques utiles. Mais Dieu s'impose par lui-même, parce qu'Il est présent dans l'homme.

Il y a des voies, des voies sans nombre pour aller à Dieu. Il y a aussi des voies diverses, des voies sûres, pour affermir l'intelligence en son affirmation de Dieu. Il n'y a pas à proprement parler de « genèse » de l'idée de Dieu.

*

Un grand débat s'est ouvert, pour savoir si l'affirmation de Dieu relevait de la « pensée logique » ou de la « pensée mythique », c'est-à-dire, pensait-on, de la raison ou de l'imagination ; c'est-à-dire aussi, pensait-on souvent, de la vérité ou de l'illusion. Mais peut-être n'a-t-on pas toujours assez pris garde à ce fait que la logique, elle aussi, a ses illusions, qu'elle est tentée d'extrapoler dans les domaines de l'imaginaire, ou qu'elle pourrait au contraire être trop raisonnable pour trouver en vérité Celui qui est au-dessus de la raison. En réalité, l'affirmation de Dieu — qui est beaucoup plus qu'une affirmation — relève de la plus profonde opération de la pensée, qui n'est en elle-même ni « mythique » ni « logique », bien qu'elle emprunte normalement les voies de la logique et qu'elle utilise aussi les forces imaginatives, en sorte que ses constructions spontanées montrent une structure

analogue à celle des mythes. On l'appellerait mieux « symbolique », ou, du vieux mot aimé des Pères, « anagogique ».

*

Instinct mythique ? Instinct logique ? Le premier ne donnerait qu'une divinité illusoire. Le second, à lui seul, ne donne qu'un Dieu profane. L'un et l'autre cependant collaborent, dans une synergie mystérieuse, sous la direction d'un instinct divin.

*

L'univers, à travers lequel Dieu se révèle, n'est pas seulement son ouvrage : il est sa créature. Il n'est pas seulement une chose que Dieu, dans sa puissance, a faite de rien : il est un être qui n'est et qui ne vit que de la vie et de l'être qu'il emprunte incessamment à son Auteur. Ou plutôt — car les métaphores classiques de l'emprunt et de la source sont trop faibles — l'univers ne vit et n'est qu'en Dieu. *In eo vivimus et sumus.*

Ce monde est donc comme l'envers à travers lequel doit se deviner l'endroit de l'Etre et de la Vie divine. Il est le symbole, ou le signe de Dieu. Non un signe artificiel ou choisi comme après coup, mais un symbole naturel et nécessaire, un signe dont on ne peut ni se passer, ni jamais s'affranchir. Dieu transparaît partout, quoiqu'obscurément, à travers lui. Tout est ruisselant de l'unique Présence. Si le regard de notre esprit s'arrête à l'écorce du monde, la faute en est à quelque maladie de notre regard. *Invisibilia Dei per ea quae facta sunt intellecta conspiciuntur.* « O Toi qui parais à travers toute structure et toute forme, sans y adhérer ni t'y mêler ! ».

Il s'ensuit d'abord que la connaissance de Dieu par le moyen du monde est elle-même, en un sens, une révélation. Ce n'est pas mon esprit qui, du monde, s'élève jusqu'à Dieu : c'est Dieu qui, par le monde, descend jusqu'à mon esprit. Car, tandis que la preuve est fabriquée par moi, le signe, qui précède la preuve, qui la met en branle et qui toujours la déborde, m'est fait par un autre. Dieu me fait signe : j'y dois être attentif, mais l'initiative ne vient pas de moi.

En outre, quoique médiate, une telle connaissance est néanmoins, à sa façon, directe. *Contuitio*, peut-on dire en empruntant un vocable à saint Augustin. Dieu m'investit en quelque sorte par ses signes, et je le perçois dans sa création, -- en attendant de voir sa création en Lui. Connaissance toute concrète, parce qu'elle est celle d'une *présence* ; tandis que le raisonnement seul ne me donnerait qu'une connaissance indirecte, donc abstraite : un concept, d'ailleurs toujours critiquable, tenant la place d'un être absent. Bien plus, si vraiment je n'avais en moi que ce concept — mais dans le concept même il y a toujours plus que le concept —, ma connaissance serait *vaine*, et puisque toute représentation de Dieu est totalement déficiente, je n'échapperais pas à l'agnosticisme. Au lieu que Dieu se dérobe dans sa présence même. Toute créature le révèle en criant qu'elle n'est pas Lui : c'est le *mystère*, qui, en son obscurité, ne cesse d'être une *plénitude*.

*

De même que nous ne pouvons saisir Dieu dans aucun de nos concepts, ainsi nous ne pouvons enfermer dans une formule ou dans un argument quelconque, en tant que cet argument lui-même est formulé, l'opération de l'esprit qui, réellement, nous conduit à Lui.

Car, de même que l'Etre est au-dessus de tout concept, ainsi l'esprit, dans sa vie palpitante et secrète, est au-dessus de tout processus logique analysable.

Encore ce langage reste-t-il tout à fait inadéquat. En effet, Celui que nous nommons l'Etre, et que d'autres n'ont pas craint de nommer le Néant en se corrigeant aussitôt, n'est nullement exprimé par notre pauvre concept d'être. Quant à l' « opération de l'esprit » qui nous conduit à Lui, elle n'est nullement, au sens propre du terme, une opération : bien plutôt est-elle une réception, une ouverture substantielle, un accueil ; une passivité d'abord, et seulement d'une façon dérivée une activité. S'il y a connaissance de Dieu, ce ne peut être en fin de compte que par révélation de Dieu.

« Il faut être regardé pour être éclairé ». (Victor Poucel).

*

S'il n'y avait une « idée » de Dieu préalable à tous nos concepts, toutes les purifications auxquelles nous ne cessons de soumettre ceux-ci ne serviraient de rien, — sinon à tout nier pour aboutir au néant. Après la phase de négation, parler d'une phase d' « éminence » serait alors plaisanterie. Car la phase de négation, consciencieusement traversée, n'aurait rien laissé subsister dans l'esprit.

De même, s'il n'y avait aucune « idée » de Dieu antérieure à tous les raisonnements par lesquels nous cherchons à lui constituer une assise logique, la critique que nous devons nécessairement faire ensuite de ces raisonnements aboutirait à renier toute affirmation de Dieu.

Mais la double activité de l'esprit n'est point ce travail de Pénélope. C'est que, préalable à tous nos concepts, quoique objectivement insaisissable en dehors d'eux, et antérieure à tous nos raisonnements, quoique logiquement injustifiable sans eux, inspiratrice des uns et des autres, l' « idée » de Dieu est en nous dès l'origine. N'allons cependant pas imaginer quelque idée particulière, objective, en laquelle Dieu serait contemplé. Ce n'est pas un produit de l'intelligence. C'est une réalité : l'être même de l'âme, image spirituelle de la Divinité, « eikôn ».

*

Les uns pensent que le Dieu unique est un produit de l'*évolution* religieuse. D'abord éparpillé dans une poussière d'êtres sacrés, peu à peu le divin s'organise, se hiérarchise, se concentre enfin et s'exhausse dans une divinité suprême, dont les autres puissances créées par l'imagination mythique ne sont plus désormais que les servantes. Alors il peut à loisir s'épurer, se spiritualiser, se raffiner, — peut-être jusqu'à s'évanouir.

D'autres pensent au contraire que ce Dieu unique est posé d'un coup, par une *révolution* religieuse. Il s'affirme d'emblée, en s'opposant. C'est un dieu particulier, qui repousse les autres dieux. C'est une certaine conception du

divin qui surgit dans son exclusivisme, à l'encontre des conceptions préalablement vécues, dont l'homme s'est dégoûté, dont il a reconnu le vide ou dont il n'a plus perçu la valeur.

L'une et l'autre thèse repose sur une série d'observations exactes, et il est nécessaire de faire à chacune des deux sa part, — encore qu'il y ait beaucoup plus de vérité historique dans la seconde que dans la première, si l'on a plus égard au Dieu vivant de la religion qu'au Principe suprême de la philosophie. Le Dieu de la Bible a un nom propre : c'est Iahvé, et il s'affirme en son unicité par la voix des prophètes, qui se moquent des dieux fabriqués de main d'homme. Le Dieu de l'Evangile n'est pas moins personnel : c'est le Père céleste, et pour les chrétiens les dieux du paganisme, s'ils ont quelque existence, ne peuvent être que des démons. Cependant, il est vrai qu'à la phase d'intransigeance, au cours de laquelle s'établit la monolâtrie ou le monothéisme, ne tarde pas à succéder une phase d'enveloppement, au cours de laquelle le Dieu vainqueur rallie à son profit tout ce qui s'était égaré ailleurs de pensée ou d'adoration véritable. A l'opposition succède l'absorption, en sorte que les deux thèses apparaissent moins contradictoires que complémentaires.

Ni l'une ni l'autre ne va pourtant au fond des choses. Ni l'une ni l'autre ne remonte à la source. En réalité, l'idée du Dieu unique et transcendant, en son apparition concrète, n'est le fruit d'aucune dialectique historique, révolutionnaire ni évolutive. Elle n'est obtenue ni par synthèse, comme si elle venait répondre au besoin d'abord senti d'unifier le divin épars, ni par antithèse, comme si l'homme avait d'abord pris conscience de la vanité de ses anciens dieux. Nul processus d'intégration ni de contraste ne l'explique. Ce qu'on prend pour cause est en réalité effet. L'idée du Dieu unique surgit d'elle-même au sein de la conscience, et elle s'impose à l'esprit par elle-même. Ou plutôt, c'est Dieu lui-même qui, se révélant, fait évanouir les idoles, ou oblige celui qu'Il visite à les arracher de son cœur : *Reverberasti infirmitatem aspectus mei radians in me vehementer, et contremui amore et*

horrore (saint Augustin). Ce qui est premier, c'est cette « radiation », c'est la lumière et l'amour qui s'en dégagent ; alors, par un phénomène de « réverbération », se découvre en tout son jour l'infirmité des conceptions humaines, et l'homme que Dieu a touché conçoit de l'horreur pour les fantômes qu'il avait engendrés. A l'origine il y a donc un contact, il y a une aperception directe, quel que soit le nom que, selon les cas, on lui donne : vue, audition ou foi. L'antithèse est seconde, et la synthèse, dans la mesure où l'on en peut parler, vient en dernier lieu.

Seul compte, au vrai, le premier temps. C'est Abraham, entendant l'appel qui l'arrache au pays et au culte ancestral ; c'est Moïse recevant la Loi au Sinaï ; c'est Isaïe, contemplant la majesté de Iahvé dans le Temple. C'est Jésus, tressaillant dans l'Esprit et conversant avec son Père. — Toute dialectique suppose altérité et négation. Dans toute dialectique, quel qu'en soit le ressort, un terme est engendré par l'autre. L'âme de toute dialectique est une nécessité aveugle. Le monothéisme religieux, celui-là même que nous devons à Israël et au Christ — ou les analogues qu'on en observe ailleurs — s'allume directement au Foyer divin. Avant même d'être une croyance, à plus forte raison avant de devenir une tradition ou une idée, il fut une vocation, et il le demeure toujours, là où il conserve sa vigueur authentique. Dans sa formation, nulle trace de « ressentiment » au sens nietzschéen. Abraham n'accéda point au vrai Dieu par dégoût des dieux de ses pères, il dut au contraire lutter en lui-même pour les abandonner, et sa foi dut être une victoire. Jésus ne prêche point la vanité de ce monde et des dieux qui le canonisent parce qu'ils sont faits mythiquement de sa substance : Il annonce le Royaume des cieux où respire déjà son âme, et Il montre l'amour du Père Céleste à travers sa propre personne. En ce sens aussi se vérifie la profonde parole de l'Apôtre : *Il n'y a que oui en Lui.*

*

Pauvres esprits, qui se sont un jour mis en tête que « l'angoisse métaphysique a fait son temps » ! Nous sommes,

proclament-ils, des obsédés guéris. « L'obsession de Dieu. l'obsession de l'être et du néant, la brûlure de l'inconnu en plein cœur du connu, *l'autre* qui nous poursuivait en nous-mêmes, cette folie est finie ». Pauvres mutilés, qui se croient délivrés ! Ils célèbrent comme « une immense victoire » la plus triste abdication. Mais qu'ils se hâtent d'achever leur chant de triomphe ! Même en eux la mutilation n'est point complète, et ils ne savent pas que l'abdication est impossible à l'homme. Voici qu'un brusque réveil remet tout en question. Une étincelle soudain ranime le foyer que l'on croyait éteint. L'âme re-surgit en celui qui l'avait tuée. Alors, s'apercevant avec effroi qu'il la porte en lui

« Non pas comme une vache pleine qui rumine sur ses pieds,
Mais comme une jument vierge, la bouche embrasée du sel qu'elle a pris dans la main de son maître,
Comment saurait-il la serrer et la contraindre, la grande chose terrible qui se dresse et qui crie, dans l'étroite écurie de sa volonté personnelle,
Alors que par les fentes de la porte avec le vent de l'aube arrive l'odeur de l'herbage ? »

(Claudel, *La Ville.*)

*

La pensée n'étreindra jamais l'Etre, mais dès ses premiers pas elle le touche. Elle ne marcherait pas, si elle n'était déja arrivée.

*

On aura beau faire aux diverses preuves de l'existence de Dieu toutes les objections possibles, jamais la critique ne mordra sur le principe qu'elles ont toutes en commun. Au contraire, ce principe se dégagera d'autant plus impérieux, qu'auront été plus secoués tous les éléments avec lesquels sont agencées les preuves. C'est qu'il n'est pas un principe particulier, que l'esprit pourrait passer à son crible pour en fixer les limites ou même pour le rejeter hors de lui. Il n'est pas un chemin que l'esprit pourrait se décourager de suivre, craignant de s'être mal engagé. Il se confond avec lui. *L'esprit lui-même est un chemin qui marche.*

*

Causa essendi, ratio intelligendi, ordo vivendi. Il faut à toute pensée, comme à tout être et à tout acte, un principe et un terme. L'esprit ne s'est pas mis tout seul en branle, et son mouvement suppose une direction, c'est-à-dire un point fixe. La gratuité pure est un autre nom de l'absurde. On ne peut faire l'économie de Dieu.

*

Dieu n'est pas seulement au principe et au terme : il est au cœur de toute chose. Sans cette Présence de l'Absolu au sein du relatif, de l'Eternel au sein du mouvant, tout retomberait en poussière.

*

En fait de preuve de Dieu, l'exposé le plus classique et le plus simple est aussi toujours, au fond, le meilleur. Il constitue, pour ainsi dire, le schème permanent qui subsiste à travers toutes les variations de surface qu'y introduit chaque âge, chaque école, chaque penseur. Il nourrit encore l'élan de ceux qui s'imaginent s'en passer. Mouvement, contingence, exemplarité, causalité, devoir-être : catégories éternelles, points de départ toujours offerts, aussi présents toujours, aussi actuels que l'homme et que sa pensée. Sans doute, la preuve spontanée qui en surgit a-t-elle besoin, pour s'imposer dans toute sa force à la pensée réfléchie, d'être indéfiniment commentée, et ce commentaire, qui ne va pas sans une partie critique, est lui-même toujours changeant. Mais une telle nécessité ne semblerait étrange qu'à celui qui n'aurait jamais songé à ce qu'offre d'unique en tout le cas de Dieu. Comme Dieu lui-même en son éternité domine le flux incessant de la création, ainsi l'idée de Dieu domine les fluctuations de la vie intellectuelle, s'imposant toujours, à travers ces fluctuations mêmes, avec la même force invincible à l'esprit.

*

Dieu n'est point réellement pensé sans un *sursum* que toute preuve est impuissante à susciter. Aussi importe-t-il

beaucoup moins de prouver Dieu à l'incrédule que de le lui faire entrevoir. L'apologétique est au témoignage ce que le sermon est à l'exemple.

*

« La Vérité, dit magnifiquement Malebranche, est éloignée, elle n'est pas sensible, ce n'est pas un bien qu'on se sente pressé d'aimer... L'application de l'esprit est donc nécessaire » pour y adhérer. — « Mais, ajoute-t-il après saint Augustin, un homme qu'on tire de tous côtés, qu'on blesse de toutes parts, qu'on repousse lorsqu'il avance, qu'on traîne lorsqu'il recule, qu'on gâte ou qu'on maltraite incessamment, peut-il s'appliquer ? ». Or telle est la condition de l'esprit dans la chair. Toute la « machine » dont s'entoure, et se protège, et se raffermit la croyance en Dieu, n'est que pour permettre ou pour suppléer en quelque mesure cette nécessaire « application ». Tâche elle-même bien nécessaire, car « les préjugés reviennent toujours à la charge, et nous chassent de nos conquêtes, si par notre vigilance et de bons retranchements nous ne savons nous y maintenir ». Par ces bons retranchements, la pensée n'est pas asservie, mais libérée.

*

C'est l'effet d'une clairvoyance encore aveugle, que de repousser Dieu à cause de ses déformations humaines ou de rejeter la religion pour l'abus qu'en font les hommes. Comme elle a commencé par elle-même, la religion doit incessamment se purifier elle-même. Au reste, sous une forme ou sous une autre, l'homme en revient toujours à l'adoration : en même temps que son devoir essentiel, celle-ci est le besoin le plus profond de son être. Dieu est le pôle qui ne cesse d'attirer l'homme, et ceux mêmes qui croient le nier, malgré qu'ils en aient, lui rendent encore témoignage.

L'idée de Dieu est indéracinable, parce qu'elle est en son fond la Présence même de Dieu à l'homme. L'athée n'est pas celui qui aurait réussi à s'en débarrasser. C'est seulement l'idolâtre qui, comme disait Origène, « rapporte à n'importe quoi plutôt qu'à Dieu son indestructible notion de Dieu ».

*

Toujours menacée et comme prête à mourir, l'idée de Dieu en nous est toujours renaissante. Tout la ruine, semble-t-il, et cela même qui d'abord semblait la ruiner, l'alimente à nouveau et la fait resurgir. L'homme n'aura jamais fini de se débattre avec Dieu. La lutte mystérieuse de Jacob avec l'Ange dure toute la nuit, — toute la nuit de notre sombre histoire.

*

« Une chose expliquée cesse de nous intéresser ». Aussi Dieu seul nous intéressera-t-il éternellement, — et toute chose en Dieu, par l'infinitude qu'elle acquiert en Lui.

*

Nulle perspicacité critique ne prévaudra jamais sur la clairvoyance d'un cœur pur.

Deux fois heureux les cœurs purs : car ils verront Dieu, et par eux Dieu se fera voir.

Henri de LUBAC.

GIUSEPPE MOTTA

Un artisan de la grandeur suisse

Serait-il paradoxal de parler de la grandeur du petit pays suisse ? Nous ne le pensons pas. Il s'agit d'abord de la grandeur morale de celle qu'on a heureusement appelée « la sœur de charité de l'Europe ». De cette grandeur témoigneraient avec émotion nos anciens internés, nos 5.000 enfants revenus de là-bas avec des yeux brillants et des joues éclatantes, les millions de prisonniers et de familles que la Croix-Rouge de Genève a rapprochés par-dessus les frontières et les nuages.

Il s'agit aussi de grandeur politique. La Suisse vient de fêter le 650e anniversaire de son unification sur la célèbre prairie du Rütli, chantée par Schiller. Rester si longtemps fidèle à soi-même, à ses institutions essentielles, à son esprit, cimenter et garder pendant de si longs siècles l'union cordiale du pays, malgré la diversité des langues, des cultures, des religions et l'existence de 21 cantons ayant tous leur originalité et leurs traditions locales, c'est un signe éclatant de patriotisme, d'abnégation, de maturité, bref d'une grandeur dont peu de pays donnent l'exemple.

Grandeur internationale aussi, qu'un fait récent a mis en relief. Le Japon, l'Italie, l'Allemagne et l'Amérique ont demandé simultanément à la Suisse de représenter leurs intérêts auprès des nations ennemies. C'est une marque singulière, précieuse et rassurante, d'estime et de confiance.

Or, de cette triple grandeur, fruit d'une longue patience et d'une longue fidélité, un homme a été cependant un artisan privilégié, Giuseppe Motta, mort au début de cette guerre. Peu d'hommes aussi bien que lui ont incarné les qualités natives de son pays et donné autant que lui du lustre à sa pa-

trie dans le monde entier. Parler de lui ici, c'est donc à la fois faire connaître et aimer une nation à laquelle nous sommes obligés et lui faire plaisir. C'est le double but visé par ces pages (1).

*

La culture personnelle, le caractère et la vie privée de G. Motta l'habilitèrent singulièrement pour le rôle éclatant que la Providence lui confia.

Tout Suisse authentique et d'élite est un mélange savoureux, pas toujours fondu harmonieusement, de particularisme et d'universalisme. Il est enraciné dans son canton natal, dont il aime les coutumes, le patois et les nuances de fromage et, d'autre part, il s'est assimilé par sa connaissance intime du français, de l'allemand, de l'italien, le meilleur des trois civilisations qui entourent son pays.

Giuseppe Motta n'a pas fait exception à cette règle. Il est né à Airolo, au pied du Saint-Gothard, dans le Tessin, un petit canton de langue italienne. Toute sa vie il aimera passionnément sa petite patrie, dont les habitants, fiers de lui, orchestreront bruyamment ses petits et ses grands succès politiques. G. Motta parlera toujours avec prédilection la langue de son auteur favori Manzoni. Mais dès son enfance son horizon s'élargit et sa culture s'universalise. Dans la maison paternelle, un hôtel important abritant aussi une grosse entreprise de transport que la percée du Gothard compromettra gravement, il voit passer « des rois, des princes, des prélats, des hommes politiques, des étrangers de toutes les parties du monde ».

Au collège d'Ascona, où il commence ses études secondaires, il apprend le français et l'allemand. Après les repas « il se plongeait aussitôt dans la lecture de revues françaises, allemandes et italiennes ». Ce ne fut qu'un début. Pendant

---

(1) Deux biographies de Motta viennent de paraître ; la première, en français, éditée à Lausanne, a pour auteur M. Aymon de Mestral ; la seconde, en allemand, de G. von Salis, a paru à Zurich. Celle-ci est plus austère, plus technique, plus approfondie au point de vue historique et politique. Celle-là est plus brillante, plus rapide, plus humaine. Il faut consulter aussi les discours de l'homme d'Etat, publiés en trois volumes, à Bellinzone, de son vivant, sous le titre : *Testimonia Temporum*.

trois ans, le jeune et avide étudiant se perfectionnera dans notre langue à Fribourg, cette vieille ville d'esprit et de cœur si française et si catholique. Au collège St-Michel, qui possède le tombeau de saint Pierre Canisius, lisant en 1888 un travail littéraire composé par lui, « il étonna tout le monde par la facilité avec laquelle il maniait la langue française ».

Il acquit la même maîtrise dans la langue allemande grâce à un long séjour à Munich, puis à Heidelberg, où il acheva ses études de droit par un brillant doctorat. Il est vrai que ses deux grand'mères venaient de la Suisse alémanique et l'avaient introduit dans un dialecte que les vrais autochtones considèrent comme leur langue nationale, mais dont la rudesse incroyable vous fait l'effet d'un véritable « tord-boyau », quand vous y goûtez pour la première fois.

Dans les discours publiés par Motta, il y a des morceaux écrits dans ces trois grandes langues. Ils témoignent du sens patriotique et tessinois très pur de leur auteur, mais aussi d'une belle familiarité avec la langue, la littérature, l'âme et le génie des trois peuples voisins du sien. L'esprit du futur diplomate a été grandement assoupli, élargi, enrichi par cette culture. Le style écrit et parlé de G. Motta joint à la santé, la robustesse, la simplicité spécifiquement suisse, la solidité germanique, la clarté française et la grâce italienne. C'est une réussite remarquable.

Cependant son rayonnement venait plus encore de son caractère et de sa valeur spirituelle. C'était un homme essentiellement sérieux. Un de ses collaborateurs l'a fort bien dit : « Bien qu'il fît un cas extrême des dons de l'intelligence au point de ne surmonter que difficilement une véritable répugnance devant une pauvreté intellectuelle trop accusée, les esprits cyniques et brillants, dont les saillies pouvaient l'amuser, ne lui en imposaient pas. Le fond de la nature de G. Motta, c'était le sérieux, par quoi il faut entendre qu'il prenait la vie très au sérieux. Un sérieux bien éloigné de toute gravité prud'hommesque et qui n'excluait pas des accès de gaîté d'une fraîcheur presque enfantine ».

Ce sérieux de la vie, il entendait pour lui-même et pour les autres qu'il se manifestât en premier lieu par le dévoue-

ment à la communauté, le don de soi, le sacrifice courageux dans la tâche quotidienne. Il a exprimé cette idée dans quelques formules d'une belle plénitude et d'un grand charme : « Les hommes ne sont vraiment grands que par leur capacité de sacrifice et de dévouement... Le chrétien doit remplir sa tâche quotidienne au plus près de sa conscience, comme si de l'accomplissement de cette tâche personnelle dépendait l'ordre même du monde... Le dévouement social commande à l'homme de travailler pour autrui. Il implique l'étude de la société, la connaissance de ses maux et la volonté de les guérir. L'homme social par excellence est le saint, car toute son activité tend à réaliser dans la perfection la loi suprême du Christ, celle de la charité... Les discussions doctrinales sont nécessaires ; il faut savoir gré à ceux qui cherchent à définir les devoirs sociaux de l'Etat ; il faut rendre hommage à ceux qui prêchent la justice sociale dans les livres, dans les journaux et dans les discours. Mais celui qui, dans sa commune, dans sa paroisse, dans son milieu, aide à créer des œuvres de solidarité et de prévoyance, va à la rencontre du besoin, console les cœurs meurtris, celui-là est vraiment l'homme selon l'évangile ».

Ces idées admirables, G. Motta les a vécues pour son compte. Sa carrière politique brillante a été toute de dévouement. Elle ne l'a pas enrichi. Sa situation d'avocat et de notaire à Airolo, troquée contre celle de ministre perpétuel, avait été plus lucrative. Dans la démocratique Suisse, le service national est médiocrement rétribué. G. Motta perdit ses économies dans un krack financier au début de son élévation au pouvoir. Quoique ministre des finances et malgré la simplicité de sa vie, il n'arriva jamais à les reconstituer. Ce détail est significatif. Pour acquérir compétence et autorité dans son domaine, pour s'informer et se documenter, pour présenter et défendre ses positions, il s'imposa toute sa vie un travail écrasant. Il était à cet égard fort différent de son collègue à la S. D. N., M. Briand, à la paresse proverbiale. Très sensible aux réactions de l'opinion, G. Motta n'a jamais flatté le public aux dépens de la vérité et du bien commun.

Il prit plusieurs mesures impopulaires qu'il jugeait nécessaires. Ce même sentiment du devoir le fit rester à son poste après une congestion qui avait compromis gravement sa santé. Il mourut sur la brèche, en pleine bataille.

Cette droiture et ce courage ne relèvent pas de la morale autonome, mais de la morale chrétienne. G. Motta était catholique, non pas de manière agressive, mais simplement, profondément et au grand jour. Sa foi était candide. La « problématique » moderne ne l'a jamais ébranlée ni même atteinte. C'était une foi incarnée, se traduisant en pratiques religieuses fidèles et ferventes à la paroisse de la Trinité à Berne, se traduisant aussi en œuvres de charité et de dévouement pour son Eglise. C'était aussi une foi exprimée publiquement par un homme public. Il nous souvient d'une sorte de prière, dont G. Motta couronna un de ses discours, à Fribourg, en septembre 1935, à l'occasion du Katholikentag : « O Seigneur, Tu as tenu pendant des siècles Ta main sur nous. Tu nous a donné un bien d'une valeur inestimable, notre indépendance. Tu nous a réunis au cours de 644 ans en une grande famille fraternelle communiant dans le même idéal politique. Tu as sauvegardé pendant la guerre mondiale notre paix extérieure... O Dieu de nos pères, continue à veiller sur notre destin, pénètre de Ton esprit nos intentions et nos actes, fais de nous des hommes simples et bons. La croix qui brille sur notre drapeau est une profession de foi et le philosophe vaudois a exprimé l'idée-mère de nos institutions lorsqu'il a dit : « Le christianisme est dans le monde l'immortelle semence de la liberté ».

Pendant la journée où fut prononcée cette péroraison d'une évidente sincérité, nous sentîmes partout parmi ces Suisses la fierté de posséder un Motta. Avec son prestige mondial et son caractère, j'entendais louer surtout sa vie privée. Le Suisse est un familial. Ses communes, ses cantons, la Confédération elle-même sont des familles, où la cordialité, l'hospitalité sont de règle. G. Motta aussi était un grand familial. Ce n'était pas chez lui un genre ou une politique, car il était père heureux de dix enfants, Sigismondo,

Aemilia, Riccardo, Stefania, Paula, Beatrice, Carmela, Christoforo, Matelda et Francesca. Celle qui était la reine de ce foyer, simple et cultivée comme son mari, aimant comme lui la poésie et lui donnant la réplique quand il déclamait des vers, sut avec lui défendre jalousement l'intimité familiale. La politique et les politiciens n'y pénétraient guère. Les dix plantes qui ornaient ce foyer s'y épanouissaient dans le climat sain et pur que gentianes et edelweiss trouvent sur les montagnes helvétiques.

*

Il est temps d'esquisser au moins l'œuvre de cet homme si sympathique. Elle est grande et entièrement politique. On sait que la Suisse est une démocratie à part. Ses cantons sont souverains, ayant un gouvernement, une législation, une assemblée de représentants. Mais, par-dessus les cantons et les liant pour certaines questions d'ordre général ou plutôt fédéral, comme on dit en Suisse, il y a une constitution fédérale, une double chambre fédérale, un gouvernement fédéral de 7 membres ou ministres. Ces derniers sont désignés par l'assemblée fédérale, mais l'usage veut qu'ils restent en place aussi longtemps qu'ils ne démissionnent pas. Ce fait remarquable assure à la politique suisse stabilité, continuité, cohérence. Les 7 ministres, cependant, gouvernent sous le contrôle des chambres, où les partis s'affrontent comme dans toutes les démocraties, mais aussi sous le contrôle direct du peuple qui, outre la désignation des députés, exerce réellement sa souveraineté par un système de referendums, d'initiatives, de plébiscites qui n'a rien d'artificiel.

Dès l'âge de 23 ans, G. Motta fut conseiller cantonal dans le Tessin. Six ans après, il fut envoyé à Berne comme conseiller national et se fit bientôt remarquer à la chambre par la clarté de ses exposés, l'opportunité de ses interventions, l'aménité de ses manières, surtout son goût vif pour la collaboration et la conciliation. En 1911, à quarante ans, il devint conseiller fédéral, c'est-à-dire ministre, et le resta jusqu'à sa mort.

Au début de sa nouvelle carrière, il fut ministre des finances. Comme tel il fut sage et ferme dans des circonstances difficiles comme la grande guerre. Mais son génie était ailleurs. Sa science juridique et son humanisme, au milieu des chiffres, des impôts, des statistiques, étaient un peu dépaysés, en tout cas partiellement inemployés. Il donna toute sa mesure au département politique, comme ministre des affaires étrangères. Cela dura vingt ans, sans interruption, de 1920 à 1940. On ne peut mentionner ici qu'un petit nombre de ses succès.

Un des premiers fut le rétablissement de la nonciature à Berne. Depuis 1873, en plein Kulturkampf, il n'y avait plus de représentant officiel du Vatican auprès du gouvernement fédéral. La constitution promulguée en 1874, encore en vigueur aujourd'hui, contient plusieurs paragraphes qui ne font pas plaisir aux catholiques. Néanmoins la paix religieuse est allée en s'améliorant et, malgré l'antiromanisme et l'antijésuitisme un peu primitifs de certains cantons et de certaines personnalités protestantes, les catholiques, confiants en leur vitalité, cherchaient à ménager plutôt qu'à provoquer la susceptibilité de leurs concitoyens évangéliques. Se développant avec un rythme supérieur, représentant déjà les 2/5 de la population, ils savaient qu'ils auraient un jour, par la force des choses, leur place au soleil. Aussi, lorsqu'en 1920 la question du rétablissement de la nonciature fut posée, les leaders catholiques, consultés par M. Motta, déclarèrent-ils presque tous inopportune cette mesure. Le jeune ministre, catholique lui-même et soucieux de ne pas heurter les protestants, fut sur le point de renoncer à son projet, lorsque le Vatican lui-même exprima le désir de le voir aboutir, comme il venait précisément d'aboutir en France. Motta eut la finesse de s'appuyer sur les hommes politiques protestants et même sur l'opinion protestante pour faire accepter l'innovation. Si celle-ci suscita quelques remous dans les journaux, elle fut agréée par l'ensemble du pays, impressionné par l'hommage qu'alors des nations plus grandes et moins catholiques que la Suisse rendaient au Vatican en négociant des concordats avec lui. Si quelques radicaux dépourvus du sens du

ridicule voulurent marquer le coup en refusant de reconnaître au nonce la priorité au sein du corps diplomatique et en l'attribuant à l'ambassadeur de France, l'habilete à la fois du quai d'Orsay, du Vatican et de M. Motta aplanit aussi cette difficulté, qui fait sourire aujourd'hui.

Celle des zones franches de Haute-Savoie, qui opposa la Suisse et la France en des joutes juridiques interminables, fait rêver, à une époque où le droit « vital » a détrôné de fait en Europe le droit écrit. On sait que le petit canton de Genève est une enclave dans le territoire français et qu'il ne peut vivre sans l'apport de l'agriculture de Savoie. Aussi le traité de Paris en 1815 et celui de Turin en 1859 supprimèrent-ils le cordon douanier entre Genève et le pays de Gex d'abord, entre Genève et la Haute-Savoie ensuite. Genevois et Savoyards tirèrent un profit substantiel de cet état de choses jusqu'en 1914. La guerre fit naturellement garder la frontière, et après la victoire, la troisième république française crut incompatible avec ses lauriers la subsistance des zones franches de Haute-Savoie. Elle fit insérer un paragraphe dans le traité de Versailles, stipulant que les deux pays auraient dans cette question à trouver un nouveau modus vivendi. En fait, le gouvernement français voulait la suppression des zones, quand celui de la Suisse n'envisageait qu'une adaptation à l'économie actuelle. M. Motta, devant les insistances françaises et par amour de la paix, faiblit un instant et accepta le principe de l'établissement de la douane française à la frontière politique. Mais le peuple souverain veillait. Dans un referendum il balaya la convention dite de bon voisinage. Tout était à recommencer. M. Motta alors tenta de décider le gouvernement français à recourir au procédé de l'arbitrage pour régler le conflit. N'était-ce pas le moyen, qu'alors la jeune Société des Nations préconisait pour faire éviter les nouvelles guerres ? M. Poincaré répondit à cet offre en faisant occuper la frontière par les douaniers français, le 10 novembre 1923. La stupeur et l'indignation de la Suisse furent aussi grandes que celles de l'Allemagne lorsque le même Poincaré fit occuper la Ruhr par nos troupes. Devant cette réaction, notre Premier céda, ne voulant pas sacrifier

la traditionnelle amitié franco-suisse. Il accepta l'arbitrage. La cour suprême de La Haye reconnut les bons droits de la Suisse et la pleine vigueur du traité de Turin dans la question. Il fallut des années pour faire ratifier par la chambre française la nouvelle convention élaborée à la suite de ce verdict. Finalement, invité par la cour de La Haye à retirer ses douaniers de la frontière, le gouvernement français, usant d'une subtilité juridique, transforma les douaniers en agents du fisc et les laissa en cette qualité. Ni Genève ni la Savoie ne furent heureux de ce subterfuge qui ne grandit pas la France et aurait pu nuire sérieusement à l'amitié des Suisses pour nous. Qu'elle ait résisté à ces tracasseries et à ces finasseries prouve sa solidité. Mais M. Motta, qui avait obtenu l'arbitrage dans un conflit divisant un grand et un petit pays, triompha et vit là une préfiguration de toutes les négociations futures. Il dut en rabattre bientôt, mais son prestige personnel devint plus grand à la suite de ce succès moral.

Il en eut beaucoup d'autres au cours de sa longue carrière, particulièrement à la Société des Nations, où il siégea comme délégué permanent de son pays. Si des hommes comme Briand et Titulesco y jouèrent un rôle plus spectaculaire, personne n'y était estimé, vénéré, aimé comme Giuseppe Motta. Il devint peu à peu la conscience vivante de l'Institution, qui en avait grandement besoin. Les interventions du délégué suisse pour faire entrer l'Allemagne vaincue dans l'organisme de Genève, ses efforts pour rendre celui-ci vraiment universel, pour rendre obligatoire l'arbitrage dans tous les conflits internationaux, son discours célèbre sur l'exclusion de l'U. R. S. S. marquent quelques sommets d'une activité qui fut très généreuse, optimiste et quand même clairvoyante.

Signalons, pour finir, la manière dont Motta sauva la neutralité suisse, tout en maintenant son pays dans la Société des Nations. Ce fut un succès important, auquel la Confédération doit en partie d'être encore en paix aujourd'hui. Cette neutralité séculaire, qui n'a pas toujours été effective, était réelle et intégrale depuis 1815 et reconnue par tous les Etats. Elle devint « différentielle » en 1920, lorsque M. Motta

voulut faire entrer la Suisse dans la Société des Nations, à laquelle il croyait de toute son âme. Préalablement il obtint à Londres une déclaration des grandes puissances, précisant la position spéciale de la Suisse dans l'organisme international. Voici le sens de cette déclaration : « Notre neutralité est reconnue par la déclaration de Londres. Notre sol est déclaré inviolable. Nous n'avons à porter les armes contre personne. Tout passage de troupes à travers notre pays est exclu. La Ligue des Nations existera même si nous refusons d'en faire partie. Si nous en sommes membres, la participation aux sanctions économiques contre l'Etat en rupture de pacte exprimera le devoir librement accepté de solidarité internationale ». Avec l'assentiment du peuple souverain, la Suisse entra donc dans la Ligue des Nations. Par le fait même, la neutralité suisse cessait d'être intégrale, puisqu'elle acceptait de participer éventuellement à des sanctions économiques. Cette acceptation et la présence même de la Suisse dans la Société des Nations risquaient de compromettre sérieusement la neutralité à laquelle tous les Confédérés tenaient essentiellement. C'est ainsi qu'en 1921 la France, pour avoir le malin plaisir de compromettre sa voisine, voulut obtenir d'elle le libre passage des contingents anglais, belges et espagnols, chargés d'assurer le bon fonctionnement du plébiscite de Vilna. M. Motta n'eut pas de peine à montrer que l'on pouvait aller en Pologne sans passer par Berne. En 1935, lors du conflit italo-éthiopien, la difficulté devint plus grande. Conformément aux conventions de La Haye, la Suisse neutre imposa l'embargo sur les armes en destination de l'Italie, Etat agresseur, mais aussi de l'Ethiopie, Etat attaqué. Cette mesure ne pouvait plaire à la S. D. N. qui avait pris partie contre l'Italie et dont la Suisse faisait partie. Ce qui ne pouvait pas plaire non plus à Genève, c'est que la Confédération n'appliqua que parcimonieusement les sanctions économiques prévues contre l'agresseur par le § 16 du Pacte. C'est que l'Italie était une nation amie de la Suisse, avec laquelle elle avait passé un traité de conciliation et de règlement judiciaire pour tous les conflits qui pouvaient surgir entre les deux pays. M. Motta, auteur de ce traité, en était particu-

lièrement fier. On comprend son embarras, lorsque le délégué de la France à Genêve attaqua vigoureusement le point de vue de la Suisse, qui voulait ménager la chèvre et le chou, profiter de tous les avantages de la Ligue, sans lui rendre service. M. Motta comprit alors qu'il devait revenir à la neutralité intégrale pour son pays, tout en restant, si possible, à Genève.

Cette attitude s'imposait d'autant plus que l'Allemagne et l'Italie, les deux puissants voisins de la Suisse, venaient de quitter la Ligue en claquant les portes. Comment pourraient-ils considérer comme neutre un petit pays qui prenait des sanctions économiques contre eux ? M. Motta fit le sacrifice — héroïque pour lui — de demander à la Société des Nations de reconnaître la neutralité, non plus différentielle, mais intégrale de la Suisse. Il laissait entendre qu'en cas de refus il quitterait l'Institution. Ce fut un moment pénible dans sa vie. C'est le 29 avril 1938 que G. Motta fit déposer son memorandum sur la neutralité de la Suisse au sein de la Société des Nations.

Grâce au soutien de plusieurs orateurs, qui n'eurent pas de peine à montrer qu'en mainte occasion grave l'organisme international avait refusé d'agir comme société coercitive, grâce à son prestige personnel, à ses amitiés, aux services éclatants rendus par lui à Genève, le chef de la politique étrangère de Berne remporta une victoire complète. Solennellement le conseil de la Ligue : « prend acte de l'intention exprimée par la Suisse invoquant sa neutralité perpétuelle de ne plus participer en aucune manière à la mise en œuvre des dispositions du pacte relatives aux sanctions et déclare qu'elle ne sera pas invitée à y participer, constate que le gouvernement suisse déclare sa volonté de maintenir inchangé à leurs égards sa position de membre de la société ».

Ce succès fut une immense joie pour G. Motta. Ses deux amours et ses deux champs d'activité subsisteraient : la Suisse et la Société des Nations.

Cependant le ministre clairvoyant comprit qu'il manquait quelque chose à son succès : la reconnaissance de cette même

neutralité suisse par l'Allemagne et l'Italie sortis de Genève tous deux. Avec l'une et l'autre M. Motta entretenait des relations cordiales. En Italie, il jouissait d'une véritable popularité. En Allemagne, il était grandement estimé. Il avait réussi à résoudre à l'amiable plusieurs conflits survenus entre son pays et ses deux voisins. Il réussit cette fois encore, et le 21 juin 1938, il tenait en main le double document où l'Italie fasciste et l'Allemagne nationale-socialiste reconnaissent formellement et sans réserve la neutralité suisse intégrale.

« C'est là sans doute, écrit le biographe de M. Motta, son chef-d'œuvre diplomatique et le couronnement de sa carrière. A la veille du nouveau cyclône, qui apparaît à l'horizon européen, le navire de la neutralité intégrale s'en revient à temps de sa longue croisière esdénienne et rentre intact à son port d'attache. Son retour est accueilli avec un sentiment de soulagement et de reconnaissance par le pays tout entier. La tâche du président Motta est accomplie. Lorsque l'orage éclate, le navire est au port, l'armée est prête, le peuple suisse est uni dans l'épreuve ».

*

Grâce à lui, au milieu d'un monde en guerre, la Suisse aujourd'hui, tout en souffrant et en étant armée, goûte le bienfait de la paix. Celui qui le lui procura n'en jouit pas longtemps lui-même. Si, comme on le dit, la guerre de 1914 hâta la mort de Benoît XV, le Pape de la Paix, la guerre actuelle avança l'heure du départ suprême de G. Motta, homme essentiellement pacifique. Après plusieurs attaques, dont il s'était assez relevé pour reprendre son activité sur le désir de ses collègues, il fut terrassé définitivement le 20 janvier 1940, alors qu'il récitait un poème aimé de Zanetto et répétait ces mots : « Deh ! Sia fatto il volere di Dio ». Il mourut à Berne au milieu de sa grande famille très aimée.

Ses funérailles furent grandioses. « C'était, écrit M. Aymon de Mestral, le deuil et la douleur d'un peuple tout entier, dont les larmes silencieuses rendaient hommage à la

noblesse de l'existence du défunt, à la sainteté de sa vie de famille, à la grandeur de son devouement au pays, que le président Motta n'a cessé de porter dans son cœur et dans ses prières ».

Nous voulons, à la fin de cette esquisse biographique trop pâle, donner une dernière fois la parole au noble défunt, en citant de lui trois passages qui font du bien et qui rendent le son de sa belle âme : « Celui qui ne sait pas méditer sur sa condition et sur sa destinée est un être mutilé. Mon expérience personnelle me prouve que l'homme religieux est l'homme complet ».

« La réalité la plus substantielle du monde n'est pas la matière, mais l'esprit. La vie humaine serait bien misérable, si elle n'obéissait parfois à l'élan, à la beauté, à la mystique des choses supérieures ».

« J'ai derrière moi une vie politique déjà longue. Qu'il me soit permis de dire que la seule fierté que j'en tire est de n'avoir jamais vu s'affaiblir en moi le sens de l'idéal ».

Le petit pays qui a produit un homme pareil peut être fier. En vérité, il en a reçu de la grandeur.

Pierre Lorson.

UN CAMP DE SILENCE

A la fin du premier trimestre de 1939, le Chef nous indiqua le but du camp de Pâques : découverte de la valeur du silence et recherche de Dieu. Ce camp, vécu dans la Montagne Noire et à l'abbaye bénédictine d'En-Calcat, devait marquer une date importante dans nos vies par la révélation qu'il nous procurerait.

Jadis vers Le Puy, nous voulions connaître Notre-Dame ; vers Le Tinibras, l'amitié et l'ordre à établir en nous ; dans la Montagne Basque, nous voulions tremper nos volontés. Il s'agissait cette fois du silence et de Dieu.

Le Chef nous précisait : « La valeur du silence ? Souviens-toi de ces lignes de Psichari : « C'est dans le silence qu'on entend le Verbe de Dieu ». Point de désir de Dieu sans le silence ». Et Livingstone conseillait : « N'oublie pas que tu devras rendre compte de toutes tes paroles inutiles ». Pour réaliser notre but il te faut, frère routier, dès le départ une volonté de progrès, le désir de devenir meilleur. Un camp réussi, c'est celui que l'on veut réussir. Il te faut une volonté de détachement de la facilité. Tu dois accepter le risque du camp, la pluie, le vent, le froid, la fatigue, les efforts vers plus de pureté, l'exactitude des rassemblements, l'uniforme impeccable, bref ces choses toutes bêtes qui ne sont pas si faciles.

« Aie surtout une volonté d'obéissance. Plie-toi d'enthousiasme aux ordres du Chef. Fais tienne la volonté du Chef. Tu sais bien qu'elle veut uniquement te faire grandir et que la désobéissance crée le désordre. « Le Chef ne se critique pas, ne se discute pas, disait Mermoz, on lui obéit ». C'est le plus sûr moyen d'atteindre Dieu. Car le Chef veut qu'en lui obéissant tu obéisses à la Loi Scoute, donc à Dieu ».

Il n'en fallait pas davantage pour nous convaincre. Du 1er au 15 avril, nous allions camper de Saissac à Dourgne par Arfons, Laprade et Massaguel.

Le lundi de Pâques 10 avril, nous étions 28 à partir de Bordeaux pour la Montagne Noire. « Un camp pas comme les autres ! » murmuraient certains d'entre nous. Dès le début, quelque chose de mystérieux planait sur notre communauté. Il y avait une impatience et une curiosité au cœur de tous.

A la descente du car, nous mettons rapidement au clair ce que nous venons chercher, nous décidons de chasser de nos cœurs toute cause de trouble, de distraction ; puis, dans l'église proche des ruines du grandiose château, sous la large nef basse, nous nous agenouillons en demi-cercle près de l'autel. André médite, à haute voix, sur l'évangile d'Emmaüs. Il parle de ces deux routiers si tristes au soir de la Résurrection, qui gagnaient Emmaüs par un humble sentier et qui parlaient du Christ leur unique espérance tandis que le Christ lui-même venait se joindre à eux. Sa présence expliquait tout et ils Le suppliaient de ne pas les quitter : « Reste avec nous car déjà la nuit vient ». Nous devons, nous, cheminer avec le Christ ; sa présence expliquera tout.

Le vent chante sauvagement. Il souffle sur les landes désertes et semble vouloir arracher de nos âmes toutes les impuretés accumulées ; dur et mordant, il fouette nos visages d'enfants des villes. Nos yeux deviennent plus limpides à sa rude caresse. Après dix kilomètres bienfaisants, à travers des terres pauvres, nous arrivons à Arfons. Les sacs tirent sur sur les épaules et la fatigue chasse de nos esprits toute inutile pensée. Nous pouvons entrevoir Dieu.

Feu de camp sur cette idée : les conquérants furent des silencieux. Le message divin est transmis au monde par des hommes qui pendant des années ont vécu dans la contemplation du Maître. Nous sentons la paix nous envahir, là, assis en cercle autour du feu mourant tandis que Jean fait revivre les premiers chrétiens, ces grands routiers nos frères, et que Dieu est présent au milieu de nous. Le Chef, qui a décidé de nous donner un enseignement chaque soir, aborde la recherche de Dieu dans la nature. « La nature, disait Pierre Termier, est le sacrement de Dieu ». François le Poverello, lui, rapportait tout à Dieu : « Loué sois-tu, Seigneur mon

Dieu, avec toutes les créatures ; avec le Soleil qui est beau et rayonnant et nous porte signification de Toi. Loué sois-tu pour la Lune et les étoiles et notre frère le vent et notre sœur l'eau claire, notre frère le feu qui est beau, robuste et fort et notre sœur la Mère Terre ». Pour nous, la splendeur de la Création parle du Père qui l'a conçue, du Fils qui a tout réconcilié en son sang. Il nous cite ces lignes de l'Imitation : « Si ton cœur était droit, alors toute créature serait un miroir et un livre de saints enseignements. Il n'est point de créatures, si petites soient-elles et si viles, qui ne présentent quelque image de la bonté de Dieu ». Puisque nous recherchons Dieu dans la nature, comprenons que notre admiration est déjà une prière. Ce n'est point dans les fichaises dont nous encombrons ordinairement notre vie que nous trouverons Dieu, mais nous le trouverons parce que nous aurons la volonté de Le trouver.

Après ces quelques mots directs, nous nous sommes tous levés pour prier, et puis nous nous sommes endormis face aux étoiles, dans un grand silence intérieur, tandis que le vent d'autan soufflait en rafales et tordait les branches des arbres au-dessus de nos têtes. Nous avions faim de ce calme, de ce recueillement unique du soir, au camp, après plusieurs mois de vie dans le bruit énervant et monotone des cités agitées.

Mardi. Qu'allons-nous faire ? Nul ne le sait et c'est très bien ainsi. Le Chef seul et son Assistant connaissent l'emploi du temps pour l'avoir élaboré. Nous leur obéissons. Après la messe dans l'église d'Arfons et le petit déjeuner servi « Chez Hubert », Jean, l'Assistant, nous fait porter nos sacs sous une tente et contrôle le contenu du sac laissé à chaque compagnon routier pour transporter le matériel de cuisine de la patrouille. Départ sans vivres. Marche dans les ajoncs, à la boussole. Ce n'est qu'une simple prise de contact en vue du lendemain, un genre d'exercice à recommander aux gens irritables et à la peau des genoux sensible ! Muni d'un angle de marche il s'agit de retrouver, — sans carte, bien entendu, — nos repas crus, dispersés çà et là dans des cachettes, au

bord du bassin du Lampy. Inutile de dire que le thème du jeu est moins banal : il s'agit de voleurs qui pendant la nuit ont pillé la tente de l'intendant, etc... etc... Après bien des détours et des pistes suivies de près, nous commençons à déjeuner aux alentours de 14 h. 30 dans un cadre merveilleux, au bord du Lampy, ce bassin très grand siècle, conçu par Riquet pour alimenter le canal du Midi, aménagé dans des bois de hêtres, à mille mètres d'altitude !

Ce jeu, peu fatigant somme toute, permet aux chefs de distinguer ceux d'entre nous qui sont des campeurs, c'est-à-dire des hommes capables de se tirer d'affaire seuls, de ceux qui n'ont pour le scoutisme qu'un enthousiasme verbeux ; et ils ne mâchent pas les mots, au retour, pour rappeler que la vie dans la nature exige des techniques qu'il est nécessaire d'apprendre sous peine d'alourdir la marche normale d'une unité.

Jean-Marie assure la méditation quotidienne, à Arfons, sur l'évangile de la Samaritaine. Le soir, au feu de camp, à l'abri du vent, derrière une immense grange du pays, nous jouons les évêques défenseurs de la cité et les moines bâtisseurs, tous hommes de Dieu, ce qui nous fait mieux comprendre l'influence du christianisme sur l'organisation de la cité temporelle : les évêques qui repoussent les barbares, les moines qui leur apprennent la grandeur du travail et l'art de gérer les affaires de la commune, préparent le cadre qui permettra à l'Eglise d'assurer pleinement sa mission.

Aujourd'hui nous venons de vivre dans cette Création, fille de Dieu, dont nous parlions hier soir. « L'homme, a dit Giono, n'a pas été fait pour s'engraisser à l'auge, mais pour maigrir dans les chemins, traverser des arbres et des arbres sans jamais revoir les mêmes ; s'en aller dans sa curiosité, connaître », pour marcher. Nous comprenons cette phrase grâce à notre scoutisme et nous devons profiter de notre journée de plein air pour approfondir la méthode scoute qui exige, pour être appliquée, le plein air, les landes et les bois. Enfin si la recherche de Dieu doit se faire dans la nature, elle doit se poursuivre à travers chacun de nos frères, à travers le

paysan que nous rencontrons comme à travers l'ouvrier, le petit employé et le chômeur. Tout et tous s'insèrent dans un plan de la Providence, et il est impossible de trouver un être sans trouver le Christ. Il importe donc d'aimer et de voir. Ainsi, avec le Chef, nous pensons à bâtons rompus...

Une nouvelle marche à la boussole nous attend le mercredi. Il s'agit de montrer que nous avons compris les leçons d'hier. Et quelle marche dans les ajoncs ! « Chez Hubert », le grand café d'Arfons, les Chefs donnent leurs consignes aux compagnons routiers. Chaque patrouille empruntera un itinéraire différent et, à quatre heures, toutes les patrouilles se trouveront rassemblées devant l'église de Laprade. Le Chef et l'Assistant s'incorporent à la patrouille Psichari que conduit Jean-Marie et Jean-Marie les « fera bien marcher ». Les bois encore roux et bruns de l'hiver sentent bon le bouillonnement de la sève nouvelle. Çà et là, des touffes de feuilles jeunes éclatent comme un rire clair d'enfant. Après bien des ruisseaux sautés, des haltes où l'on s'apitoie sur les genoux déchirés par les ajoncs, après le repas préparé rapidement sur un feu polynésien, au milieu d'un chemin de charrette, après la traversée de nombreux fourrés dans les hêtraies de La Loubatière et des kilomètres sans rencontrer une âme, nous arrivons à La Prade avec un léger retard. La méditation nous réunit dans la toute petite église (entièrement recouverte de plaques d'ardoises en raison de l'humidité et du froid) et Paul réfléchit lentement sur l'évangile de la vocation : « Viens et suis-moi ! ». Puis le camp est monté à cent mètres de l'église, dans un bois de hêtres, de l'autre côté de la route. Le soleil qui depuis lundi nous accompagne nous éclaire pour installer le camp. Rapidement nos tentes tachent gaiement le sous-bois dépouillé et nous contemplons le petit village de La Prade, situé à 850 mètres d'altitude, exposé au mauvais temps et qui est, paraît-il, pendant près de dix mois de l'année, perdu dans le brouillard. Le vent s'est « posé ». L'air vif du soir granite nos corps un peu fiévreux, attaqués par le soleil. Nos doigts sentent la fumée de bois vert. Autour des feux

de patrouilles les conversations sont vives. Folliet a bien raison de chanter la « Route des feux qui fument, des appétits robustes et des consciences tranquilles » !

Nous jouons à Laprade le second couplet de « L'Appel de la Route » : les saints qui firent leur la volonté de Dieu et qui dirent un oui enthousiaste à la demande du Maître en adhérant totalement à la Rédemption. Les saints sont des triomphes d'ordre, des jalons lumineux de la route humaine. La patrouille Psichari présente la conversion de François Xavier, son départ pour les Indes en répétant à ses disciples : « Que sert à l'homme de gagner l'Univers s'il vient à perdre son âme ? ». La patrouille Vieu-change fait revivre la scène des galères de la vie de Monsieur Vincent ; la patrouille Péguy, en trois scènes, rappelle la conversion d'Ignace de Loyolà ; la patrouille de Bournazel, celle de saint Bruno ; enfin la patrouille Saint-François mime le chant mystique « O frère, gentil frère » consacré à la mort du Pauvre d'Assise.

Pour conclure la journée pleine, il reste à penser un peu à la recherche de Dieu dans l'obéissance aux articles de la Loi Scoute : obéissance vertueuse, sans réplique, par une adhésion complète à la volonté de celui qui commande. S'astreindre à obéir, c'est vouloir chercher Dieu. Le Christ, là-dessus comme en toutes choses, nous a donné l'exemple : il a obéi à Joseph dans l'atelier de Nazareth et à son Père des cieux jusqu'à la mort de la Croix. Aujourd'hui nous avons rudement senti les piqûres des ajoncs, nos genoux brûlent maintenant. . Pourquoi ? Pour obéir à l'ordre du Chef nous donnant comme itinéraire un angle de marche ! Nous avons savouré le silence tout au long de notre marche, dans l'austérité de paysages lourds des senteurs sylvestres et dans la sobriété de terres inviolées des touristes. Si chaque étape compte pour nos âmes, celle de ce jour nous a « rabotés » et purifiés. Nous sommes humbles devant le Créateur, car nous comprenons que l'homme, pour être grand, doit se courber devant Lui. Nous demeurons obéissants à la Loi du Maître.

Le jeune curé de Laprade, — une âme de feu, — qui d'em-

blée nous a conquis, exprime son regret de ne pouvoir, demain, célébrer la messe. Du moins, il nous donnera la sainte communion, viatique qui nous permettra de redire avec l'apôtre saint Paul : « Je ne vis plus, le Christ vit en moi, *vivere mihi Christus est,* vivre pour moi c'est le Christ ! ». Par lui nous goûterons la joie de la Résurrection et cette joie pascale sera le réconfort de notre vie chrétienne. Si l'homme n'est plus joyeux, nous dit le prêtre, c'est parce qu'il a perdu l'espoir en Dieu. Notre mission sera de donner aux autres la joie ainsi possédée, comme signe de charité. Et avant de nous quitter, c'est, selon sa propre expression, « d'un cœur fraternel » qu'il nous bénit.

La nuit s'écoule rapidement, gorgée de repos frais et le soleil, au réveil, chauffe la hêtraie claire. Ce matin encore, c'est une voix fraternelle qui s'élève pour l'action de grâces :

« *Beati immaculati in via* ». C'est le titre d'un chapitre du « Voyage du Centurion » de Psichari, « Heureux ceux qui sont purs sur la route ».

« Vous nous commandez la pureté, Seigneur, et ce matin, nous sommes purs.

« Le corps que vous nous avez donné, nous ne pouvons pas en faire ce que nous voulons, mais ce que vous voulez, puisqu'en définitive il est à vous. Par le baptême et par la communion vous l'avez sanctifié.

« Etre pur, mener une vie sans souillures, n'est-ce pas aller contre la nature même que vous nous avez donnée, tout de même, est-ce possible ? Il y a l'hérédité, l'ambiance, le sang. Oui. Et puis aussi, il y a la grâce. Il y a surtout la grâce. Saint Paul nous l'enseigne et nous pouvons le croire : « Ma grâce te suffit ». Elle est un supplément de force.

« Il convient d'éviter le laisser-aller ; le confort excessif, de retrouver l'austérité des chevaliers, et c'est tout le but de l'ascèse de la route, qui nous enseigne que se maîtriser est la seule grandeur. « Face au débordement des jouissances, tu vas affirmer l'ordre de la pureté », nous disait le Vieux-Loup.

« Rester pur, c'est vouloir maintenir l'équilibre en soi, pour être physiquement fort, pour être un entraîneur, pour peupler sainement le foyer de demain, pour voir Dieu.

« Seigneur, donnez-moi un cœur noble que nulle affection n'abaisse, un cœur droit que nulle intention équivoque ne dévie, un cœur ferme que nulle adversité ne brise, un cœur libre que nulle passion violente ne subjugue, et si je faute parfois, « vous qui m'avez pétri de cette terre, ne soyez pas surpris de me trouver terreux ».

En route maintenant vers le portail du moustier ! Marchant de pair avec Dieu, nous songeons à ce que vont être les deux jours au monastère sans en soupçonner encore l'étonnante richesse. Voici la maison forestière du Pas du Rieu, blanche aux contrevents verts et le carrefour du Nid-del-Gorp où nous prenons la route de Massaguel en pleine forêt de sapins rouges et noirs et de hêtres gris et verts. Paul chante à tue-tête « Que t'as de belles filles, giroflée, girofla » au scandale d'André et le clan s'éparpille dans la descente pour se regrouper dans un chemin creux après le gros bourg de Massaguel. Là, les routiers rectifient la tenue afin de se présenter dignement au Père Hôtelier.

Un jeune moine, grand, sec, au regard ardent et pacifie, nous salue, nous prend, nous indique un terrain de camp, discute avec le Chef et l'Assistant de l'horaire de la soirée et de la journée du lendemain, nous réunit dans une salle de l'abbaye, nous explique le pourquoi des offices que nous suivrons, nous clarifie au passage ce qu'est la contrition parfaite : un acte d'amour, et sa parole simplifie et grandit tout.

L'abbaye est construite en pierres rouges, bleues, grises et blanches de la montagne proche, dans un style roman espagnol. L'église, où les vitraux sortis des ateliers du monastère filtrent et adoucissent par leurs bleus, leurs verts, leurs rouges et leurs jaunes, la lumière adoucie du pays, invite au recueillement et à la prière virile. Dans cette église forte, solide, sobre de ligne, nous entrons à pas lents pour écouter complies, à la nuit. L'astmosphère bénédictine nous empoigne là.

Tout le travail opéré en nous se condense, et tandis que le chant grégorien, nuancé, expressif, monte sous les voûtes noyées d'ombres, nous remercions Dieu. Les moines, vêtus de noir, debout dans leurs stalles psalmodient la prière du soir et se courbent en coup de vent aux « *Gloria Patri* ». C'est pour eux la dernière réunion de la journée. Saint Benoit eut le premier l'idée de cette prière commune où les psaumes choisis et l'hymne implorent la protection divine contre les ténèbres hostiles. Après le travail, les luttes, les souffrances du jour, l'âme demande à entrer dans le repos nocturne, au cœur paternel de Dieu. « Protégez-nous, Seigneur, sous l'ombre de vos ailes », dit l'Office, et encore : « Que les songes et les fantômes de la nuit s'enfuient loin de nous. Réprimez notre ennemi afin que rien ne souille nos corps ». L'âme se tait en Dieu.

Je me souviens de ce soir de juillet, il y a dix ans, où jeune adolescent tourmenté d'insaisissable comme tout adolescent, je frappais à la porte basse du monastère de Ligugé, en Poitou, au bord du Clain charmant. Les ombres de Huysmans, de Le Cardonnel, de Claudel environnaient la porte qu'un frère vêtu de bure m'ouvrait en m'offrant des vœux de bienvenue. Le Père Abbé, au réfectoire, m'accueillait suivant l'antique usage, en me présentant et en me versant l'eau nécessaire au lavement des mains, et en entendant cet office que j'entends ce soir à En-Calcat avec émotion, la paix coulait, lénifiante, au tréfonds de moi...

Maintenant le Père Abbé bénit ses moines un à un, ses fils qu'il connaît intimement. De sa voix sourde le « *Divinum auxilium maneat semper nobiscum* » est tombé dans la nuit suivi de la réponse fraternelle « *Et cum fratribus nostris absentibus* ». Puis il sort le premier. Une cloche lance des sons légers sur l'abbaye sombre que le grand silence envahit. Le bénédictin a travaillé et prié suivant l'ordre impérieux de saint Benoît : « Prière et travail, *ora et labora* » ; il va donner au corps le repos nécessaire. A cette école du service de Dieu qu'est un monastère, le corps est durement tenu dans l'étau de l'âme. Et nous, sans dire un seul mot, nous gagnons nos

tentes, austères comme des cellules, où nous nous endormons vite à l'abri du vent, en pensant à la valeur des vies pures et offertes pour les tâches rédemptrices. « Les moines, a écrit Huysmans, sont les paratonnerres de la société, ils empêchent Dieu de mettre en interdit la terre ».

Une heure : coup de corne du Chef. Les cloches claires appellent à matines et à laudes. Saint Benoît, dans sa Règle, a fixé minutieusement l'ordre de cet office. Le monde dort. Les moines prient, ceux d'En-Calcat et leurs frères de tous les autres monastères. Vêtus de leur harmonieuse et ample coule noire, ils psalmodient le long office, et la prière court sous les voûtes neuves, elle court sous les voûtes de multiples chapelles, elle enserre la terre de son réseau protecteur, et à l'heure où tant d'hommes reposent fatigués de plaisir et excédés d'orgueil, mus par un immense amour, — « Oui, c'est un vaste amour qu'au fond de vos calices, vous buviez à plein cœur, moines mystérieux », a chanté Musset, — des hommes donnés à Dieu veillent et parlent au Seigneur.

Pourquoi ce long office ? C'est que la liturgie tout entière, avec ses temps, ses jours, ses heures, est pour le moine le renouvellement des Mystères du Christ qu'il revit en union avec l'Eglise. Ces matines respirent une intense contemplation. Les psaumes chantent les rapports de l'âme avec Dieu. Les lectures apportent à l'âme une nourriture qui renouvelle et rafraîchit. « Comme dans le drame antique, le chœur répond au récitatif de l'acteur exprimant avec effusion lyrique les sentiments des spectateurs. Ainsi la contemplation s'exprime en actes. Et voici qu'une hymne éclate et se répand avec une fraîcheur de rosée : « C'est toi seul, O Christ, que nous contemplons, en la simplicité de nos cœurs purs ». La communauté clame sa joie dans le chant du « *Benedictus* ». Durant la journée, les mêmes hommes, aux mêmes places, continueront la louange divine.

Nouveau repos. Messe à sept heures par le Père Hôtelier et servie par deux routiers, à un autel de l'église abbatiale. La journée se poursuit par l'assistance aux offices, la visite de l'abbaye, plusieurs échanges de vues avec le moine, le

repas de midi au réfectoire et un feu de camp offert vers 17 heures au Révérendissime Père Abbé.

Sur le cloître qui rappelle l'atrium de la maison romaine, s'ouvrent l'église abbatiale, la salle capitulaire, la bibliothèque, le réfectoire, autant de lieux où vit la communauté commandée par l'Abbé. L'Abbé, c'est-à-dire le Père et le Chef, est élu à vie. « Quand il s'agira d'instituer un Abbé, on tiendra pour règle constante d'établir celui qui aura été élu par toute la communauté, l'élu fût-il par son rang le dernier de la communauté » (1). L'Abbé a la pleine administration matérielle et spirituelle de son abbaye, qui forme un tout indépendant, car une abbaye vit à peu près en autarcie. Elle recrute ses novices et les forme elle-même. L'Abbé confie leur formation au plus expérimenté de ses moines.

« Aux yeux de la foi, l'Abbé tient dans le monastère la place du Christ puisqu'il est appelé d'un nom qui l'assimile au Seigneur, d'après le mot de l'Apôtre : Vous avez reçu l'esprit d'adoption des fils, par lequel nous crions : Abba, Père ». C'est pourquoi l'Abbé ne doit rien enseigner, ni établir, ni commander, qui soit en dehors des préceptes divins ; mais il faut que ses ordres et ses leçons se répandent, tel un ferment de justice divine, dans les âmes de ses disciples, l'Abbé se souvenant toujours que sa doctrine et l'obéissance de ses disciples feront l'objet d'un examen attentif au redoutable jugement de Dieu. Et qu'il sache ceci : le Père de famille portera comme faute à la charge du pasteur tout déficit trouvé par Lui chez les ouailles.

« Quand donc un homme reçoit le nom d'Abbé, il doit gouverner ses disciples au moyen d'un double enseignement, c'est-à-dire leur montrer tout ce qui est bon et saint par des actes plus que par des paroles... Que l'Abbé ne fasse pas acception de personne dans le monastère. Qu'il n'aime pas l'un plus que l'autre, sinon celui qu'il aura trouvé plus avancé dans les bonnes œuvres ou l'obéissance. Que l'homme libre ne soit pas préféré à celui qui de condition servile est entré

(1) Règle de saint Benoît, Desclée, édit., page 14.

en religion, car tous, serfs et hommes libres, nous sommes un dans le Christ, et nous portons également le joug du même service, militant sous le même Seigneur... Que l'Abbé témoigne donc à tous une égale charité ; qu'il y ait pour tous une seule et même Loi ; appliquée selon les mérites de chacun.

« Dans sa manière d'enseigner, l'Abbé doit toujours se conformer à cette règle de l'Apôtre qui dit : Remontre, adjure, réprimande, c'est-à-dire que, s'adaptant aux nécessités diverses des temps et des circonstances, mêlant les caresses aux menaces, il montrera tantôt les sentiments de sévérité d'un maître, tantôt la tendresse d'un père : aux indisciplinés et aux esprits inquiets, il doit adresser de plus vives remontrances, tandis que par des prières, il excite à mieux faire les disciples obéissants, doux et patients, afin qu'ils progressent ; mais pour ceux qui manifestent de la négligence volontaire ou du mépris, nous exhortons l'Abbé à les réprimander et à les châtier...

« L'Abbé doit toujours se souvenir de ce qu'il est, du nom qu'on lui donne, et de savoir qu'il est exigé davantage de celui à qui on a confié davantage.

« Avant tout, il ne perdra pas de vue, ou n'estimera pas de moindre importance, le salut des âmes remises à ses soins... Il saura que quiconque a reçu des âmes à diriger doit se préparer à en répondre. Quel que soit le nombre des frères qu'il ait vus placés sous sa garde, il lui faut tenir pour certain qu'au jour du jugement, le Seigneur lui demandera raison de leurs âmes à tous, et de plus, sans nul doute de la sienne à lui (1). Telle est, selon saint Benoît, la mission de l'Abbé. Jamais depuis la parution de la Règle des Moines d'Occident, la mission du père de famille, de l'éducateur, du chef, n'a été définie avec autant de force et de nuances.

Sous la direction ferme mais paternelle de l'Abbé, les moines, qui sont à l'école du service du Seigneur, vont vivre suivant les exigences de la Règle qu'ils ont librement acceptée.

---

(1) Règle de saint Benoît, Desclée, édit., pp. 14 à 21.

Saint Benoît, en la rédigeant, s'est inspiré de sa longue expérience et de sa connaissance profonde du cœur humain, pour codifier les vieilles traditions monastiques orientales, et il les a marquées de la clarté de son génie romain. Pour lui, le point culminant de la perfection ne peut être atteint que dans l'ordre communautaire qu'il a créé.

La condition essentielle de la vie du moine c'est la stabilité dans le monastère. Un chapitre entier de la Règle est consacré à l'obéissance et les autres traitent de la « conversion des mœurs », la stabilité et l'obéissance étant les plus importants moyens de faciliter cette conversion. Il veut habituer son disciple à une discipline morale et donner ainsi à la vie intérieure des racines profondes qui lui permettent de s'épanouir par la pureté du cœur en un intrépide amour de Dieu.

Saint Benoît est romain et juriste. « Il ne faut pas oublier que, dans le prologue et dans le dernier chapitre où il traite de la première et de la troisième conversion, saint Benoît, avec un fin sentiment psychologique, s'adresse à chacun en particulier, sans toutefois perdre de vue l'ensemble. C'est que, bien au delà du lien social qui joint les moines entre eux à titre de frères et les unit à l'Abbé comme père, maître, médecin et pasteur, s'étendent les rapports de chacun avec Dieu. Si les moines sont pour l'Abbé des fils, des disciples, le troupeau à lui confié, ils sont de Dieu « les ouvriers, les serviteurs, les soldats ». Ils travaillent, ils « servent », ils militent non pour le chef de la communauté, mais pour Dieu seul, dont l'Abbé est « le lieutenant » et « l'intendant ». C'est pourquoi le saint désigne sa fondation comme « une école au service du Seigneur, *schola Dominici servitii,* au sens qu'avait cette expression à la fin de l'Empire romain, comme une école de préparation militaire, mais au service de Dieu. L'Abbé en est le commandant » (1). Les peuples occidentaux ont reçu de saint Benoît la notion juste du pouvoir, l'expérience de l'autorité, le sens de la hiérarchie. Durant

(1) *Saint Benoît,* par Dom I. Herwegen. Desclée, édit., pp. 138-139.

tous les siècles désolants du haut moyen âge, au temps des grandes invasions, des luttes de races et de nations, des guerres féodales, des désordres des mœurs, l'abbaye bénédictine se dresse comme une cité modèle où règnent l'ordre et la paix.

En causant avec le Père Hôtelier, nous apprenons qu'en plus de la récitation de l'office, saint Benoît prescrit à ses moines la lecture sacrée, la familiarisation avec les livres, et nous comprenons, du coup, les raisons de l'influence considérable qu'exercèrent les abbayes sur la culture occidentale. Il recommande particulièrement la lecture des psaumes, des sermons et de « *La Cité de Dieu* » de saint Augustin, des sermons de saint Jérôme et de Léon le Grand. Il connaissait en outre les écrits de Sulpice Sévère, de saint Césaire d'Arles et vraisemblablement tous les écrivains romains dont les écrits devaient être recopiés et conservés par ses fils spirituels.

Saint Benoît a réhabilité le travail manuel méprisé dans la cité antique. Chaque moine doit mettre au service de la communauté son habileté manuelle. Le travail de chacun fait vivre tous les frères. L'abbaye est une unité économique. Le travail dans le cloître est un moyen spirituel de formation personnelle, de sainteté. Les abbayes enseignèrent aux Barbares des méthodes agricoles romaines ainsi que l'habileté des artisans latins et l'art de gérer des biens. C'est dire l'influence profonde de cette Règle simple qui ne forme qu'un tout petit livre dans lequel tout est prévu et qui déborde d'humanisme. En effet, si le Père des Moines d'Occident ordonne le renoncement à la volonté propre, l'abnégation de soi jusqu'à l'anéantissement de l'égoïsme, en ce qui concerne la mortification corporelle il exclut de sa Règle toute austérité extraordinaire qui suppose un appel spécial à la pénitence.

Ainsi, en visitant le monastère, nous découvrons peu à peu l'idéal du moine bénédictin. Vue de l'extérieur, la vie qu'il mène est une vie d'inactivité et d'inutilité à peu près complète, la communauté monastique semble un îlot ramassé sur lui-même, quelque chose qui ressemble à un amour de

soi effréné, à une sorte d'égoïsme farouche, ou encore l'être humain aux prises avec des puissances mystérieuses, une sorte de folie de la recherche de Dieu, ou encore plus bassement, sous un simulacre de vie ordonnée, une débauche inouïe.

Non. Le moine enseigne que la vie de l'homme la plus puissante est incontestablement celle du dedans, celle qui dépend de lui avec cette liberté qui fait sa force, sa noblesse, sa supériorité. Se perfectionner est le travail le plus digne d'absorber nos activités d'homme. Ce pour quoi l'homme est fait, c'est de se faire soi-même par une collaboration soutenue entre Dieu et lui, par un exercice actif, fructueux, qui permet l'entière utilisation des valeurs d'homme et de chrétien.

Ce n'est ni par lassitude de la vie, ni par paresse de tempérament ou de goût, ni par je ne sais quelle misanthropie que le bénédictin s'est retiré du monde à un âge où, comme nous, il pouvait en attendre pas mal d'avantages, c'est par idéal de vie, par faim de vie intérieure, de richesse et de grandeur personnelles. Il songe à ne rien perdre de ce que le Seigneur lui a confié, à tout canaliser en vue d'un rendement magnifique.

Ce n'est pas tout. L'homme, œuvre divine, est orienté vers Dieu par tout son être. La Création rend gloire à Dieu. L'homme entre dans cette louange de gloire librement. De tout son être il faut qu'il entre dans cette glorification qui est sa pleine vocation. Le bénédictin dit à Dieu une louange de toute sa vie. Il est totalement entré dans cette louange. Il la chante au chœur, au cloître, dans sa cellule. De tout son être, il dit son office, il le vit dans une incessante oblation. « Tout lui sert de chemin. Un chemin vers le Seigneur. Un moyen de monter. Une louange de gloire. Pensée, amour, idéal, volonté, tout l'élève vers le Seigneur dans une oblation ininterrompue, riche, comme dans une marche géante, comme dans une route de plus en plus ouverte ».

....

A midi nous sommes au centre du réfectoire. Quelques

moines, anciens scouts, esquissent prestement au passage le salut des trois doigts. « *Benedicite* », dit le Père Abbé, « *Benedicite* », répondent les moines, « *et saturamuntur, et laudabunt Domimum qui requirunt eum, vivent corda eorum in saeculum...* » et en silence nous prenons nos places tandis qu'un moine lit les délicieux « Dialogues de saint Grégoire », ces images de la vie de saint Benoît dessinées avec amour par la main amie d'un disciple ardent.

Après vêpres, sous le hangar d'une ancienne briqueterie près de laquelle nous avons monté notre camp, nous jouons devant le Révérendissime Père Abbé « L'Huître et les Plaideurs », nous dansons « La Champagne », nous chantons « L'Appel de la Route » et le Père Abbé nous encourage à mimer les fables de La Fontaine et à chanter à plein cœur. Il a remarqué la note spirituelle qui termine nos chants et notamment ces paroles « La voix du Seigneur en toi sera ta récompense ». Il trouve cela tout à fait monastique. Jamais aucune troupe passée à l'abbaye ne l'avait ainsi invité à connaître sa vie. Heureux, il nous invite à repasser souvent au monastère et nous couvre de sa bénédiction abbatiale.

Nous discutons avec le Père Hôtelier sur la route nationale qui longe le jardin du monastère. Alain qui s'efforce de poursuivre avec ténacité une dure montée vers Dieu, Claude qui est sidéré de voir des hommes vivant uniquement pour louer Dieu, Robert, généreux et effacé, qui pénètre avec ravissement l'équilibre monastique, Louis qui dans ce camp de silence nous fit comprendre la vanité de la parole, Paul, aux yeux noirs pétillants de malice et gorgés de joie, qui mène sa patrouille avec habileté, André, ami du risque et avide d'ordre intérieur, assaillent le Père de questions sur la grâce, la charité, la liberté, la joie, et le Père les éclaire sur une religion que l'on déforme à plaisir, que l'on complique et dont la plupart d'entre nous, avant En-Calcat, ne connaissaient qu'un pâle barbouillage. « Votre passage ici, dit le moine, c'est une des grâces de Dieu dont il faut savoir profiter efficacement ; une de ces frappes de l'Amour divin auxquelles

il faut résonner. Je serai profondément désolé si vous n'emportiez d'ici que la lumineuse révélation d'un inconnu ou même une admiration pour « l'intangible spirituel ». Il faut que vous partiez meilleurs après avoir compris ici que la sainteté n'est une chose ni difficile, ni accablante pour la nature, ni triste. Je voudrais que vous abandonniez cette idée trop connue qui ne considère dans la religion que le côté extérieur ou négatif des cérémonies : ne pas manquer la messe le dimanche, ne pas faire gras le vendredi, mais que vous en recherchiez le côté profond et surnaturel, celui qui satisfait pleinement toute la personne humaine, celui qui fait de notre être tout entier, corps et âme, une hostie de louange et d'amour très agréable à Dieu. Il faudrait que lorsque la grâce frappe à votre cœur, lorsque Dieu inspire une bonne action, si humble soit-elle, ou si héroïque, il faudrait que vous la regardiez toujours bien en face et que vous l'accomplissiez immédiatement et joyeusement pour devenir un apôtre et suivant le conseil de saint Benoît : « ne jamais vouloir être appelé saint avant de l'être ».

Le soir, après complies, Jean brosse l'aspect général du camp et conclut. Ce camp fut un tout, axé sur Dieu. Il s'est déroulé comme une prière, rythmée par la messe et la méditation du matin, celle de l'après-midi et le « mot » du soir. Nous en sommes à l'heure des résolutions. Après ce séjour dans la nature rude et après ce contact avec les moines bénédictins, qui nous ont montrés « la route de Dieu, voie de salut étroite d'abord et puis magnifique où l'on court alerte, le cœur dilaté de joie », nous remontons sur le front de la lutte quotidienne. « Il y a toujours la bataille », disait Péguy. Nous l'affronterons avec courage, avec la certitude que possédant Dieu nous n'aurons rien à craindre et que nous sommes de ce petit troupeau qui vaincra le monde. Que notre présence dans le monde haineux soit comme une claire flambée d'amour ! Nous avons pris un bain de spiritualité, nous devons être en forme.

A l'ombre du monastère, dans le silence de la nuit fraîche

d'avril, nous prions d'un seul cœur ; Dieu est très proche. Sous le ciel pascal, dans la nature tourmentée de renouveau, nous venons de nous renouveler dans le Christ au cours de ces six jours de camp et sa grâce envahit nos âmes et leur donne une verdeur nouvelle...

Avons-nous conservé cette grâce dont le Christ nous combla alors ? L'avons-nous rayonnée partout autour de nous ? Tenons-nous les promesses faites au Seigneur, ce soir-là, où il était si facile d'aimer ?

Jean PEYRADE.

CHRONIQUE
DE LA VIE FRANÇAISE

Tombant des bouches les plus autorisées, les appels à l'union se multiplient : cette union des cœurs français par laquelle, sous le climat de l'armistice, dans la patience et la bonne volonté de tous, s'établira l'unité d'une communauté nationale, assez forte pour affronter — quand s'apaisera la tourmente — les difficultés qui surgiront alors. Répétition presque fatigante à la longue, mais toujours de saison ; ni résignation découragée, ni colère stérile, ni culture, inconsciente ou savante, d'illusions raffinées n'amélioreront le présent, obscur et dur ; la sagesse demande discipline, entente, coude à coude dans l'effort commun dirigé ; et que nous gardions une foi ferme en notre avenir. On sait sur ce point l'optimisme réfléchi du Maréchal ; sous l'agitation, parfois déconcertante, de la surface il voit le fond français, il sait la vocation historique de la France. Il ferait sien, il est permis de le penser, tel propos de notre ambassadeur, M. Léon Bérard qui, recevant à Rome le 1er janvier la maigre colonie de nos nationaux, déclarait : « Notre pays doit tenir sa place dans le monde de demain ; il y sera d'autant mieux prêt qu'il aura retrouvé d'abord le sens et le goût de ses traditions authentiques, celles qui correspondent non pas à des consignes arbitraires ou à des mystiques inconsistantes, mais à des manières d'être ».

Une manière d'être, pour notre pays, c'est de posséder le sens ingénieusement délicat et pratique de la charité : on le lui a toujours reconnu. La campagne en faveur du Secours National l'a montré à l'œuvre, et dans l'Empire tout entier, officiellement associé à la Métropole. Quoique la charité française soit volontiers discrète, trop parfois — du moins par comparaison — on avait jugé opportun cette fois de recourir à des démonstrations publiques, où les jeunes avaient large part ; par exemple à Lyon, avec ce long cortège de camions chargés de denrées et de bois de chauffage, dons de nos paysans, recueillis, puis escortés et distribués par la Jeunesse des Chantiers, la J. A. C., les Compa-

gnons, etc. ; avec la quête en pleine rue — très fructueuse — par S. E. le Cardinal Gerlier et les hautes autorités civiles. On n'aura que plus tard les résultats d'ensemble à travers le pays et l'Empire. Au 25 janvier, les sommes recueillies par la Légion Française à l'occasion de son repas du 18, dépassent à elles seules 44 millions, tandis que vers la même date l'A. O. F. annonçait une collecte de près de 15 millions. Le patronat (Commerce et Industrie) de la région lyonnaise a versé 30 millions. Les collectes dans les camps de prisonniers ont produit : dans un seul Oflag, un million ; dans un autre, 500.000 francs. Comme le disait à la radio, le 4 janvier, M. André Demaison, à la fin de son Message à l'Empire pour le Secours National, « l'entr'aide sociale n'est-elle pas une pratique admirable de cette unité qui doit présider à notre relèvement ? » Pratique admirable chez ceux-là surtout qui mangent mal et qui grelottent...

Une partie notable des sommes recueillies est consacrée au secours matériel — nourriture et habillement — de nos prisonniers et des réfugiés. Parmi ces derniers, nombreux sont encore ceux-là, étrangers pour la plupart, qu'on a réunis dans les camps, soit d'hébergement, soit même de concentration, et dont la France supporte la charge. Leur indigence est grande, leur sort parfois pitoyable. Il ne semble pas qu'on apprécie à sa valeur, même chez nous, cet acte de charité française, continué malgré notre misère. Indépendamment de ces secours collectifs recueillis et répartis au titre France, de généreuses initiatives locales multiplient les adoptions et marrainages par villes en zone libre de villes en zone occupée, dévastées l'an dernier ou meurtries encore à présent par la guerre. Ainsi, récemment, le geste de la ville de Lyon venant au secours de Brest par un premier don d'un million que son maire est allé lui porter lui-même. Dans le même sens, la bonté paternelle du Saint-Père vient de faire parvenir à l'intention des populations les plus éprouvées un don de 1.500.000 francs. D'autre part une quarantaine déjà de diocèses, répondant aux vœux des familles, ont organisé chez eux une croisade de prières pour nos prisonniers et adopté chacun un camp particulier, avec charges des dépenses qu'entraîne le service religieux.

*

Aucun événement saillant n'a marqué la vie politique française dans le courant de janvier. Le procès de Riom se prépare.

On ne peut guère préjuger encore des remous d'opinion qu'il suscitera en France et au dehors, ni de l'exploitation qu'en tentera une certaine presse. Les partisaneries sont à l'affût, et aussi les calculateurs intéressés à l'étranger.

La Constitution est toujours à l'étude. Le Maréchal nous a informés d'ailleurs qu'elle ne peut être datée que de Paris et ne sera promulguée qu'au lendemain de la libération du territoire. On ignore encore la forme concrète qu'y revêtira le pouvoir législatif ; une mesure récente, sous forme de prétérition, ne nous éclaire pas nécessairement là-dessus : il s'agit des 111 sénateurs, appartenant à la série B (Haute-Garonne à Oise inclus), dont les pouvoirs étaient venus à expiration le 31 décembre. Normalement, il aurait fallu procéder à des élections dès octobre 1941 : il paraît bien qu'ils sont maintenus tacitement en fonctions jusqu'à publication du décret portant cessation des hostilités.

Au sujet de la Constitution, il n'est pas sans intérêt de signaler un article de M. Jacques Bardoux dans le *Temps* du 21 janvier : il demande qu'on y insère des « clauses impériales », en vue d'incarner l'unité et de resserrer le loyalisme de la Communauté d'Empire, clauses qui comporteraient essentiellement, sous l'autorité du Chef de l'Etat, revêtu d'un titre approprié, la définition et les conditions de la nationalité française, la création d'un unique ministère spécialisé pour tous les territoires d'Outre-mer, une représentation discrète, au moins dans l'une des futures Assemblées législatives, de toutes les terres de l'Empire et non plus seulement des vieilles colonies ; en somme quelque chose d'analogue au *British Commonwealth*, mais à statut plus ferme et plus liant. Malgré certaines assurances données de l'étranger à la France, l'issue de la guerre décidera seule en quel mode et jusqu'où ces suggestions de sagesse pourront être suivies. Entre temps, la Métropole n'omet pas d'assurer la mise en valeur des colonies. Une loi récente (*J. O.*, 11 janvier) prévoit l'attribution d'avances par le Trésor soit à des sociétés et à des établissements publics existants, soit à des sociétés nouvelles en activité aux colonies, avec participation éventuelle de l'Etat à leur capital ; elle prévoit également la garantie de l'Etat aux emprunts faits par ces divers établissements et en détermine les conditions.

Vie économique et sociale.

Dès le 1er janvier, M. Yves Bouthillier, ministre de l'Economie nationale et des Finances, pouvait à la date légale commu-

niquer à la presse le texte de son rapport sur le *Budget*, cette fois de l'année entière 1942. Ce rapport, qui se veut sincère, objectif, est relativement réconfortant ; du moins le pays verra-t-il clair dans ses affaires et sera-t-il incliné par là à mieux accepter la sévère discipline économique et financière qui s'impose et devra durer. On ne relèvera ici que les principaux éléments de ce budget.

Le ministre constate d'abord « une heureuse évolution des recettes et des dépenses publiques qui traduit l'effort soutenu de la nation et qui reflète une politique tendant à ménager ses ressources et à mieux tirer parti de ses richesses naturelles ». Il ne cache pas d'ailleurs les « extrêmes difficultés » où se trouve la France, malgré les progrès appréciables accomplis, du seul fait de la prolongation des hostilités.

Un budget, même normal et en période calme, comporte des dépenses ordinaires et des dépenses extraordinaires. A celles-ci doivent s'ajouter actuellement, quoique inscrits hors budget par convention, les frais quotidiens de l'indemnité de guerre. Pour le budget *ordinaire* (administration du pays, service de la dette publique, dépenses militaires, etc.) le total prévu des dépenses s'élève à 105 milliards et demi environ (contre 97 l'an dernier) ; celui des dépenses *extraordinaires* (liquidation des marchés de guerre ; crédits pour grands travaux, services de caractère social, etc.) atteint 33 milliards (contre 37 l'an passé) : soit 138 milliards en tout. Quant à nos versements quotidiens pour l'*indemnité de guerre*, ils ont été abaissés le 12 mai dernier de 400 à 300 millions Mais on estime qu'au taux actuel de versement cette charge serait encore, pour 1942, de 115 à 120 milliards, en y comprenant les sommes payées directement par l'Etat français pour frais de cantonnement, de logements, etc., inclus ou non (le rapport n'est pas clair là-dessus. Et il faut y ajouter les quelques 20 milliards consacrés par le Trésor au financement du « clearing » franco-allemand, c'est-à-dire de l'excédent des exportations françaises en Allemagne sur les ventes allemandes en France. En bref, la charge des frais d'occupation reste plus lourde que celle de notre budget ordinaire tout entier. Courageusement, le ministre a laissé, sur ce point, entendre sa plainte. M. de Boisanger, gouverneur de la Banque de France, devant l'Assemblée générale des actionnaires, le 29 janvier, lui a fait nettement écho. C'est que, en dehors d'autres considérations, plus s'affaiblit notre Economie, et c'est son cas, plus le

tribut, en proportion, devient lourd au pays. Publiant, le 30 janvier, un article sur les perspectives financières en France, le *Journal de Genève* citait, au sujet de ce tribut de guerre, les mots les plus typiques du rapport de M. Bouthillier et concluait ainsi : « On veut espérer que ce langage ferme et mesuré finira par être entendu ».

Contre-partie *recettes*. Le budget prévoit une rentrée de 80 milliards (68,2 milliards en 1941). Elles ne couvrent que les 58 % des 138 milliards des dépenses ordinaires et extraordinaires réunies ; évidemment beaucoup moins si on y adjoint le montant de la contribution de guerre. Soit, dans ce cas, pour une dépense totale d'environ 260 milliards, un déficit à prévoir de l'ordre de 180 milliards. On voit assez avec quelle sévérité se pose le problème de l'équilibre financier et des ressources de Trésorerie ; il est inévitable qu'il faille recourir très largement tant aux avances de la Banque de France qu'à l'emprunt (il a fourni en 1941 environ 130 milliards). Mais à trop user des premières on sait les contre-coups à redouter sur les prix, par l'inflation monétaire qui en résulte, dans la mesure surtout où celle-ci n'est pas résorbée par l'emprunt. Tandis qu'une fiscalité plus poussée promet un rendement accru de 12 milliards par rapport à 1941, la même politique d'emprunt devra donc se poursuivre ; l'abondance de l'argent lancé dans le circuit la permet, jointe à l'épargne forcée du public. A ce recours à l'emprunt, en cette période, nuls pays ne peuvent échapper, même ceux dits neutres, quelles que soient les variantes de leur neutralité : il s'impose, à défaut de dépenses d'équipement militaire, par le désordre de l'Economie mondiale et l'arrêt consécutif des échanges.

*

Le marché des valeurs en Bourse enregistre et caractérise clairement, à sa manière, la situation financière, monétaire, économique actuelle. Depuis 1939 jusque vers la fin de janvier dernier, l'ascension a persisté des valeurs mobilières à revenu variable, et notamment des valeurs industrielles, de celles-là surtout qu'on considère comme des valeurs « directrices » ; elle est allée presque constamment en s'accentuant. Par rapport au dernier trimestre de 1939, leurs cours ont en moyenne triplé ; les valeurs à revenu fixe (dont nos rentes) ne participent à cette montée qu'assez modérément. Sur un marché embouteillé de

demandes d'achat, les offres, en contre-partie, étaient rares ou presque nulles, en sorte que les cours cotés des actions étaient devenus presque purement nominaux, non accompagnés de transactions. On a dit les raisons de ce phénomène : la principale en est l'abondance des capitaux en quête de placement, abondance qui provient elle-même de la difficulté à transformer en marchandises le produit de vente de marchandises ou de services, des restrictions forcées de la consommation. La Bourse devenait ainsi un exutoire des capitaux en loisir obligé ; à quoi se mêlait une spéculation de crédit sur l'avenir de notre économie industrielle, stimulée par la crainte de l'inflation qui devenait en fait elle-même un phénomène d'inflation, de nature à compromettre la défense de la monnaie française.

C'est contre quoi les pouvoirs publics ont essayé de réagir, dès l'an dernier, par des mesures appropriées : forme nominative des actions ou dépôt chez un agent de change ; limitation des dividendes ; taxe de 33 % sur la plus-value des valeurs, ramenée ensuite à 20 % ; réduction à 3 % des écarts de cours tolérés, élévation de 1 % à 5 % de l'impôt sur les opérations de Bourse, etc. Le résultat en avait été finalement le blocage presque complet des transactions. On dépassait par là le but ; cette paralysie complète du marché, du moins officiel et public, risquait d'entraîner certains inconvénients dommageables. Dès le milieu de janvier, l'Etat a mis plus de souplesse dans le contrôle des cours, a toléré des hausses un peu plus amples, facilité les cotations. D'où presque immédiatement une relative euphorie du marché : accroissement du volume des offres, baisse même, au moins momentanée, de la majorité des valeurs directrices, développement des transactions. On ne sait trop si cette euphorie sera durable ; peut-être n'est-elle que l'effet d'une spéculation dont l'Etat devra garder en main le contrôle.

*

La mise en train se poursuit de la *Charte du Travail*, dont l'ossature, fixée par la loi du 4 octobre, reçoit peu à peu son revêtement. Sur l'esprit de la Charte, l'accord gagne en sympathie, semble-t-il, dans le milieu ouvrier, et la libération de militants ex-syndicalistes n'y est sans doute pas pour rien. Le Conseil supérieur de la Charte étudie en ce moment le problème de la détermination des familles professionnelles, problème premier : un certain nombre d'entre elles ont déjà été constituées en prin-

cipe. La question de la désignation des membres des Comités sociaux et des formes d'organisations du syndicat unique n'a pas encore été abordée. Une note officielle du 5 janvier a même prévenu qu'actuellement aucun syndicat existant ne pouvait se donner comme étant le syndicat unique, avec affiliation obligatoire, tel que la Charte l'a prescrit.

Une fâcheuse nouvelle a non pas tant surpris que touché douloureusement le monde industriel du travail : par application de la loi du 17 décembre 1941 (*J. O.* 23 déc.) sur l'aménagement de la production, a été annoncée la fermeture de certaines usines. La branche textile est la première atteinte. Mesure provisoire, assure-t-on, qu'impose la pénurie de matières premières et d'énergie sous toutes ses formes. Au moins le Gouvernement entend-il mettre à profit cette infortune pour réorganiser de manière plus rationnelle et plus efficace l'ensemble de notre production industrielle. En règle générale sera maintenue l'activité des entreprises, grandes ou petites, qui ont le meilleur rendement ; les autres, désignées par les Comités d'organisation industrielle, resteront temporairement en sommeil, secourues, autant que de besoin, ainsi que leur personnel en chômage, par une taxe prélevée sur les entreprises en marche. Les Conseils tripartites d'entreprise seront appelés à donner leur avis sur les projets établis par les Comités d'organisation. L'effet immédiat de ces mesures sera inévitablement un accroissement, sans doute important, du nombre des chômeurs qui, au 30 novembre dernier, était descendu à 202.000. Leur réemploi, au mieux des possibilités, est envisagé sur des chantiers d'intérêt national à ouvrir.

La *santé publique* préoccupe justement le Gouvernement à cette heure : avec l'accroissement de la natalité, sa sauvegarde est une condition essentielle du relèvement du pays. Le docteur Serge Huard, secrétaire d'Etat à la Famille et à la Santé, a ouvert, le 12 janvier, par une allocution la campagne d'éducation sanitaire lancée par le Comité national de défense contre la tuberculose. Beaucoup a été fait déjà, depuis quinze ans surtout, sur ce terrain : collectivités départementales ou communales, initiatives privées, se sont associées largement à l'effort de l'Etat pour créer ou développer dispensaires, préventoria, sanatoria. Il s'agit, avec ce double concours, de faire plus encore, et parallèlement d'enseigner au pays les mesures d'hygiène et de prophylaxie préalables.

Pour ce qui concerne notre agriculture, d'où dépend notre pénible ravitaillement, M. Caziot, en son dernier discours du 29 janvier à Saint-Germain-des-Fossés, s'est appliqué cette fois encore à prodiguer à nos paysans ses encouragements, ses conseils, ses directives, accompagnés de constats plutôt encourageants — il ne faut pas être difficile — sur les perspectives de nos prochaines récoltes et l'état du cheptel. Il a souligné une fois de plus le grand bienfait qu'il attend du corporatisme agricole en action, tant pour déterminer la juste part contributive de chacun des producteurs au ravitaillement, que pour répartir équitablement entre eux les stocks réduits des fournitures à l'exploitation. Le nombre des régions où sont déjà constitués les cadres des Corporations grossit rapidement ; il atteint aujourd'hui le chiffre 16 ; le moment approche où le corps fédératif pourra être constitué, officiellement reconnu, et à même d'agir. En attendant, un commissariat général aux ressources agricoles a été institué par une loi du 9 janvier : il a pour mission, en vue du ravitaillement dont le fonctionnement accuse plus d'une malfaçon, d'orienter la production et de répartir entre régions les contingents à fournir par chacune.

Il a été fait allusion plus haut à la part prise par la jeunesse dans la campagne du Secours National. Ce n'a certes pas été le tout de son effort et de son mérite. La jeunesse de nos campagnes et particulièrement la J. A. C. et la J. A. C. F. avaient déjà fait sur ce point et continuent de faire preuve d'initiatives magnifiques : envois de colis aux prisonniers ou à des familles nécessiteuses de la ville, placement gratuit d'enfants de familles ouvrières citadines dans des familles paysannes, dons périodiques en nature au Secours National, etc. Certains journaux régionaux et surtout les publications de ces Mouvements donnent des détails parfois émouvants sur la manière bien allante dont ces jeunes, non sans peine ni sacrifices personnels, savent éveiller et stimuler la générosité des campagnes. Ici, *juventus docet...*

S'agissant de lendemains bien plus lointains, une loi va paraître incessamment pour la mise en valeur, par reboisement, de près d'un million d'hectares (sur le plateau de Millevaches en particulier). Le reboisement sera imposé aux propriétaires ; le choix leur sera laissé, soit de reboiser eux-mêmes, à leurs frais et à leur profit, aidés par une subvention, soit de laisser exécuter les travaux par l'Etat, avec dans ce cas possibilité pour ce dernier de dédommagement ultérieur.

Famille.

La politique familiale de l'Etat Français se poursuit sans bruit. Au cours du mois de janvier, les réformes les plus intéressantes concernant les familles, sont le relèvement du plafond des assurances sociales, lequel passe de 30.000 francs à 42.000 ; des facilités offertes par les Caisses d'assurances sociales aux familles des prisonniers de guerre en ce qui regarde les frais médicaux et chirurgicaux ; enfin la mise en application de la loi attribuant l'allocation familiale et l'allocation de salaire unique aux ouvriers à domicile. Les 12 et 13 janvier, une réunion plénière des délégués régionaux à la Famille se tenait à Paris sous la présidence de M. Haury, directeur du Cabinet du Secrétaire d'Etat et de M. Renaudin, Commissaire Général à la Famille. L'objet des discussions furent : les divers moyens d'aider la famille, la question de l'enfance en danger moral, les statuts des associations familiales, le problème du logement, etc...

L'enquête lancée par le Commissariat Général à la Famille sur les causes de la dénatalité représente un effort intéressant pour amener l'opinion publique à réfléchir à l'un des maux les plus profonds du pays. On peut néanmoins regretter que cette enquête ait été proposée sous la forme d'un concours referendum et qu'un but intéressé ait pu se glisser dans l'intention de certains participants, aux dépens de leur sincérité et de l'objectivité de l'enquête. Quand celle-ci peut être reprise par des associations privées, comme par exemple l'Association Familiale du Limousin, les réponses, cette fois parfaitement désintéressées, gagnent en valeur et l'on peut se fier à leurs conclusions. C'est ainsi que sur 580 réponses parvenues à Limoges, 268 indiquent comme principale cause de la dénatalité, l'absence ou l'insuffisance de religion. En second lieu viennent difficultés et peines pour élever les enfants, avec 246 suffrages ; puis le travail de la femme hors du foyer, avec 200 bulletins. Les autres causes indiquées sont : l'excès de dépenses occasionné par de nouvelles naissances, la crainte de ne pouvoir bien élever de nouveaux enfants, la crainte de partager l'héritage rural, les difficultés de loger une famille nombreuse, la peur des souffrances de la maternité, la crainte du chômage, le divorce.

Nos prisonniers.

Dans chaque famille, tout s'organise pour adoucir la captivité des absents détenus prisonniers. Chaque congrégation reli-

gieuse s'est occupée du sort de ses membres pour qui l'épreuve de la séparation occasionnée par la guerre s'allonge. N'est-il pas normal que les paroisses et les diocèses cherchent eux aussi les moyens de prolonger leur mission spirituelle auprès de ceux qui sont actuellement concentrés en Allemagne ?

Déjà, en maints foyers chrétiens, la prière du soir en commun se fait à l'heure même où dans la rustique baraque transformée en chapelle, le père de famille ou le grand frère, répondant à l'appel de l'aumônier de l'Oflag ou du Stalag, songe devant Dieu à ceux qu'il a laissés là-bas à quelques centaines de kilomètres plus à l'ouest. Mystérieuse et féconde rencontre des âmes. En maintes églises, une messe mensuelle est célébrée pour les paroissiens retenus captifs.

Le diocèse ne devait-il pas se préoccuper lui aussi de la partie importante du troupeau dont il est séparé ? Les ouailles dispersées dans les 80 camps dont dépendent des milliers et des milliers de Kommandos, comment les atteindre pratiquement ? L'infatigable M. l'abbé Rodhain, chargé de l'Aumônerie des Prisonniers de Guerre, imagina une sorte de caisse de compensation. Au lieu de s'occuper de chacun de ses diocésains séparés de la communauté, chaque diocèse adopterait un camp auquel il fournirait tout ce qui est nécessaire pour le culte. C'est à ce diocèse que l'aumônier adresserait ses demandes de livres religieux, évangiles, chapelets, médailles, etc. Au jour choisi pour l'adoption, le diocèse d'une part et le stalag de son côté organiseraient une prière commune à leurs intentions réciproques. De même un collège ou une école pourrait se charger des besoins d'un lazaret. L'idée, qui ne date que de quelques mois, a fait son chemin et le succès dépasse les espérance. Rapidement le circuit s'établit. D'après un rapport qui nous a été communiqué il y a quelques semaines, le mouvement parti de la zone occupée a gagné la zone libre. Plus de la moitié des diocèses ont accepté la responsabilité d'un camp. En sorte qu'il ne restait plus alors que 32 camps et 97 hôpitaux de prisonniers français à pourvoir.

Ce n'est pas seulement la « prière » que l'on récite à la tombée de la nuit. En certains kommandos, après parfois un long et dur travail, surtout si c'est un jour de fête d'obligation non chômée dans le camp, un prêtre-soldat célèbre le Saint Sacrifice auquel maints « communiants » s'unissent.

« Le 15 août, à cause du travail, écrit un prêtre-soldat faisant fonction d'aumônier dans un kommando dépendant du stalag VII A, j'ai célébré la messe à la tombée de la nuit : 40 prisonniers sont restés à jeun depuis 3 h. 30 sous un soleil brûlant, au travail de terrassement et des routes, afin de pouvoir communier. Admirable d'ajouter ainsi des sacrifices volontaires aux souffrances de la captivité ! Cette messe dialoguée était le sommet d'une neuvaine pour famille et pays. »

Et d'un autre, du stalag IX B :

« Aujourd'hui jour des morts, j'ai pu voir deux kommandos. Dans mon kommando, hier, un quart des soldats a communié. Plusieurs reviennent à Dieu après des moments plus ou moins longs. Un renouveau de ferveur se manifeste parmi nos gars, surtout les Bretons. Sur 250 hommes, j'ai eu en tout hier ou aujourd'hui 50 communions. 4 communient chaque soir au retour du travail, après avoir porté 10 ou 15 tonnes de charbon, sans boire ni manger. Qu'il y aurait du bien à faire si on était des saints ! »

Cette lettre ne fait-elle pas songer aux agapes nocturnes de l'Eglise primitive ?

SIX MOIS DE MUSIQUE

Coup d'œil sur l'activité musicale. — Concerts et compositeurs. — Le *Quatuor*, d'Olivier Messiaen. — La *Danse des morts*, d'Honegger et Claudel. — Ballets. — Trois jeunes : Dutilleux, Gallois Montbrun, Alain. — La reprise de *Pelléas et Mélisande*.

Avec un peu de retard, qui peut au besoin passer pour du recul, si l'on jette un coup d'œil sur l'activité musicale des six derniers mois de l'année passée, on est surpris et charmé qu'une période qui fut aussi bouleversée puisse être marquée du signe de la renaissance musicale. L'article pessimiste que je signais le 25 juin 1941 dans cette revue a perdu de sa vérité. Compositeurs et mélomanes se sont ligués pour me donner à croire qu'il est presque aussi vain de juger que de prédire. Et ce regard, que je promène aujourd'hui sur un spectacle plus réconfortant, me fait penser que la musique chante où elle veut, tout comme l'esprit souffle.

Echangeant quelques propos avec le plus illustre des pianistes français, je recueillais récemment de la bouche d'Alfred Cortot le témoignage qu'un public attentif et nombreux se presse aux concerts qui lui sont proposés. Les étudiants se privent pour aller entendre une heure de musique (mais ceci n'est pas nouveau, le goût pour la musique n'étant pas, à beaucoup près, le privilège de l'argent). Une foule de gens, découragés par une alimentation déficiente, viennent quêter la « divine frénésie de l'esprit », qui sustente l'âme à défaut du corps. Les concerts symphoniques ont, à certains jours, refusé du monde. A Paris, la Semaine Mozart a été un triomphe. Le Quatuor Bouillon, le Trio Pasquier, le Trio B. B. N., le Quintette de l'Atelier, d'autres groupements encore attisent de leurs archets magiques le feu sacré de la musique de chambre. Départie de sa rétivité légendaire, la province « donne ». De Lyon à Marseille, de Nice à Toulouse, les feuilles de location s'étoilent de coups de crayon rouge. En zone occupée, Bordeaux, Nantes, Angers dardent vers l'Ouest les piquants d'une rose des vents musicale que les circonstances privent évidemment de ses branches orientales. Argument sans réplique, parce qu'absolument inédit : les récitals d'orgue, même, attirent le public. Peut-être faut-il voir dans cet engouement, qui n'est au reste qu'un indice, la conséquence indirecte d'une saison théâtrale bien mé-

diocre, d'une indigence cinématographique sans précédents. Peu importe la cause. Il faut se réjouir de l'effet et profiter d'un instant favorable pour mieux ancrer la musique dans les mœurs de notre pays.

*

Virtuoses et chefs d'orchestre ne sont point seuls à se féliciter. Les jeunes compositeurs, en particulier, voient fondre un peu l'indifférence qui glaçait leurs espoirs. En veut-on un exemple ? Au début de l'été dernier, le petit théâtre des Mathurins, à Paris, s'emplissait, par un après-midi caniculaire, d'une foule choisie, conviée à découvrir un *Quatuor pour la fin du temps*, œuvre dernière-née d'Olivier Messiaen, conçue en captivité. Une chaude controverse, qui mettait aux prises compositeurs et critiques, eût évoqué d'assez près la querelle d'*Hernani*, si la discussion ne se fût courtoisement déroulée hors de la salle, sur l'asphalte brûlant, à l'issue de l'audition. Que cinquante personnes s'acharnent à s'entre-démontrer le charme insinuant d'un quatuor ou son agressive hideur, n'est-ce pas là un signe des temps ? Il est vrai que la curieuse personnalité de Messiaen a, dès la première œuvre de ce jeune compositeur, passablement intrigué. Ses recherches d'un vocabulaire inédit, une propension naturelle au mysticisme, la pointe de littérature (précieuse et surannée, à mon sens) qui assaisonne sa musique, surtout une persévérante originalité, retiennent de prononcer un jugement catégorique. De longues conversations avec l'auteur n'ont guère éclairé ma lanterne : il est vrai que les confidences des créateurs ajoutent rarement quelque chose à leur œuvre et détruisent au contraire, neuf fois sur dix, l'illusion légère qui flottait alentour. D'ailleurs, comment discuter, comment prouver dans un domaine subjectif ? Où commence le laid, où finit le beau ? Ce que l'un prénomme rudesse, l'autre l'appelle volupté. L'oreille, les sens évoluent — c'est la loi de l'art et de la vie. N'oublions pas que nos pères sifflèrent allégrement *Pelléas*, que Gounod railla comme un sot la Symphonie de Franck, et que Beethoven, lorsqu'il écrivit ses derniers quatuors, passa pour un barbare. Tant de détours feront voir que je n'ai point été conquis sans réserves par le *Quatuor* de Messiaen. De fait, l'obscurité des symboles (*Liturgies de cristal, Abîme des oiseaux, Danse de la fureur pour les sept trompettes,* etc...), le parti-pris du langage, m'ont dérouté, je

l'avoue. Comment juger une musique avec laquelle on ne sympathise pas ? Il suffit d'avoir signalé la curiosité qu'elle a soulevée.

*

De la *Danse des morts* d'Arthur Honegger et Paul Claudel, je dirai sans ambages qu'il s'agit d'un chef-d'œuvre. La gloire établie de l'auteur du *Soulier de satin*, la belle maturité du musicien du *Roi David* m'y autorisent. Pour la deuxième fois, leur collaboration s'avère fructueuse, car on n'est pas près d'oublier *Jeanne au Bûcher*. Il n'est pas question, assurément, d'établir une hiérarchie, mais peut-être la *Danse des morts* est-elle, dans sa conception et sa facture, plus originale encore. Elle affecte la forme d'un oratorio, si tant est qu'il y ait une forme oratorio. Un roulement de tonnerre, et la voix de Jean-Louis Barrault, qui joue le récitant, clame frémissante la prophétie d'Ezéchiel : « La main de Dieu s'est posée sur moi et l'esprit du Seigneur m'a conduit, et il m'a envoyé au milieu d'un champ qui était plein d'ossements. Et il m'a conduit au milieu d'eux ; or, il y en avait un très grand nombre à la surface du champ et ils étaient extrêmement secs. Et il me dit : prophétise sur ces os et dis-leur : « Os arides, entendez la parole du Seigneur. Vivez. Ainsi parle le Seigneur Dieu. J'existe ».

Cette familiarité du surnaturel biblique, où Claudel vit depuis plusieurs années, Honegger, d'emblée, l'a épousée. La Danse macabre qui suit la prophétie, les airs populaires qui traversent la ronde grimaçante — *Sur le pont d'Avignon*, *Dansons la Carmagnole*, etc... — la longue plainte de l'homme ressuscité, seul face à son Dieu (*Souviens-toi de moi, Seigneur*), ce grouillement épique, tour à tour cocasse et sublime, est noté musicalement avec une fidélité constante à un thème toujours changeant. L'art de Claudel, curieux mélange de sarcasme et de révérence, a trouvé en Honegger l'imagier idéal. A tout instant, une idée de poète suscite une trouvaille de musicien. Ainsi, les dernières paroles du livret sont celles par lesquelles Dieu, ayant rappelé à l'homme qu'il est *poussière*, puis *esprit*, lui annonce qu'il est *pierre*, et que sur cette pierre il bâtira son Eglise. Entre le créateur et sa créature, l'accord est conclu. Alors Honegger place dans la bouche du soprano une immense vocalise, qui descend en zig-zag des faîtes du suraigu à l'extrême grave, figurant le divin paraphe

apposé au bas du pacte éternel. L'œuvre entière est de la même veine, grandiose et colorée (1).

*

Au cours d'une brillante saison chorégraphique, l'Opéra montait, l'été dernier, un ballet de Philippe Gaubert, *le Chevalier et la Damoiselle*, dont les premières représentations coïncidèrent avec la mort du grand compositeur et chef d'orchestre. A peine avait-on loué sa verdeur qu'on apprenait sa disparition. Mais son œuvre continuait une éclatante carrière et nous en goûtâmes égoïstement les rythmes joyeux ou dramatiques, sans un regard en arrière vers celui qui, les ayant enfantés, avait quitté à jamais ce qui, la veille encore, figurait son plus ardent souci. Car, ainsi que Proust l'a écrit, « la loi cruelle de l'art est que les êtres meurent en épuisant toutes les souffrances, pour que pousse l'herbe, non de l'oubli, mais de la vie éternelle, l'herbe drue des œuvres fécondes, sur laquelle les générations viendront faire gaiement, sans souci de ceux qui dorment en-dessous, leur déjeuner sur l'herbe ». Je me remémorais cette phrase mélancolique en regardant Serge Lifar, chevalier casqué et cotté de mailles, conquérir en un tournoi figuré, une Damoiselle, frivolement occupée, durant le combat, à tenir en équilibre sur des pointes acérées comme des ergots. Ainsi la danse imaginait la vie... *Regardais-je, écoutais-je* ? — Le vocabulaire chorégraphique ne possède point le mot composé qui rendrait un compte exact de cette extraordinaire collaboration de l'ouïe et du regard. Serge Lifar qui, jadis, forgea à son profit le vocable douteux de « choréauteur », devrait imaginer un néologisme à l'usage de la critique et des spectateurs.

Notre premier danseur fut, ce jour-là, au-dessus de lui-même, ressuscitant les merveilles jadis prodiguées à la reprise de *Daphnis et Cloë*. C'est encouragé, je pense, par cette double réussite, qu'il voulut adapter à la scène le *Boléro* de Ravel. Rébellion, magie perverse d'une page trop célèbre — le résultat est décevant. Ainsi, *Daphnis*, qui est en soi un chef-d'œuvre, est magnifié, agrandi par la danse, et le *Boléro*, qui appelait manifestement le saut, la cadence musculaire, sort diminué de l'aventure. C'est que dans

---

(1) Je signale à ceux des lecteurs que cette brève analyse aurait mis en goût que la *Danse des morts* a été gravée par Pathé-Marconi sous les numéros DB 5.135 à 5.137.

un cas, le musicien avait sans doute laissé, d'instinct, une marge, et que, dans le second, la partition suffisait à tout. Le *Boléro* est ce que dramaturges et cinéastes, rompus aux pièges des scénarios, appellent un faux-bon-sujet.

*

Des rangs de la jeune musique française, trois noms se détachent et s'affirment : Dutilleux, Gallois Montbrun, Alain.

Henri Dutilleux, qu'un hebdomadaire récent nous montrait menant dans les jardins d'une somptueuse villa niçoise, dévolue aux Prix de Rome, une existence de milliardaire-compositeur, a fait jouer une *Sarabande* pour orchestre, courte pièce, parfumée par avance des capiteuses senteurs de la Côte d'Azur, et dans les feuillages de laquelle passe un frémissement fauréen du meilleur aloi. Cette sagesse relative, suivie par beaucoup de jeunes musiciens, fait à nos tympans, jadis martyrisés par les cyniques bourreaux de l'entre-deux-guerres, l'aumône d'une caresse. Exquises aussi les *Mélodies* du même auteur, interprétées par Charles Panzéra. Enfin je connais une *Suite* inédite, pour violoncelle et orchestre, qui fera parler d'elle et de son auteur, un des mieux doués de sa génération.

Charles Münch a donné, fin novembre, la première audition de *Trois Mélodies* (1), de Gallois Montbrun, pour orchestre et chant. Elles ont fait grand bruit, non pas sur l'estrade — car elles sont discrètes et fines — mais dans la salle, où le public manifestait ouvertement sa joie. Le danger, pour un tragédien à ses débuts, c'est qu'on lui crie « Talma ! » ou « de Max ». Je me garderai donc de lancer « Debussy ! » au jeune musicien à qui m'attachent, au surplus, des liens amicaux. Mais ce que je connais de lui me fait penser que demain, peut-être, il justifiera l'espoir que je mets en lui. Puisse-t-il demeurer fidèle à la grâce de ses débuts, d'une qualité si rare que nous sommes, dès à présent, jaloux de ce qui pourrait la ternir ! Qui sait si une carrière, même superbe, efface jamais la nostalgie de son aurore. Car rien, vraiment, n'est aussi beau que la naissance du jour.

Sitôt livrée à nos oreilles et à nos cœurs, l'œuvre de Jehan Alain a pris son vol à puissants coups d'ailes. Ici aussi, je me

---

(1) Leduc, éditeur.

réjouis au double titre de l'art et de l'amitié de voir tant de pages à l'enfantement desquelles j'ai assisté, aller porter le double message d'un grand talent et d'une noble nature. L'œuvre d'orgue d'Alain a rapidement conquis la petite phalange des amis de l'instrument aux cent voix. Les *Litanies*, les *Variations, Scherzo et Choral*, le *Jardin suspendu*, tant d'autres notations, brèves et intenses, ont fait, en un an, leur chemin. Une édition prochaine en fera connaître d'autres. Mais le jour où un orchestre avisé révélera les *Trois Danses*, on mesurera la perte accomplie par la mort de Jehan Alain — tué à l'ennemi à vingt-neuf ans, le 20 juin 1940 — et la place qu'il avait su se tailler dans la musique française, avant que le destin ne lui en en creusât une, qu'il avait héroïquement acceptée, dans un petit cimetière fleuri des abords de Saumur.

*

Il est à peine déplacé d'inclure au chapitre des nouveautés la reprise de *Pelléas et Mélisande*. Accueilli, lors de sa création, en 1902, par des transports et par des huées, pénétrant peu à peu les mœurs musicales, puis subissant l'éclipse de toute grande œuvre, le drame lyrique de Maeterlinck et Debussy inaugure à présent sa seconde jeunesse, qui est, sous nos climats, la plus longue et la plus éclatante. L'effet de surprise disparu, le charme demeure, tenace, semblable à ces embruns du grand large, qui grisent par leur légèreté même. Les querelles sont éteintes, de nouveau brille un chef-d'œuvre, tel un phare ravivé dans l'océan musical.

Ce n'est point, au reste, sur la seule musique de Claude Debussy que l'on désire attirer l'attention, mais plutôt sur l'intime alliance du poème et de la musique et sur le sens caché de l'un et de l'autre. Cette union, à laquelle il semble bien que l'on n'ait point assez pris garde, est cependant fort rare. Jamais, peut-être, une partition n'a si bien illustré un livret ; jamais non plus un poème n'a si chaleureusement étayé, jusque dans ses plus secrets prolongements, la pensée d'un musicien. Fait d'autant plus singulier que dramaturge et compositeur ont à peine collaboré. On sait la querelle qui mit aux prises Maeterlinck et Debussy, et comment ce dernier, après s'être imbibé jusqu'aux moelles du texte de *Pelléas*, de son ambiance et de son mystère, ne réussit à provoquer chez le poète qu'exaspération hautaine et crainte

d'avoir été trahi. Peut-être un créateur voit-il au travers d'un prisme ce qu'il a si longtemps rêvé avant de lui donner une forme ? Peut-être surtout les arts sont-ils plus étrangers l'un à l'autre qu'on ne le croit communément ? Beethoven n'aimait que la musique. Fauré était insensible aux arts plastiques. Pascal méprisait la peinture. Verlaine défendait qu'on « déposât de la musique le long de ses vers ». Debussy, il est vrai, confondait dans un même amour Euterpe et Melpomène. Moins éclectique, et rendu furieux par une controverse prosaïque touchant le choix d'une interprète, Maeterlinck situait la grâce debussyste à cent brasses au-dessous du génie de Maurice Maeterlinck...

Tel n'est point notre sentiment devant *Pelléas* quadragénaire. Interrogeant un auditeur tout neuf, qui découvrait l'œuvre, nous lui demandâmes : « Avez-vous l'impression d'être au théâtre ou au concert ? » — « Ni au théâtre, ni au concert, nous fut-il répondu avec une nuance d'embarras. A... à... à *Pelléas* ! » N'est-il pas significatif, en effet, que les concerts nous offrent de fréquents « découpages » des opéras de Wagner, qu'aux yeux du public dominical, un ténor en veston figure un Siegfried acceptable et qu'une dame, immobile et droite devant les premiers violons, peut fort bien simuler la mort d'Yseult, alors que bien rarement Pelléas et Mélisande ont quitté la scène pour l'estrade des concerts classiques. C'est que, dans *Pelléas*, la musique est inséparable du livret, comme les personnages le sont de l'action, et les décors de la herse qui les colore. *L'or du Rhin* est de la musique sur des paroles : *Pelléas* est de la musique cristallisée dans un poème. Il y a entre ces deux œuvres la même différence qu'en chimie, entre un mélange et une combinaison.

Lorsqu'à l'orchestre les violoncelles attaquent le thème de l'ouverture, ce n'est point à un *prélude en ré mineur* que s'ouvrent nos oreilles, mais aux légendes qui peuplent le château d'Arkel, la forêt, les souterrains, les terrasses, les chambres où vont se jouer de brumeux destins. Destin, fatalité, voilà les maîtres-mots du drame, musique et livret. *Pelléas*, ou la tragédie de la destinée.

Il revient à Arkel, au vieux roi d'Allemonde, de déchiffrer le sens de ces destinées chaotiques, étant presque parvenu au terme de la sienne. Son attitude est faite d'observation et de respect. Il a appris, comme la *Pharisienne* de François Mauriac,

qu'il est criminel de fléchir délibérément la courbe d'une existence, puisque Dieu même interdit de peser sur le libre arbitre de sa créature : « Je ne me suis jamais mis en travers d'une destinée... Il n'arrive peut-être pas d'événements inutiles ». Cette soumission, pleine de sagesse, s'éclaire parfois d'un désir, et c'est le : « Si j'étais Dieu, j'aurais pitié du cœur des hommes », sous lequel Debussy a mis une touche ardente car, à côté de l'amusant parodiste du *Golliwog's Cake Walk*, il y avait en Claude de France l'auteur du *Quatuor à cordes* et de la *Sonate pour violoncelle*, si profondément passionné sous un masque ironique. Cette certitude que la vie et la musique sont deux formes jumelles d'une même révélation dramatique, Maeterlinck et Debussy l'ont mise, avec une égale exactitude dans la bouche d'Arkel, à la dernière scène : « La tristesse, Goland, la tristesse de tout ce que l'on voit ! » Mais la révolte d'Arkel ne dure que l'espace d'un frisson, le temps de se tourner vers le lit de Mélisande envolée vers d'autres cieux : « Elle est là comme si elle était la grande sœur de son enfant... C'était un petit être si tranquille, si timide et si silencieux, un pauvre petit être, mystérieux comme tout le monde... Mais il ne faut pas que l'enfant reste ici, dans cette chambre. Il faut qu'il vive maintenant, à sa place : c'est au tour de la pauvre petite... ». Symbole désolant, et d'ailleurs païen, de la désolante aventure humaine : comme un rêve qui s'efface et revient, tout passe et se dissout dans le temps, mais ne s'éteint que pour renaître. Rien, hélas ! n'est jamais fini, tout recommence. Nous sommes bien loin de *Tristan et Yseult*, de la rédemption par l'amour, de la réunion dans la mort, et des sublimes ardeurs des violons, léchant comme des flammes le radieux accord final de *si majeur*. Les dernières mesures de *Pelléas* ne sont ni apaisées ni douloureuses. Elles s'éteignent dans le faux-jour ouaté, suspect et déchirant, qui baigne toute l'œuvre. Car Debussy, qui est à la fois poète et musicien, reste étrangement fidèle à son texte et à sa nature.

Le personnage de Goland passe en général pour être moins riche, non point de beautés musicales, car il est, vocalement, superbe d'un bout à l'autre — mais d'enseignements psychologiques. Je considère cette opinion comme une erreur. Car s'il est exact que Goland apparaît tout d'abord comme un homme taillé à coups de serpe, si son caractère n'offre pas, en de vifs contrastes, les recoins d'ombre et de lumière qui s'opposent chez les autres personnages, il n'en est pas moins vrai que sa roideur accentue

jusqu'au tragique les réactions que provoque l'éveil des sentiments chez cet être primitif, voué à une vie physique exclusive. Goland qui, à la lettre, *ne sait rien* au début du drame, découvre tour à tour l'amour, la jalousie et la pitié. Ainsi cet homme, qu'on déclare volontiers « tout d'une pièce », apparaît successivement sous les traits d'un honnête chasseur, soumis, sans y rien comprendre, au charme d'une étrange petite fille rencontrée dans la forêt — d'un jaloux forcené et, pour finir, d'un homme accablé par l'hermétisme des êtres et des âmes.

De tous les aspects d'un personnage qui paraît simple mais n'échappe pas à la règle d'être « mystérieux comme tout le monde », c'est, je crois, le côté brutal qui frappe surtout le public. Pour ma part, l'impression la plus subtile, sinon la plus violente, m'est donnée par deux ou trois indications fugitives, que la musique suggère bien davantage que le texte ne les précise. Blessé à la chasse, et couché dans le lit même où Mélisande expirera tout à l'heure, Goland s'inquiète de voir pleurer sa femme-enfant et, sans soupçon précis, discerne la première fêlure de son bonheur. Il est jeune encore, malgré sa barbe grise ; il se sent plein de vigueur en dépit de son accident ; néanmoins, un doute confus l'envahit, comme une lézarde cerne un mur avant de l'abattre. C'est un instant affreux, car *lui* ne sait pas encore ce qui l'attend, mais *nous*, le devinons, si nous ne le savons par avance. Demain, Goland sera un vieil homme, ravagé par un amour qui lui échappe, tordu par la jalousie. Demain, il aura « pitié de lui-même comme de Mélisande ». Mais pour la minute, il ignore la pitié et les affreux brisements qu'elle entraîne. J'évoque, à l'entendre précipiter son malheur par des questions maladroites (« Tu n'es pas heureuse ici, Mélisande ? »), une page de Rosny aîné que le hasard d'une lecture a gravée dans ma mémoire : « Il n'avait aucune indulgence pour l'amour des vieux hommes, et, n'ayant jamais songé que c'est un des grands drames de la vie, il en méprisait la pathétique misère. Il ne concevait guère ce moment effroyable où tout s'achève, où le monde hier encore tout étincelant de la féerie des aventures, est enfin clos, où l'on reste étendu sur sa vieillesse comme Job sur son fumier. La vie est impérieuse, l'imagination dans sa plénitude, et l'on est déjà le rebut ! » (1).

---

(1) J. H. Rosny aîné. *La vague rouge.*

Rien de plus tragique que ce décalage entre l'inconscience prête à fondre d'un personnage de roman ou de théâtre, et notre certitude. Ici, la prescience du spectateur, avivée par la magie sonore, atteint une acuité dramatique. Là où Maeterlinck ne laisse percer qu'une allusion, Debussy s'engage plus avant. Quelques accords découvrent la vieillesse de Goland, et il suffit d'un fléchissement des cors, d'une insistance des altos pour en creuser soudain les fondrières. Imagination pure, dira-t-on ? Mais oui. L'art est le support et le moteur de notre imagination : tel est, pour un musicien, le miracle de la musique.

Geneviève et Yniold mis à part — personnages épisodiques symbolisant l'abnégation maternelle et l'innocence enfantine — Pelléas et Mélisande tranchent délibérément sur la fadeur rituelle des amants. J'écris « amants ». Est-ce bien le terme qui convient ? N'est-ce pas plutôt enfants, enfants liés l'un à l'autre par un sentiment qui tire sa force de sa pureté et de son inconscience ? Là aussi, il semble que la destinée se soit plue à unir par des liens ténus et inexorables un couple épris de grâce et de jeux innocents. Moins bavards que Roméo et Juliette, Pelléas et Mélisande ne sont pas moins éloquents : « On dirait que ta voix a passé sur la mer au printemps... ». Enfin ce sont des êtres humains, légers mais précis cependant, dans la lumière indécise de la jeunesse, au rebours d'Yseult et Tristan, qui incarnent l'amour héroïque et conventionnel. Que savons-nous de l'un et de l'autre quand le rideau tombe sur Yseult expirante ? A peu près rien, sinon qu'ils ont chanté la passion irrésistible, comme l'eussent fait des personnages symboliques Et, en effet, ils ne sont pas autre chose que des porte-paroles de Wagner. A aucun moment leur aventure ne nous captive ; c'est aux lèvres de Richard, non aux leurs, que nous sommes suspendus. Leur histoire (1), dépouillée de la musique, nous laisserait indifférents.

Ce qui, au contraire, nous rend sensibles et présents les deux héros de Maeterlinck, c'est leur extraordinaire actualité. Non seulement ils agissent comme nous agirions à leur place, mais ce qu'ils pensent, nous le penserions. Que dis-je ? nous le pensons, nous l'avons pensé des centaines de fois. Si Pelléas nous trouble, c'est parce qu'il nous restitue, toute vive, notre jeunesse incertaine et tourmentée. Qu'exprime-t-il, ce prince de lune, sinon la

(1) Du moins sous les traits rudimentaires que Wagner en a conservés dans son livret.

pathétique détresse de la vingtième année, la certitude que tout avorte, que les êtres faits l'un pour l'autre, hélas ! ne se rejoignent jamais. Lorsqu'au deuxième tableau surgit dans une trouée de lumière sa frêle silhouette, l'amour et le malheur ensemble apparaissent, comme les aspects jumeaux et symétriques d'un même visage considéré de la gauche et de la droite. Il se meut dans l'aura d'une fatalité. Sans doute, il a des élans de jeune poulain. — « Oh, voici la lumière . — Et maintenant, tout l'air de toute la mer — mon cœur est sur le point de m'étrangler », (qui semble transposé de Shakespeare : « le dieu de ma poitrine est joyeux sur son trône » dit Roméo) — mais le vrai Pelléas est ailleurs, il me semble, et bien plus authentique dans sa dernière scène. Texte, musique, il faudrait ici transcrire le monologue entier. Que ne peut-on citer la partition, comme on jette sur le papier quelques phrases, au hasard de la mémoire ! « C'est le dernier soir. Il faut que tout finisse. J'ai joué comme un enfant autour d'une chose que je ne soupçonnais pas. J'ai joué en rêve autour des pièges de la destinée. Qu'est-ce qui m'a réveillé tout à coup ? Je vais fuir, en criant de joie et de douleur, comme un aveugle qui fuirait l'incendie de sa maison. On dirait, par moments, qu'il y a cent ans que je ne l'ai plus vue... Et tous ces souvenirs, c'est comme si j'emportais un peu d'eau dans un sac de mousseline... Il faut que je la voie une dernière fois. Il faut que je lui dise tout ce que je n'ai pas dit... ». Cette ardeur inquiète d'un enfant, elle nous saisit à la gorge comme le spectre de nos espoirs défunts. L'âge mûr se distrait avec les hochets de la vanité, c'est-à-dire avec rien. Mais la jeunesse, dont nul mirage n'abuse les sens neufs, a de claires presciences que la vie cruelle se charge de vérifier. Elle sait que tout — amour, espérance, ambition — flétrit vite sous les rudes climats de la terre : c'est la leçon désespérée que, dans un souffle harmonieux et pudique, le jeune Pelléas nous murmure à l'oreille.

L'Opéra-Comique a confié le rôle de Pelléas à un artiste débutant. On peut chanter Pelléas avec plus d'expérience que Jacques Jansen, on ne peut être plus exquisement jeune ni vrai. On a vu dans ce rôle dangereux Périer, Bourdin, Cathelat, Panzéra, Gaudin, d'autres encore : ils ont été successivement Roméo, Don Juan, Hamlet, Tristan. Parfois, l'un ou l'autre *a joué* Pelléas. M. Jansen *est* Pelléas, un Pelléas incertain et troublant, plein de grâce et d'hésitation, troublant dans la mesure où il est lui-même

troublé devant un jeune amour qui s'ignore et s'émeut de se reconnaître si fort, « fort comme la mort » et jusqu'à la mort, ainsi que le définit l'Ecclésiaste.

A ses côtés, Mlle Irène Joachim, petite-nièce du grand violoniste à qui Schumann dédia un *concerto* rarement joué, est, avec un bonheur égal, Mélisande : un être fragile, silencieux et secret, vocalement et psychologiquement. On s'étonnera de l'épithète « silencieux ». Rien n'est plus exact, cependant, Debussy, pour mieux suivre les intentions de Maeterlinck, ayant réussi à donner par la musique l'impression du silence. Sans être, à beaucoup près, aussi considérable que celui d'Yseult, le rôle de Mélisande est important, mais la musique, toute en nuances changeantes, est si discrète, si pure de toute surcharge, que l'on ne conserve guère que l'impression, voulue par le poète, d'avoir vu glisser, comme une ombre diaphane, un être de rêve, interdit et comme désarmé par le spectacle d'une réalité qui le rebute et l'effraie. Car Mélisande passe dans le drame sans le pénétrer, sans même concevoir qu'elle en est le personnage essentiel. C'est à peine si elle se connaît : « Je suis heureuse, mais je suis triste ». Entièrement dominée par le subjectif féminin — « Je ne mens à personne, dit-elle à Pelléas, je ne mens qu'à ton frère » — elle est incapable de démêler ses sentiments dans l'écheveau confus de ses pressentiments. « Oh ! Pourquoi partez-vous ? », c'est assez d'une exclamation qui n'est même pas un aveu. (Ici les musiciens qui me liront évoqueront le choc délicieux de la modulation qui clôt le troisième tableau du premier acte, avec l'appel d'un cor lointain). Et comment oublier le regard absent de Mélisande au cinquième acte, quand Goland lui demande la *vérité :* « As-tu aimé Pelléas ? » — « Mais oui ; où est-il ? » — « Tu l'as aimé d'un amour défendu ? » — « Non, non ». — « Dis-moi la vérité ». — « La vérité, la vérité... » ce sont les derniers mots de Mélisande, qui nous abandonne au seuil d'un univers où, le mystère s'éclairant de lui-même, point n'est besoin d'invoquer à tout propos l'événement, la preuve, et le grossier appareil de notre raison à courte vue.

Quoi de plus difficile à rendre, musicalement, que ces subtilités ? Cependant Debussy a tenu la gageure et a gagné, démontrant par un génie plus charmant d'être plus impalpable, que la musique peut ajouter quelque chose à un poème sans le défigurer pour autant, ce que beaucoup d'écrivains admettent malaisément. Ce quelque chose me paraît être, dans le cas présent, l'âme, la

vie, qui n'étaient qu'en puissance dans le drame de Maeterlinck (1), et de nous faire communier avec deux êtres de légende dans une intimité fraternelle.

*

Car, j'y reviens pour conclure, ce qui, en 1942, nous touche en Pelléas, et Mélisande, c'est leur vérité. Autour de nous, que de Pelléas, à commencer par celui dont une glace placée devant nos yeux reflète l'image ! Combien de Goland, combien de ces hommes-de-bonne-volonté avec leurs horribles bonnes-actions ! Combien de Mélisande, meurtries et charmantes ! Combien d'existences et de couples séparés par le massif volet de l'incommunicabilité ! C'est un mot pesant. Il a la lourdeur écrasante du destin.

Bernard GAVOTY.

---

(1) Il suffit de comparer la représentation du drame au théâtre (et l'accablant ennui qu'elle dégage) à la représentation de l'œuvre musicale à l'Opéra-Comique.

REVUE DES LIVRES

Paul Van Tieghem. — **Histoire littéraire de l'Europe et de l'Amérique de la Renaissance à nos jours.** Armand Colin, Paris. In-8° de 424 pages. Prix : 65 fr.

C'était presque une gageure que de prétendre nous donner en 400 pages une somme des divers courants de pensée et des mouvements littéraires qui, tout au long de cinq siècles, eurent pour théâtre deux grands continents. M. Paul Van Tieghem, l'éminent professeur de littérature comparée à la Sorbonne, a réalisé cependant ce tour de force. Il doit cette réussite à sa riche et sûre information, à l'étendue de ses lectures, à la souplesse d'une intelligence favorisée par une précieuse familiarité avec plusieurs langues étrangères.

A qui veut situer avec exactitude telle ou telle grande figure de nos lettres, son ouvrage offre une mine inépuisable de renseignements et de repères. Au ciel de l'esprit, ce n'est plus comme un météore inattendu qu'apparaît chaque auteur, mais comme une étoile, d'un ordre de grandeur et d'éclat mesurable, dont la course à la fois libre et déterminée vient s'inscrire à sa place dans le fourmillement et la gravitation universelle. De cet astre, nous apprenons à connaître les origines. Nous soupçonnons de quelle nébuleuse primitive il s'est un jour détaché, à quelle constellation il est venu adjoindre sa masse, quelles attractions il y subit. On comprendra bientôt quelle influence il exerce à son tour sur les autres, quels satellites il lui est donné d'entraîner dans son orbite. A calculer l'effort lointain dont il est lui-même tributaire, en mesure mieux en effet son apport original et son allure particulière dans le vaste jeu des intelligences humaines.

Cette vue globale est très enrichissante. Elle nous permet d'établir entre les époques les plus distantes et les cultures les plus différenciées d'instructives comparaisons, de suivre le développement d'un genre, la courbe d'une même pensée, tour à tour modifiée par le caractère particulier des langues, des génies et des races.

Une telle étude, dont on ne saurait trop souligner la hardiesse et la nouveauté, se heurte, on le comprend sans peine, et l'auteur lui-même l'a senti, à plus d'un obstacle. Il y a péril, en une œuvre de cette sorte, de donner trop d'importance au détail au détriment des vues d'ensemble, ou tout au contraire de laisser dans l'ombre, pour mieux dégager les aspects généraux, nombre de figures difficilement négligeables. Sans doute plus d'un lecteur souffrira-t-il quelque peu de voir réduite à quelques lignes la part faite à tel ou tel de ses auteurs

préférés. Qu'il se console en constatant que notre guide se voit dans l'obligation de ne consacrer qu'une page ou deux au maximum aux plus grands noms de la littérature. Au surplus, nécessairement sommaires et condensés, les jugements de M. Van Tieghem demeurent à peu près toujours intelligents, nuancés et équitables.

Notons pour finir que l'intérêt du livre dépasse de beaucoup celui d'un simple répertoire, si complet et judicieux qu'il puisse être. Les pages les plus suggestives sont assurément celles qui, en tête de chaque chapitre, définissent le caractère d'une époque et nous en font suivre les variations sur tous les prolongements de l'intelligence. Aussi aimerait-on voir M. Van Tieghem reprendre un jour, mais cette fois plus en profondeur et en l'allégeant de toute nomenclature érudite, pour la joie d'un large public plus cultivé que savant, la peinture de cette gigantesque épopée d'histoire littéraire. Les meilleures pages auxquelles nous venons de faire allusion prouvent qu'il est de taille à y réussir.

Louis BARJON.

Chanoine VANDER HEEREN. — **L'Apocalypse ou le Livre de la Révélation de Saint Jean.** St Th. D. Desclée de Brouwer, Bruges, 1941. 216 pages.

Comte J. du PLESSIS. — **Les derniers temps d'après l'Apocalypse.** Editions Téqui, Paris. 441 pages.

Livre fascinant que cette Révélation de saint Jean, surtout pour qui croit y trouver des lumières précises sur l'histoire et principalement sur les temps que nous vivons.

Le comte du Plessis y retrouve les grandes lignes de cette synthèse de l'histoire universelle qu'il a esquissée dans sa « Caravane humaine », à savoir les sept âges de l'Eglise : Eglise des Apôtres, puis celle des Martyrs, de la Doctrine (ou des Pères), du Sacerdoce, de la Réforme, de la Charité fraternelle, enfin celle du Jugement, qui verra le châtiment des nations révoltées et le triomphe du Fils de l'homme qui les jugera. Les diverses parties de l'Apocalypse, ses symboles, sont tous rapportés à ces sept périodes et le commentateur sagace y découvre des traits qui fondent cette référence et éclairent certains siècles. Il est conduit par quelques signes à penser que nous sommes dans « les derniers temps ». Pourtant il se garde de prétendre que l'Antéchrist doive paraître vers 1962 : « ce n'est qu'une possibilité, pas même une vraisemblance ». On voit quelles lumières apporte le petit livre à qui sait le scruter. Et combien d'autres interprétations il faudrait citer, par exemple l'identification des 150 jours et des douze cents jours ou années. Tout cela est très impressionnant pour qui tient à la théorie des sept âges et pour qui, dans son exégèse, se contente d'une allusion grossie et isolée de contexte.

L'ancien professeur d'Ecriture Sainte au grand Séminaire de

Bruges est plus discret dans son commentaire, qui prend la forme d'une paraphrase, coupée par endroits d'un paragraphe explicatif déterminant le sens du passage suivant. Il fait précéder le texte de l'Apocalypse du discours eschatologique de Jésus : car il pense que le livre de saint Jean n'est que le développement de ce dernier, l'un et l'autre traitant des « événements eschatologiques (sauf la vision des sept lettres) ». De ce chef, le volume prophétique est un « livre actuel », un « livre de consolation et d'encouragement ». Pourtant le prudent interprète se garde d'identifications chronologiques précises : il se contente de signaler que telles descriptions se trouvent illustrées si on les rapproche des engins modernes de guerre. Dans l'ensemble son exégèse est raisonnable : pourtant certaines traductions ou paraphrases sont un peu forcées en vue de se raccorder au système choisi d'interprétation.

Quand on a lu ces deux ouvrages si différents, quand on les rapproche d'autres travaux soutenant des thèses opposées, on se demande s'ils font droit au mot « Apocalypse » : une révélation voulait-elle être aussi indéchiffrable, livrée aux conjectures des lecteurs ?

Joseph Bonsirven.

Jean Sigala. — **Dieu.** — Editions « Ecole et Collège » à Paris, 1942. 223 pages.

Il ne faut pas demander à cette petite « théodicée », car c'est bien d'une théodicée qu'il s'agit, ce que l'auteur lui-même n'a pas voulu y mettre. Cet ouvrage est composé pour des jeunes : on n'y trouvera donc ni un appareil scientifique exhaustif, ni des spéculations trop ardues qui supposeraient chez le lecteur non seulement une large initiation philosophique, mais encore une véritable compétence. L'auteur suppose aussi que les jeunes auxquels il s'adresse ont un professeur d'instruction religieuse qui les aide à en saisir tout le contenu : car ce petit manuel est riche de sens sous peu de mots ; il est très dense. La formule pédagogique présupposée est donc originale : elle demande au professeur une préparation soignée de sa classe, à l'élève une attention soutenue : car celui-ci ne trouvera pas dans son manuel un cours tout-fait qu'il lui suffirait d'étudier lui-même pour en dégager l'essentiel.

En somme, l'auteur nous livre une expérience, disons même sa propre expérience.

Pour le fond, l'auteur s'en tient à la preuve par la contingence : contingence des êtres particuliers, contingence de l'ordre du monde. Quant au raisonnement, il est toujours précis, serré, bref. La présentation typographique enfin est excellente, adaptée au but de l'ouvrage ; et le papier, ce qui ne gâte rien, est évidemment d'avant-guerre.

André Desqueyrat.

Collection « **Le Chef et ses Jeunes** », publiée par les instructeurs de « L'Ecole nationale des Cadres d'Uriage », Uriage (Isère).

La collection « Le Chef et ses Jeunes » comprend dès maintenant douze fascicules et plusieurs sont en préparation.

Elle a un double but : donner aux jeunes chefs un moyen de développer leur formation personnelle et ensuite leur fournir un outil capable de faciliter leur tâche d'éducateurs. Suivant les sujets traités, les brochures se divisent en deux grandes séries.

La première, que l'on pourrait appeler d'orientation et de formation, comprend :

Réflexions pour de Jeunes chefs, par P. Dunoyer de Segonzac, où sont réunis les éditoriaux de « *Jeunesse France* », l'hebdomadaire d'Uriage.

L'Ordre viril et l'efficacité dans l'action, par J.-J. Chevallier.

L'adolescence scolaire, par J. Lacroix.

La deuxième série, d'ordre plus directement pratique, groupe les fascicules qui apportent une documentation, des plans de travail pour cercles d'études, des bibliographies. Citons :

Description statistique de la France et de son économie, par J. M. Jeanneney.

Pour retrouver la France (enquêtes sociales), par P. H. Chombart de Lauwe.

Mouvements de Jeunesse (par des représentants des divers mouvements).

Le Secourisme, par le Dr R. Jodin.

Memento d'éducation physique et d'initiation sportive, par R. Vuillemin.

Plusieurs de ces brochures sont très remarquables et mériteraient un compte rendu spécial, mais nous voulons, sans plus tarder, signaler l'ensemble de la collection, résultat d'un travail en équipe. Elle permettra de se rendre compte de la qualité et de la profondeur de l'enseignement donné à Uriage. De plus, par les sujets qui y sont traités, elle mérite de retenir l'attention des éducateurs, et tous ceux qui songent à l'avenir de la France y trouveront un témoignage authentique et le fruit de travaux qui comptent parmi les plus importants et les plus solides qui aient été réalisés dans la France nouvelle.

Lucien Fraisse.

Bibliothèque du Peuple — Brochures de 64 pages publiées par les Presses Universitaires, Paris. Prix : 4 fr. l'exemplaire.

Dirigée par M. François Perroux, assisté de MM. Robert Delavignette (directeur adjoint) et Jacques Madaule (secrétaire général), la collection annonce 100 volumes en cours de publication. Près d'une

trentaine sont déjà parus. Brochures de vulgarisation certes, mais écrites dans le but de donner une culture et donc exigeant du lecteur un certain effort. Elles se trouvent réparties en séries culturelles et séries utilitaires.

Citons parmi les premières une *Petite histoire de la Bourgeoisie française :* M. J. Aymard y décrit la formation et l'évolution de la bourgeoisie, ses tares, cause de bien des maux passés, mais aussi ses vertus qui ont fait d'elle un des piliers de notre pays. M. J. Wilbois résume ses beaux livres sur le *fonctionnement de l'entreprise.* De notre défaite les coupables c'est nous, écrit M. A. Multzer ; nous avons voulu les illusions dont on nous a libérés et qui causèrent notre perte ; nous fûmes trompés parce que nous l'avons voulu ; le remède, il est dans l'effort pour refaire *l'homme communautaire* que l'individualisme a anéanti. Pour cela, il faut le vouloir. Et M. Daniel-Rops apprend à « *Vouloir* ». Citons encore, pêle-mêle : *Le Théâtre populaire* de Copeau, une *Petite histoire de l'Europe* de Madaule, les *Grands écrivains français* de P. A. Touchard, une *Petite histoire des colonies* de R. Delavignette, une brochure sur l'art *d'écouter la musique* de L. Laney, le *fonctionnement du moteur humain* du Dr Sigwald, les *Grands peintres français* de Y. Sjoeberg.

Dans les « séries utilitaires » : *Comment élever les jeunes enfants,* où Madame Francisque Gay a condensé quelques-uns des enseignements de la magnifique « encyclopédie » qu'elle fit paraître sur ce sujet à la librairie Bloud et Gay. *Ce qu'il faut savoir quand on fonde une famille,* de Georges Hourdin. *La Famille dans la Nation,* où M. A. Rouast, après avoir dénoncé les erreurs du passé, décrit l'œuvre du présent, émet des souhaits pour l'avenir. *Les métiers de l'artisanat rural* de Bernard Lafaille. *Les métiers de la forêt* par R. Blais et C. Luzu. *Comment on devient ouvrier qualifié,* soit dans l'entreprise même, soit dans une école technique, par Charles Vercier. Deux suggestives brochures analysent la situation matérielle ou morale et la psychologie de *l'Etudiant* (L. Guitard) ou de *l'Etudiante* (J. Le Masson) d'aujourd'hui. Une autre donne des conseils d'études : *Pour être heureux, comprends et apprends* (H. Tuzet). Citons encore : du Dr Chêne, *Régimes et santé, Votre médecin* (E. de Véricourt), divers sujets économiques tels que : *La Monnaie et le crédit au service de l'Economie française* (H. de Noyelle), *La Vie d'un Journal* (R. Gillet), *Les Coopératives en France* (G. Prache).

Sans doute les auteurs diffèrent parfois de tendances spirituelles, économiques et sociales et leur valeur n'est pas toujours égale. Mais la collection constitue déjà une « bibliothèque » fort intéressante, judicieusement conçue.

Gabriel ROBINOT MARCY.

Collection « Prends et lis », publiée aux Editions Spes, Paris. 1941. 40 pages. Prix : 3 fr. chacune.

J. CALVET. — **Le Message de Pascal.**

Ce clair raccourci, qui suppose de longues études et une pénétrante amitié, met l'auteur des Pensées à la portée des esprits les plus simples, mais il n'ennuiera pas les plus savants. Il place l'œuvre de Pascal dans sa vraie perspective : elle apparaît comme le poignant témoignage d'un converti de Jésus-Christ pour troubler dans leur quiétude les sceptiques et les indifférents.

Paul VIGUE. — **La Divinité de Jésus-Christ.**

On s'étonne un peu de ne trouver sous ce titre aucune allusion à la vie mystique du Christ ressuscité dans son Eglise. C'est que l'auteur a voulu simplement résumer les arguments traditionnels de l'apologétique : il le fait dans un style concret et accessible.

Robert MIALHE. — **L'Eternité n'est pas neutre.**

C'est au dogme de l'enfer que l'auteur s'attaque avec une pleine loyauté. Sans déformer l'enseignement de l'Eglise, il cherche son « enracinement psychologique » dans les âmes de nos contemporains. Sa belle doctrine trouve une expression heureuse dans la pensée sur laquelle le livre se clôt : l'enfer est « le feu qui couve dans le péché ».

Claude QUINARD. — **Où va ce chemin ?**

D'où vient l'homme ? Où va-t-il ? Sur un plan purement philosophique qui fait abstraction du Christ, c'est tout le problème de la destinée qui est engagé dans ces pages.

Geneviève DUHAMELET. — **La Plaie de l'épaule.**

Cette petite brochure traite un grand sujet : le devoir d'état. Comme le titre l'indique, c'est le caractère rédempteur du travail plus que son aspect créateur, qu'a saisi une sensibilité féminine, en des pages simples et vraies.

Pierre BIGO.

R. P. SANSON, de l'Oratoire. — **La Conscience française et son drame.** — Desclée de Brouwer, Paris. 54 pages.

On ne peut lire ces pages sans descendre en sa conscience et y percevoir le trouble que la défaite y a jeté. Mais l'éminent orateur ne nous livre pas au désespoir et au scepticisme. A sa suite, l'homme de bonne volonté saura s'égaler à la hauteur de l'épreuve et prendra le parti vraiment libérateur : se donner jusqu'au sacrifice de soi pour que renaisse une France fraternelle.

Claude BIED-CHARRETON

Ferdinand LOT, membre de l'Institut. — **La France, des origines à la Guerre de Cent ans**. — Gallimard, Paris, 1941. 278 pages. Prix : 50 fr.

Histoire du pays de France depuis la Gaule indépendante, avec ses aspects successifs de civilisation au cours du déroulement des siècles.

Ni son organisation en provinces et son unité religieuse, juridique et culturelle celtique sous le Haut Empire, ni même la formation de la Gaule romaine à sa civilisation latine sous le Bas Empire ne purent arrêter les invasions germaniques. C'est au moment où tout faisait présager un empire gothique que se manifesta, contre toutes prévisions, la grande force historique que fut Clovis.

La Gaule ne reprendra son unité de gouvernement et de culture qu'en devenant la France.

Yves COMTE.

FUNCK-BRENTANO. — **Marat ou le mensonge des mots**. — Grasset, Paris, 1941. 281 pages. Prix : 45 fr.

Très belle étude psychologique faite au fil de l'histoire de la Révolution avec une loyauté digne de l'auteur.

Jean-Paul Marat, italien de race, d'origine espagnole, suisse de naissance, prussien de nationalité, au type oriental très prononcé, juif de religion, repoussa la qualité de français alors même qu'il était député de Paris à l'Assemblée nationale. Son idéal moral et sociologique était J.-J. Rousseau ; ses amis jurés : Desmoulins et Robespierre.

Son intransigeance fit sa force : il était incapable de pénétrer une autre pensée que la sienne. Son égocentrisme, son amour de la gloire, son insatiable besoin de faire parler de lui, sont des traits caractéristiques d'anormaux.

C'est pourquoi la bonne foi avec laquelle il agit, son dévouement au peuple, son sens du devoir surprennent, ainsi que son influence sur l'évolution socialiste du XXe siècle. C'est sur lui que Lénine et Trotski, puis Staline, modelèrent leur dictature démagogique.

Yves COMTE.

Carla ZAWISCH. — **La formation du médecin chrétien** — Presses Universitaires de France, 1941. 178 pages. Prix : 25 fr.

Cette traduction due à l'auteur de *Der Werden des christlischen Arztes*, ouvrage de langue allemande, précise les qualités exigées du praticien catholique pour la réalisation de sa vocation ; son activité professionnelle doit, en effet, s'inspirer des enseignements et des exemples du Christ, Guérisseur et Sauveur, Maître et Missionnaire.

Le Cardinal Maglione a félicité, au nom du Saint-Père, l'auteur de cette publication « infiniment opportune » qui fait bien augurer de la suite de la collection.

Yves Comte.

René Maran. — **Brazza et la fondation de l'A. E. F.** — Gallimard, Paris, 1941. 301 pages.

C'est une figure bien extraordinaire que celle de Savorgnan de Brazza. Cet homme, l'un des héros les plus authentiquement français dont la France ait à s'enorgueillir, n'est point de souche française. Né en Italie, il entra au Borda dans l'espoir de faire sa carrière, une fois formé, dans la marine de guerre italienne, mais la guerre de 1870 survint : ému par les malheurs de la France, il résolut de se donner à elle, et pour montrer qu'il lui restait fidèle dans l'adversité, il se fit naturaliser français.

Un grand effort fut fait de 1870 à 1900 pour rendre à la France son prestige. Les énergies désireuses de se retremper se tournèrent vers l'expansion coloniale. C'était le moment où l'Europe partait pour l'assaut de l'Afrique. Stanley, chargé par le directeur du *New-York Herald* de retrouver Livingstone, traversait l'Afrique d'Est en Ouest. Brazza, envoyé au Gabon, résolut de trouver le chemin qui mène au Congo en partant de l'Atlantique. Ce fut le début de sa carrière aventureuse. Dès lors, sa vie ne fut plus qu'une lutte continuelle, lutte non contre les indigènes qu'il gagna — et ce fut son grand mérite — par la douceur et par une habile diplomatie, lutte aussi contre le climat, contre la nature rebelle, contre Stanley, contre Léopold II et l'Association Internationale, contre l'inertie des bureaux de Paris, contre les agissements des grandes compagnies concessionnaires. Celles-ci eurent un moment raison du lutteur infatigable et obtinrent son rappel et même sa mise à la retraite. Mais lorsqu'il fallut réprimer leurs excès, ce fut à Savorgnan de Brazza que l'on eut recours. Il fit une dernière fois le voyage de l'Afrique équatoriale pour inspecter la colonie qu'il avait fondée et réprimer les abus qui la paralysaient depuis son départ. Cette mission pénible l'épuisa. Il mourut à Dakar, pendant son voyage de retour. Cette mort qui fut un deuil national grandit encore la popularité de son nom.

M. René Maran, à qui un prix Goncourt donna autrefois une célébrité de moins bon aloi, raconte avec une profonde sympathie et beaucoup d'intérêt les diverses péripéties de cette vie dramatique et glorieuse.

Jules Courtille.

Henri GAUBERT. — **Les Saints sur les champs de bataille** — Editions Spes, Paris, 1941. 156 pages. Prix : 15 fr.

Ces pages, rapportant des épisodes historiques, montrent certains de nos saints et saintes les plus populaires, qui se firent les champions de la civilisation en face de la barbarie.

Maxime MONCEL.

Collection : **Semeurs et moissons de France,** Bloud et Gay, Paris, volumes in-12 de 130 pages.

1°) J. MADAULE. — *L'Appel de la Terre Sainte.*

2°) P. RENAUDIN. — *Résurrection de la France* (1589-1640).

Le but de cette collection est de rappeler aux Français les grands épisodes de notre histoire, capables de ranimer leur foi et leur courage. Le premier volume évoque la croisade qui, par Constantinople, Nicée, aboutit à la prise d'Antioche (1098) et à celle de Jérusalem (15 juin 1099), jetant les bases du royaume latin d'Orient. Le second volume esquisse à traits rapides le beau réveil français dû à la paix et à la sage administration restaurée par Henri IV, et couronné par le magnifique essor religieux qui trouvera sous Louis XIII sa plénitude. Plus objectif avec M. Madaule, plus ému et spirituel avec M. Renaudin, le récit est pertinent, clair, suggestif. Il faut souhaiter que cette collection soit continuée, que ces petits volumes soient lus, mais qu'ils ne détournent pas des grandes lectures, seules nourrissantes pour l'élite.

Paul DONCŒUR.

Suzanne FOUCHÉ. — **Regards chrétiens** — Editions Pays de France, 1940. 160 pages. Prix : 15 fr.

C'est l'Evangile qui inspire ce petit livre. Mlle Suzanne Fouché nous y fait contempler d'abord les *regards du Christ,* mais c'est pour nous apprendre à voir nous-mêmes en chrétiens. Aussi les regards du Christ sont-ils suivis de regards *en nous,* puis de regards *autour de nous* où les réalités quotidiennes nous apparaissent dans la lumière de l'Evangile. Le sens humain, la compréhension profonde de la souffrance rendent ces pages très bienfaisantes et spécialement indiquées « pour les heures d'aujourd'hui ».

Claude BIED-CHARRETON.

Georges BERTIER. — **L'Orientation Professionnelle de la Jeunesse Bourgeoise** — Librairie Téqui, Paris, 1940. 164 pages. Prix : 10 fr.

C'est un petit traité d'orientation professionnelle que nous présente M. G. Bertier, où le rôle du médecin, de l'éducateur et de l'orienteur se trouvent précisés. Ecrit par un homme d'expérience et non par un homme de cabinet, il en garde le ton concret et direct. Quelques pages ont un peu vieilli : l'auteur nous dit lui-même que le bon à tirer a été signé le 8 août 1939. Quelques idées peuvent être çà et là discutées : c'est la faiblesse ou le mérite des œuvres personnelles. Tel quel, l'ouvrage a l'avantage de rappeler et de montrer l'importance d'une orientation professionnelle suivie, au cours des études secondaires. La question est trop actuelle pour qu'on la néglige : la France de demain aura besoin de tous ses fils et de toutes leurs forces.

A. DESQUEYRAT.

Mgr Armand OLICHON. — **Le Père Six, curé de Phat-Diem, Vice-roi en Annam** — Bloud et Gay, Paris, 1941. 146 pages.

Le Père Triem-Six, né d'une famille catholique au milieu des persécutions, vocation tardive, fut le modèle du clergé indigène préconisé par les Pontifes, et si brillant en cette terre d'Annam fécondée par les martyrs. Confesseur de la foi, diplomate, constructeur et même vice-roi, il fut le bon pasteur de ce peuple.

Maxime MONCEL.

Pierre VARILLON. — **La glorieuse histoire du « Siroco »** — Lardanchet, Lyon, 1941. Brochure illustrée de 131 pages. Prix : 20 fr.

Récit, vivant comme un reportage, de l'épopée d'un de nos torpilleurs les plus célèbres, et de sa fin héroïque devant Dunkerque. Histoire documentaire et technique, écrite pour le grand public, qui évoque la bravoure de notre marine et la maîtrise courageuse d'un habile commandement.

Ce livre, œuvre d'un spécialiste, joint le pathétique à la réalité..

Maxime MONCEL.

Pierre PASCAL. — **Les belles morts**. Textes du XVIIe siècle, Gallimard, Paris. Prix : 7 fr.

Huit récits tirés des mémoires ou des biographies du temps. A rapprocher de la copieuse anthologie publiée par le Père de Parvillez sur *la Joie devant la mort* (Paris, Aubier).

Paul DONCŒUR.

LES ÉVÉNEMENTS

24 *janvier*. — Les Japonais entreprennent l'attaque de la partie hollandaise de Bornéo.

25 *janvier*. — Par un referendum, le peuple suisse se prononce contre un projet socialiste tendant à porter de 7 à 9 le nombre des conseillers fédéraux et à les faire élire par élection directe.

La Thaïlande déclare la guerre à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

26 *janvier*. — Un contingent de troupes américaines débarque en Irlande du Nord.

27 *janvier*. — M. de Valera proteste contre l'arrivée des troupes américaines en Ulster.

Devant la Chambre des Communes, M. Churchill prend sur lui la responsabilité des revers en Extrême-Orient.

Le Maréchal Goering se rend en Italie.

Ratification par le Parlement iranien du traité entre la Grande-Bretagne, la Russie et l'Iran.

28 *janvier*. — Clôture de la Conférence de Rio-de-Janeiro. La décision finale comporte 40 résolutions et des réserves de l'Argentine et du Chili. Le Brésil se joint aux Etats américains en rupture de relations avec les Puissances de l'Axe.

Les Etats-Unis nomment pour la première fois un ministre en Nouvelle-Zélande.

Premiers entretiens Goering-Mussolini.

29 *janvier*. — Le Maréchal Goering est reçu par le roi d'Italie.

A la Chambre des Communes, le débat sur la situation militaire se termine par un vote de confiance au Gouvernement (264 voix contre 1 et 24 abstentions).

Sous la pression italo-allemande, les Britanniques abandonnent Benghazi.

30 *janvier*. — Le Chancelier Hitler commémore le neuvième anniversaire de son accession au pouvoir.

A propos des récentes visites à Budapest de hautes personnalités étrangères (M. von Ribbentrop, comte Ciano, général Keitel), M. de

Bardossy fait entrevoir de « grandes décisions » de la part de la Hongrie.

Ouverture à Montréal (Canada) de « journées panlatines ».

31 *janvier.* — Les Japonais prennent Koulaï, à 28 kilomètres de Singapour, et Moulmein, en Birmanie.

1er *février.* — Débat, au parlement du Caire, au sujet de la rupture des relations franco-égyptiennes.

2 *février.* — Démission du cabinet égyptien.

En Norvège, accession au pouvoir, avec le titre de ministre président, du chef de parti Quisling.

3 *février.* — M. Ryti, président de la République finlandaise, prononce un discours sur la politique extérieure de son pays.

4 *février.* — Le Maréchal Pétain et l'amiral Darlan assistent au Conseil national de la Légion des Combattants.

Un remaniement intervient dans le cabinet britannique : Lord Beaverbrook est nommé ministre de la production de guerre, Sir Andrew Duncan, ministre du ravitaillement, et le colonel Llewellyn, ministre du commerce.

Les Anglais abandonnent Derna en Cyrénaïque.

Fin du séjour en Italie du maréchal Goering.

5 *février.* — Nahas Pacha constitue le nouveau cabinet égyptien.

Le Maréchal Pétain adresse un message à la Commission du Conseil National chargée des questions d'urbanisme intéressant la région parisienne.

7 *février.* — Le roi Farouk dissout le parlement égyptien et nomme Nahas Pacha gouverneur militaire de l'Egypte.

8 *février.* — Le général Carmona est réélu président de la République portugaise.

Le ministre du Reich pour l'armement, Dr Fritz Todt, trouve la mort dans un accident d'aviation.

9 *février.* — Des troupes japonaises réussissent à débarquer dans l'île de Singapour.

Un incendie éclate, à New-York, à bord du paquebot français « Normandie », réquisitionné depuis deux mois par le Gouvernement américain.

Le gérant : Louis LABOUREUR. IMP. LABOUREUR ET CIE, ISSOUDUN (INDRE)

LES CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS

Carême 1942

Vous voulez de l'ordre...

Nous vivons dans les bouleversements et les catastrophes. Des souffrances nous ont atteints, nous atteignent encore au plus vif, au plus douloureux de l'esprit et du cœur. Comment ne pas réagir par un désir passionné de paix et **d'ordre ?**

Un monde s'écroule sous nos yeux. Il faut en bâtir un autre. Quels que soient les événements de **demain**, le monde **d'après-demain** différera profondément de celui d'**hier.** Comment ne pas vouloir passionnément qu'il se construise **dans l'ordre ?**

Justement, de toutes parts, on nous parle d'ordre, on nous promet de l'ordre, on élabore différents systèmes d'ordre...

Attention !

Il y a parmi ces systèmes des utopies qui ne contiennent rien. Décors de théâtre, derrière lesquels ne se trouve que la poussière des coulisses.

Il y a de dangereuses erreurs dont l'extérieur avantageux ment, comme la bonne mine de certains malades qui dénote, non la santé, mais la fièvre.

Il y a des édifices élevés sur une base trop étroite, et promis à l'écroulement et à la ruine.

Il y a le verbiage des gens à qui le mot tient lieu d'idées, et qui, réclamant ou promettant l'ordre à grands cris, croient avoir fait quelque chose.

L'Eglise, elle, rappelle aux croyants et montre à tout homme de bonne foi que jamais ordre n'est véritable s'il n'embrasse la nature humaine tout entière et s'il ne fournit les forces nécessaires à sa propre réalisation.

C'est pourquoi l'ordre qu'apporte le Christ peut seul être tenu pour authentique et solide. Homme parfait et vrai Dieu, le Christ n'ignore rien de ce qui nous concerne. Il montre **comment tout organiser dans l'individu et dans la société pour assurer leur développement harmonieux.** Il nous rend possible, par son aide, une vie supérieure. Bref, il nous met entre les mains tous les éléments de l'ordre véritable.

Il ne supprime d'ailleurs pas l'autonomie des ordres partiels dans leur domaine respectif. Mais chacun d'eux, l'ordre politique, l'ordre économique, l'ordre social, doit recevoir son inspiration de l'ordre total, afin d'y trouver son équilibre et de pouvoir s'y insérer.

Ne voit-on pas que si le monde poursuit sa course dans la souffrance, c'est pour avoir toujours récusé l'ordre véritable ?

Si nous voulons faire du solide travail et féconder nos espérances, étudions l'ordre chrétien et faisons-le vivre en nous et autour de nous !

P. PANICI, S. J.

Mais quel ordre ?...

(Voir au dos le plan des Conférences)